

K H A R T O U M



SOMMAIRE



Khartoum
© Claude Iverné

PROGRAMME DE RECHERCHE

- LE CÉDÉROM INTERACTIF 4
« UN SIÈCLE DE RECENSEMENTS »
EN ÉGYPTE ET LA BASE « ÉGYPTE »
François Moriconi-Ebrard
- CONDUITES URBAINES ET RISQUE ROUTIER : 7
FRANCE-ÉGYPTÉ
Frédéric Abécassis
- QUELQUES ÉLÉMENTS SUR LE TISSU URBAIN 10
D'ALEXANDRIE À L'ÉPOQUE OTTOMANE,
ÉTABLISSEMENT D'UNE MÉTHODE
Valentine Durand

Couverture : photo Claude Iverné



LETTRE DE L'OUCC N°6/7
PRINTEMPS 2005

DOSSIER : KHARTOUM

- UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE 14
DU NORD-SOUDAN ORIENTÉ VERS
LES STRUCTURES DE PEUPLEMENT
François Ireton
- DE QUELQUES DIMENSIONS DE KHARTOUM 19
ET DE L'URBANISATION AU SOUDAN
Éric Denis
- ÉTUDE DE L'INTÉGRATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES 30
ET DES AGRICULTEURS DANS L'AGGLOMÉRATION
DU GRAND KHARTOUM
Alice Franck
- DÉVELOPPEMENT LOCAL, ONG INTERNATIONALES 34
ET AUTORITARISME DANS LE SOUDAN RÉFORMÉ D'AL-BASHIR
Micaël Nègre
- CAPITALES SAHÉLO-SAHARIENNES : NOUAKCHOTT 38
ET KHARTOUM À LA CONFLUENCE DES URBANITÉS
Armelle Choplin
- KHARTOUM, À LA CHARNIÈRE DES RÉSEAUX COMMERÇANTS 43
Martine Drozd
- MALADIE, ANOMIE ET MONOTHÉISME À KHARTOUM 48
LE CAS DE MAYO FARM
Karim Rahem

RECHERCHES EN COURS

- DE LA VILLE VERTIGE À LA MÉGAPOLE FRAGMENTÉE 60
Dina Heshmat
- MARCHÉS ALIMENTAIRES ET POUVOIRS PUBLICS 67
DANS LE CAIRE DU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE
Dominique Harre
- DIAGNOSTIC URBAIN ET PROPOSITION DE RÉAMÉNAGEMENT 72
DE LA RUE MEGUID LABBANEE
Syrine Mezgar,
Edwige Prestel

CHRONOLOGIE DE L'ÉGYPTÉ

- Lucie Habib 84

Le dossier central de cette livraison de la lettre de l'OUCC présente, en sept contributions, les résultats ou certains aspects de recherches en cours menées au Soudan, concernant, pour six d'entre elles, la capitale de ce pays, la « triple ville » de Khartoum et pour une, le territoire du Nord-Soudan dans sa totalité. L'ensemble de ces travaux a bénéficié, peu ou prou, de l'existence – en voie d'officialisation et déjà matérialisée sous la forme d'un vaste appartement avec chambre d'hôtes et salles de travail – de l'antenne du Cedej à Khartoum, dont on trouvera un court historique ci-dessous.

Cet ensemble comporte en fait huit contributions, car les magnifiques photos de Claude Iverné, photographe professionnel et excellent connaisseur du Nord-Soudan – et pas seulement de sa capitale –, constituent à elles seules un apport documentaire important à la connaissance de Khartoum et donneront au lecteur la possibilité de s'en faire une représentation « tangible ».

Éric Denis, géographe, nous donne une description globale, morphologique, démographique et socioéconomique de la croissance et de l'extension de la métropole soudanaise, passée en vingt ans d'un million et demi à cinq millions d'habitants. Alice Franck, également géographe, en explore un aspect peu imaginable *a priori* mais patent pour qui parcourt le confluent des deux Nils, cœur de la ville, ainsi que les périphéries de cette dernière, à savoir l'agriculture et l'élevage urbains et périurbains. C'est également dans l'une des ces « extensions » formant la périphérie de Khartoum que Micaël Nègre a enquêté en « politologue de terrain », sur l'accès à l'eau domestique, à travers lequel il lit, à l'échelle locale, les rapports des habitants au pouvoir autoritaire et aux ONG qui suppléent aux insuffisances de sa gestion. Dans une autre « extension », un camp « solidifié » de déplacés du Sud-Soudan, Karim Rahem, médecin et anthropologue, a étudié les rapports de ces habitants « sous intégrés » à la maladie, dans leurs dimensions multiples.

Changeant d'échelle, Martine Drozd et Armelle Choplin, toutes deux géographes, mènent, pour la première, une étude de l'insertion de Khartoum et de ses habitants dans les réseaux migratoires de longue distance, notamment ceux qui connectent le Soudan à l'Afrique du Nord et, pour la seconde, une comparaison fort judicieuse entre deux capitales sahélo-sahariennes, Khartoum et Nouakchott, en questionnant la construction de ces métropoles au prisme de l'urbanité et de la vie citadine.

On trouvera également dans ce dossier le descriptif d'un programme, plus documentaire, de système d'information géographique portant sur le peuplement et la population des seize États fédérés (*willâyât*) du Nord-Soudan, programme mené en coopération avec des institutions soudanaises, qui a constitué l'essentiel des activités de l'antenne soudanaise du CEDEJ durant l'année universitaire 2003-2004.

FRANÇOIS IRETON

LE CÉDÉROM INTERACTIF

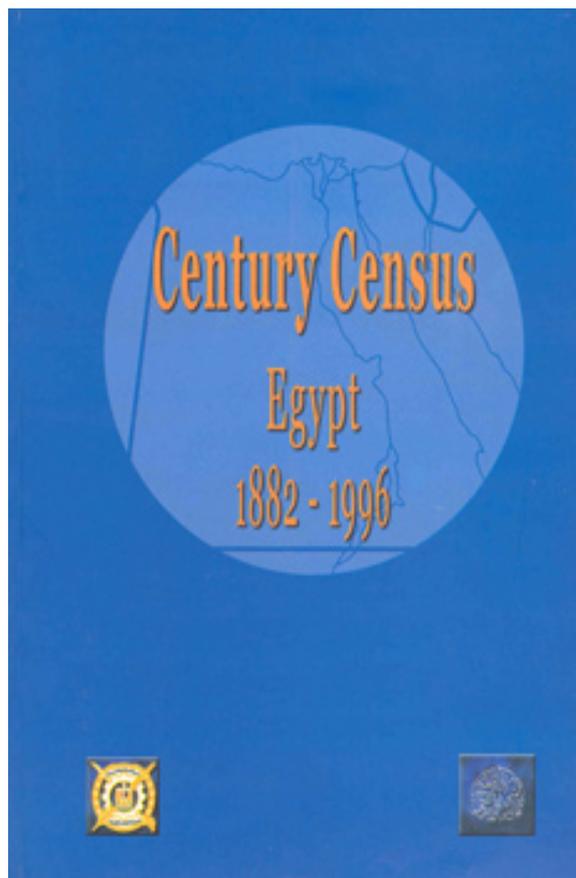
« UN SIÈCLE DE RECENSEMENTS » EN ÉGYPTÉ ET LA BASE « ÉGYPTE »

La publication du Cédérom « Un siècle de Recensements » en Égypte est à la fois un événement diplomatique, scientifique et économique qui nous offre l'occasion de réfléchir à la place de l'information spatiale dans le dispositif stratégique de la recherche publique, de l'action et de l'entreprise.

C'est tout d'abord un événement diplomatique qui représente le résultat concret de dix ans de coopération entre des institutions françaises et égyptiennes. Il y a deux siècles, Vivant Denon présentait en Europe sa *Description de l'Égypte*, déclenchant un engouement universel qui ne s'est jamais démenti depuis lors pour la terre des Pharaons et de la Mère du Monde, phare de la culture islamique. Le souvenir de l'époque napoléonienne suscite traditionnellement en Égypte des sentiments ambivalents à l'égard de cette période sombre de l'histoire. Pourtant, si deux siècles plus tard, nous osons évoquer ici une nouvelle « Description de l'Égypte », c'est parce que le produit que nous présentons a été, cette fois, élaboré pour l'Égypte et par des Égyptiens, à partir de matériaux produits par les institutions modernes de ce pays. Dans ce contexte, le rôle des institutions françaises fut analogue à celui du « catalyseur » : dans la démarche expérimentale, le catalyseur est l'instance qui accélère, voire parfois déclenche la « réaction en chaîne ».

Que faut-il attendre concrètement de cette « réaction en chaîne » ? Tout d'abord, des retombées incontestables sur le plan de la connaissance scientifique, mais aussi un impact important sur les plans économique et politique, à différents niveaux des instances décisionnelles égyptiennes.

D'un point de vue scientifique, le résultat est un événement capital pour la connaissance des dynamiques du peuplement d'un grand pays : de sa population, de ses familles et, de leurs activités, de ses modes de vie et d'habitation. Le Cédérom permet de renouveler la description, l'analyse et les méthodes d'investigation des dimensions spatiales de la démographie, de la société et de l'économie. La production de cet outil de travail puissant hisse l'Égypte au rang des pays les plus avancés en matière de technologies de l'analyse spatiale et de la



cartographie assistée par ordinateur. La première séance et la seconde journée scientifique en donneront quelques exemples.

C'est également un événement économique et opérationnel qui préfigure une nouvelle ère de stratégies et de prospective pour les décideurs. Du point de vue des entreprises et des institutions publiques, le Cédérom permet désormais de localiser en quelques secondes des lieux sélectionnés rationnellement en fonction de leurs attributs statistiques, de leur situation géographique. Il permet de détecter les configurations spatiales les mieux adaptées à l'étude du territoire, et d'optimiser les méthodes de prospective. Une séance sera ainsi réservée aux professionnels qui feront part de leurs attentes en matière d'outils stratégiques de développement.

Au-delà de ces aspects concrets, la publication du Cédérom s'inscrit dans un nouveau mouvement de recherche et de prospective qui tend à valoriser l'analyse spatiale et les méthodes de la géographie tant dans les milieux de la recherche que dans ceux de l'action. Le produit de cette coopération procède d'une stratégie plus générale dont l'objectif opérationnel consiste à offrir la possibilité aux utilisateurs de concevoir des problématiques spécifiques, mettant en jeu différentes échelles de l'organisation de l'espace. La sortie de ce Cédérom marque aussi l'affirmation d'une éthique de la recherche basée sur la réfutabilité des analyses et donc par la nécessité de

mettre à la disposition de la communauté des chercheurs les matériaux empiriques ayant servi à formaliser une recherche. Bien entendu, le support permet un archivage durable et ordonné d'une masse jusqu'alors totalement dispersée de documentation sur plus de cent ans d'histoire sociale localisée de l'Égypte et en autorise une exploitation renouvelée et de plus grande accessibilité, notamment pour les étudiants des universités égyptiennes. Le Cédérom « Un siècle de Recensements » permet déjà d'appréhender

le territoire de l'Égypte à toutes les échelles, du national au local, mais il est aussi temps de préparer l'avenir en prévoyant la place de l'international, et en offrant la possibilité d'articuler la problématique des dynamiques spatiales du territoire égyptien au reste du monde. C'est la raison pour laquelle la conférence réservera une séance aux expériences « extérieures » similaires menées dans d'autres régions du Monde, et en particulier : l'Algérie, le Tchad, le Soudan, l'Europe ou l'Inde.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE : « UN SIÈCLE DE RECENSEMENTS » EN ÉGYPTE 1882 - 1996

le 4 décembre 2004, salle de conférences du CAPMAS.

9H30 – 10H30 : Séance d'ouverture

- ◆ Général Ahab Ilwi, Président du CAPMAS.
- ◆ Monsieur Robert Baron, Directeur du CEDEJ.
- ◆ Monsieur Jean-Claude COUSSERAN, Ambassadeur de France en Egypte.
- ◆ Docteur Osman Mohamed Osman, Ministre de la Planification.

10H45 – 11H45 : Modérateur : Dr. François MORICONI – CNRS/SEDET

- ◆ Les recensements et les systèmes d'information géographique (Dr. Moustapha Ahmed – CAPMAS).
- ◆ Présentation du cédérom et historique du projet de coopération (Ing. Hala Bayoumi – CEDEJ, Dr. Eric Denis et Dr. François Moriconi-Ebrard – CNRS/SEDET).
- ◆ Conception technique et perspectives (Ing. Hisham Farag – Soft Innovation).
- ◆ Evolution des statistiques et fiabilité des recensements égyptiens (Conseiller M. Refaat El Dinoushry – CAPMAS).

11H45 – 14H00 : Modérateur : Dr. Moutapha Ahmed – CAPMAS

- ◆ Utilisation des SIG dans le recensement de 2006 (Ing. Tarek Hassan – Capmas).
- ◆ Mesurer et qualifier l'habitat illégal : expérience de la coopération avec la GTZ, H. De Soto, les ministères égyptiens du Plan et des Finances et le CEDEJ (Dr. David Sims – Urbaniste et Mlle Marion Séjourné – Tours).
- ◆ Un SIG pour protéger le patrimoine (Dr. Naguib Amin – Haut Conseil des Antiquités).
- ◆ Les statistiques, un outil stratégique de l'entreprise (Dr. Sameh Shalaby – Apromac).
- ◆ L'expérience de l'atlas du Caire en coopération avec le CEDEJ. (Ing. Hoda Edward – GOPP).
- ◆ Médecine et méthodes quantitatives (Dr. Anne-Marie Moulin – CNRS/CEDEJ/IRD).
- ◆ Un outil d'intervention pour les ONG : le cas de Naqâda (Mme Danielle ROGUE – Association du Sa`îd).
- ◆ Utilisation des SIG dans le recensement de l'habitat (Ing. Mohamed Ghazawi – CAPMAS).

15H00 – 17H00 : Modérateur : Dr. Eric Denis – CNRS, laboratoire SEDET-Paris VII

- ◆ Présentation du projet SIG-Cartographie du recensement de la population par village (M. Ratnan Ngadoum, Bureau de la statistique tchadienne).
- ◆ Présentation de l'Observatoire de la métropolisation (Dr. Jean-Claude Jager, Ministère français de l'Équipement).
- ◆ La cartographie du peuplement au Soudan, un projet du CEDEJ en coopération avec le Département de géographie de l'université de Khartoum et le Bureau central de la statistique soudanaise (M. Yasin Al-hadari, Khartoum).
- ◆ Présentation de la base de données Géopolis, Europe des Populations (Dr. François Moriconi-Ebrard, CNRS, SEDET-Paris VII).
- ◆ Le réseau des observatoires urbains et la documentation urbaine (Cartographie et Statistiques) (Dr. Jean-Luc Arnaud, CNRS/ IRMC Tunis).
- ◆ L'accès aux données pour la recherche urbaine en Europe (Dr. Petros Petsiméris, Université Paris I Sorbonne).
- ◆ Les recensements indiens et leur analyse cartographique, l'expérience de l'atlas, projet SEDET- Institut de Pondichéry (Dr. Philippe Cadène, Université de Paris VII – D. Diderot, laboratoire SEDET).

UN PATRIMOINE NATIONAL ENFIN RÉUNI : UN SIÈCLE DE STATISTIQUES ÉGYPTIENNES DE RECENSEMENTS

La naissance du projet

Le Cédérom est un produit dérivé de la base de données « Explorations Informatisées sur la Population et le Territoire de l'Égypte (EGIPTE) », fondée en 1994 à l'Observatoire urbain du Caire contemporain (OUCC), qui est un département de recherche du Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales (CEDEJ) du Caire, dans le cadre d'un financement public conjoint du ministère des Affaires étrangères (MAE) français et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS, PIR-Villes).

La publication du Cédérom est le produit concret d'un accord de coopération passé en 1998 entre l'Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques (CAPMAS) et l'Observatoire urbain du Caire contemporain (OUCC).

Le Cédérom en chiffres

Dix ans de travaux de recherche (1993-2003), soixante personnes mobilisées directement dans l'opération. Plus d'un million d'euros investis par le ministère des Affaires étrangères, le CNRS et le CAPMAS.

Environ 11 millions de données statistiques saisies, dispersées dans 280 volumes imprimés.

5 600 entités géo-administratives localisées et minutieusement cartographiées (5 200 villes, villages, quartiers de villes avec leur hiérarchie administrative).

Le premier document présente :

- une translittération latine rigoureuse des toponymes arabes ;
- un répertoire administratif exhaustif des modifications territoriales (journaux officiels, dictionnaires historiques et géographiques).

Les responsables du projet « EGIPTE » et du Cédérom « Un siècle de Recensements »

– Hala Bayoumi, ingénieur de recherche et secrétaire scientifique de l'Observatoire urbain du Caire contemporain (OUCC) ;

– Éric Denis et François Moriconi-Ebrard, chargés de recherches au CNRS, successivement responsables du projet (1993-1997 et 1997-2003), actuellement au SEDET-Paris 7, ont obtenu la Médaille de bronze du CNRS en 1998 pour leurs travaux conjoints relatifs à la création de la base de données « EGIPTE », de l'Atlas du Caire et à l'analyse des territoires et des dynamiques de peuplement en Égypte ;

– Mustafa Mohamad Ahmad, secrétaire d'État ministériel au CAPMAS. Docteur en systèmes d'informations géographiques de la faculté d'ingénierie polytechnique Ain Shams, il a supervisé au sein du CAPMAS la création du Centre d'information géographique en 1990. Ce centre était le premier du genre en Égypte et au Moyen-Orient, ce qui lui a valu plusieurs prix nationaux et internationaux ;

– Tarek Hassan, directeur technique du Centre d'information géographique au CAPMAS, diplômé de la faculté d'ingénierie polytechnique Ain Shams en 1993, il s'occupe de la gestion du projet et des aspects techniques du système d'information géographique.

Un catalyseur des coopérations du CEDEJ avec des partenaires universitaires et institutionnels

Le développement de la base de données EGIPTE et du Cédérom a permis le développement d'un riche tissu de coopération en Égypte et au-delà, dans la mesure où l'expérience acquise en Égypte est à présent mise au service de la coopération au Soudan, notamment sur l'analyse de la distribution du peuplement. Il s'agit de deux projets financés par l'Europe – le CNRS et le MAE cette année, avec l'université de Khartoum et le Bureau central de la statistique soudanais et, à partir de janvier prochain, avec le Bureau statistique du futur gouvernement du Sud-Soudan, dans le cadre du processus de paix Nord-Sud (avec notamment comme enjeu le suivi du recensement de la population prévu par les accords).

Le CEDEJ a donc été le point de rencontre de travaux de coopération aux visées de développement et ayant trait à l'analyse spatiale, socio-démographique et économique en Égypte :

- Avec la GTZ (coopération technique allemande) et le ministère égyptien du Plan, pour la définition, l'évaluation et la qualification des zones d'habitat illégal dans le cadre d'un projet d'amélioration des infrastructures (2001-2002) ;
- Avec H. De Soto, la Banque mondiale et le ministère des Finances, là encore sur le thème de l'évaluation de l'illégal en termes d'habitat mais aussi d'économie dans le cadre d'un projet de légalisation de la propriété (2000-2001) ;
- Avec l'Agence française de développement sur le thème des Clusters économiques en Égypte (2000) ;
- Avec le ministère de l'Habitat et des nouvelles communautés, General Organisation for Physical Planning, pour l'édition de l'Atlas du Caire (1998-2000) ;
- Avec le Haut Conseil pour les Antiquités égyptiennes, pour le développement du système d'enregistrement légal géo-référencé des sites archéologiques égyptiens, leur protection et l'évaluation des risques (subvention de l'aide suédoise) ;
- Avec l'université d'Ain Shams, le groupe SYSTRA et la faculté d'architecture Paris-Belleville sur les usages du métro, et l'évolution de l'offre de transport et de l'accessibilité au Caire (2001-2002).

Bien entendu de nombreuses publications, des thèses et des coopérations scientifiques peuvent être citées en appui de l'intérêt de ce travail continu qui ne cesse d'être valorisé, enrichi et exploité comme en témoignent les nouvelles éditions actualisées du cédérom et annexes comme l'édition électronique du dictionnaire géographique de l'Égypte, le Ramzi.

PROJET DE RECHERCHE

CONDUITES URBAINES ET RISQUE ROUTIER : FRANCE-ÉGYPTÉ**FRÉDÉRIC ABÉCASSIS**

ENS Lettres et Sciences humaines

UMR 5190 LARHRA

frederic.abecassis@ens-esh.fr



Place Ramsès, janvier 2004.

Depuis septembre 2003, un petit groupe de recherche s'est structuré autour d'un programme, « Des conduites urbaines à la sécurité routière : jalons pour une histoire de la construction sociale du risque routier en France et en Égypte », en réponse à l'appel d'offre « Sécurité routière et société », lancé par le ministère délégué à la Recherche. Un site internet, Conduites urbaines et risque routier, France-Égypte (<http://conduites-urbaines.ens-lsh.fr>) offre déjà un espace de débat et de mutualisation des travaux. L'organisation d'un atelier au prochain congrès de l'Association française pour l'étude du monde arabe et musulman (2-4 juillet 2004 à Lyon) est une invitation à présenter des éléments

de complément ou de comparaison, à partager ou affiner des problématiques éventuellement applicables à d'autres terrains, voire une invitation à venir rejoindre le groupe de travail si affinités.

Avec le développement de la motorisation au niveau planétaire, la sécurité routière est devenue « un enjeu de santé publique ». En témoigne la Journée mondiale de la Santé qui s'est tenue à Paris en avril 2004 sur ce thème, tout comme la publication à cette occasion par l'OMS d'un Rapport mondial sur la Prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation. L'opposition tranchée entre un passé où l'accident aurait été conçu comme

une fatalité et un appel à « modifier les perceptions fondamentales » pour faire de l'accident dans l'avenir un risque évitable, mesurable et maîtrisable, invite à adopter une démarche historique et comparative. L'équipe se propose de décliner les différentes modalités de régulation du risque routier en France et en Égypte au cours du XX^e siècle, en mettant en rapport les formes de légitimité de l'intervention publique et les réactions des acteurs de la route. Ce travail devrait combiner trois approches, issues de champs disciplinaires différents :

- une approche historique « classique » visant à identifier les acteurs ayant contribué à construire la question de la sécurité routière, à étalonner leur action dans le temps et à poser les jalons de l'invention d'une politique publique dans les deux pays. On entendra par politique publique les actions institutionnelles visant à normaliser l'espace social de la circulation et à désamorcer les conflits (luttres de classes, luttres d'honneur) qui sont engagés dans la conduite automobile. Leur mise en œuvre demande à être articulée aux représentations comme aux pratiques des acteurs sociaux ;

- une approche de type sémio-historique qui s'attachera à étudier les discours complémentaires, concurrents, voire contradictoires, tenus sur la conduite automobile. Elle cherchera à comprendre comment différents médias ont façonné, au cours du XX^e siècle, un certain nombre de croyances en matière de conduite automobile, de vitesse, de sécurité routière, d'accidentologie et à examiner, en particulier, les variations des seuils de tolérance ;

- une approche de type sociologique, centrée sur les pratiques des acteurs de la route (conducteurs, piétons, mais aussi forces de l'ordre et magistrats), qui devrait s'attacher à mettre en évidence la construction sociale des normes de conduite : codes de la route informels, pratiques différenciées des pouvoirs publics, construction sociale et justification des conduites dangereuses.

La France et l'Égypte représentent deux stades de développement de la civilisation automobile et deux états distincts de la maîtrise de l'espace social de la conduite automobile par les politiques publiques. Ces différences se manifestent comme une évidence autour de plusieurs critères immédiatement perceptibles : taux d'équipement (des ménages, mais aussi voirie, signalisation, codification), état du parc de véhicules, organisation de la formation et de l'apprentissage de la conduite, visibilité et définition des missions de la police routière, hiérarchie des sanctions et des immunités, écart chronologique dans la mise en place des discours de sécurité routière... D'autres différences ont trait aux acteurs et à l'organisation de l'espace social de la conduite. On pourrait ainsi distinguer des conduites régies « de l'intérieur » par l'interaction et des codes de connivence (le klaxon comme prise de priorité, les préséances usuelles, contraintes ou imposées, la « conquête » du passage à un croisement...) et la

présence physique des forces de l'ordre sur la chaussée, contrastant avec des conduites régies « de l'extérieur » par la gestion des flux (voies rapides, synchronisation des feux, caméras de surveillance...). Il faudrait encore ajouter ce que l'on pourrait qualifier de « traits culturels » prêtés aux deux sociétés : prégnance des codes d'honneur et du religieux dans l'espace public égyptien d'un côté, matrice du « bio-pouvoir » dans la société française de l'autre où, selon la définition de Michel Foucault, le vivant serait devenu un enjeu dominant de la production et de la régulation des normes sociales.

Les rapprochements entre deux univers de conduites aussi dissemblables peuvent néanmoins avoir une valeur heuristique. Ils peuvent d'abord se fonder sur le fait que dans les deux États, la conduite pose des questions de légitimité. Si les pouvoirs publics doivent assurer la fluidité du trafic et accompagner les développements économiques associés à ceux de la circulation routière (routes, approvisionnement pétrolier, circulation du fret...), il n'en reste pas moins qu'ils demeurent comptables de la protection des citoyens. La légitimité de l'État se joue dans sa gestion de la circulation, en particulier lorsque celle-ci paraît menacer l'ordre social. Son intervention accompagne et contribue à énoncer les tensions qui se manifestent dans les accidents de la circulation ; elle témoigne aussi des rapports de force qui se jouent dans la typologie des véhicules en circulation ou les catégories causales mobilisées pour rendre compte du malheur survenu sur la voie publique.

C'est sans doute autour de cette question du « monopole de la nomenclature légitime » que réside la pertinence d'une comparaison franco-égyptienne et un regard porté sur l'aire méditerranéenne. La notion d'espace méditerranéen s'est elle-même construite en France au cours du XX^e siècle dans une certaine simultanéité avec l'histoire de l'automobile (et du cinéma) comme un espace « ouvert », en décalage avec la clôture des États-nations et le respect de leurs normes. L'une des hypothèses centrales de l'étude, celle qui justifie un regard décentré, est que les « conduites à risque » pourraient renvoyer, dans leur légitimation comme dans leur pratique, à un modèle de circulation intégrant les conduites d'honneur.

Un premier dépouillement des statistiques du nombre d'automobiles en circulation et de victimes de la circulation en Égypte conduit à distinguer plusieurs phases dans la motorisation du pays :

- 1900-1930 : l'automobile, objet de distraction et de distinction, potentiellement dangereux ;

- 1930-1945 : l'automobile, moyen de communication urbain dont la place est devenue majeure dans le trafic et l'utilisation mieux appropriée ;

- 1946-1990 : « deuxième âge automobile » : entrée dans l'ère de l'automobile à l'échelle du pays, et de façon massive. Les dernières années de la monarchie (1945-

1951) s'avèrent particulièrement meurtrières. Celles des ères Nasser et Sadate ne comptabilisent plus, au niveau national, que des kilomètres d'équipements routiers ;

— des années quatre-vingt dix à aujourd'hui : l'entrée dans l'ère de la régulation. Profond renouvellement du parc automobile, transformation accélérée du réseau de voirie et atteinte de niveaux d'insécurité routière parmi les plus élevés au monde : 44,1 tués sur la route pour 100 millions de véhicules-kilomètres parcourus, contre 1,8 en France en 1996 (Abbas, 2004, p. 149-163).

Cette ébauche de périodisation invite à privilégier, sans exclusive, le choix de l'échelle urbaine comme cadre de travail, en tenant compte des fronts d'urbanisation, et de comparaisons possibles entre villes. Elle permet de formuler une hypothèse de recherche qui nuance et combine les modèles des âges de l'automobile et celui de la théorie de l'apprentissage des organisations. Celle-ci repose sur l'idée que tout changement dans un « système de circulation » est porteur de danger et marque un moment de rupture dans la construction sociale du risque routier. On peut définir ce système par la combinaison des éléments suivants : nature et taux de motorisation ; densités urbaines ; configuration et état de la voirie, organisation du partage de l'espace ; état du parc automobile et des véhicules impliqués sur la chaussée ; réglementation et moyens mis en œuvre pour la faire respecter ; représentations plus ou moins partagées des

« conduites » (en tant que pratiques et normes sociales) légitimes et non légitimes.

C'est sur ces notions de « système de circulation » ou de « système de sécurité routière » que l'on pourrait fonder des comparaisons pertinentes entre la France et l'Égypte, mais aussi, dans leurs dimensions diachroniques, des comparaisons entre des systèmes de circulation successifs dans chacun des deux pays ou entre différents pays de l'aire méditerranéenne. L'objectif du programme de recherches pourrait être de mettre en évidence, sur une durée d'un siècle, des rythmes d'évolution spécifiques de chacun des éléments du système. On se propose notamment de cartographier la voirie carrossable à deux voies dans l'agglomération du Grand Caire et ses rythmes d'évolution. Dans le même temps, on tentera d'articuler ce dispositif technique aux transformations des conduites légitimes telles que peuvent les mettre en évidence des sources historiques ou des entretiens avec différents acteurs du système de circulation. Le souci permanent de comparaison, en évitant l'écueil du culturalisme, pourrait ainsi contribuer à favoriser des actions de coopération franco-égyptiennes en matière de sécurité routière.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

Khaled A. Abbas, " Traffic safety assessment and development of predictive models for accidents on rural roads in Egypt ", in *Accident Analysis & Prevention*, Volume 36, Issue 2, March 2004, Pages 149-163.

PROJET DE RECHERCHE

QUELQUES ÉLÉMENTS SUR LE TISSU URBAIN D'ALEXANDRIE À L'ÉPOQUE OTTOMANE, ÉTABLISSEMENT D'UNE MÉTHODE

VALENTINE DURAND

Doctorante, université de Provence, Aix-Marseille I
valentine-durand@hotmail.com

Les informations présentées ici sont extraites de trois documents de *waqf*-s établissant en fondation pieuse les biens immobiliers de deux riches négociants.

Ces documents constituent la base d'une méthode d'exploitation des informations contenues dans les documents de *waqf*-s (*waqfiya*) en vue, dans un premier temps, de reconstituer l'évolution urbaine de la ville d'Alexandrie du XVI^e au XIX^e siècle ; et, dans un second temps, de tenter de comprendre son histoire sociale, économique, ainsi que la place qu'occupait le port dans l'Empire ottoman.

Le premier document, daté de 1694, établit en *waqf* certains biens immobiliers et fonciers d'Ibrâhîm b. 'Ubayd al-Misrâtî, connu sous le nom de Tarbâna. Les deux documents suivants établissent en *waqf* les propriétés de 'Abd al-Bâqî Jurbajî al-Sharnûbî et sont datés de 1758.

Avant de procéder à l'analyse de ces documents, je souhaite faire deux remarques : premièrement, les documents de *waqf*-s contenant de façon générale différentes informations dans des domaines variés tels que la jurisprudence, l'architecture, l'activité économique et religieuse de la ville (...), je me concentrerai essentiellement ici sur les données touchant au tissu urbain du quartier d'al-Jazîra al-Khadrâ' au XVII^e et XVIII^e siècle ; deuxièmement, l'étude du développement urbain ne peut pas se limiter à la reconstitution du tissu urbain, mais doit aussi prendre en considération les acteurs de son édification. Comprendre les raisons, dans le cas d'Alexandrie, du déplacement de la ville ancienne située à l'intérieur des remparts entre le lac Mariout et la péninsule du Pharos vers cette dernière péninsule dès le XVI^e siècle ; cerner les acteurs sociaux de ce déplacement ; et parvenir, peut-être, à reconstituer la structure urbaine en résultant : ces trois points pourraient mettre en évidence certaines « spécificités » de l'Alexandrie ottomane.

Pour l'étude de ces documents, j'ai premièrement établi un inventaire global des biens immobilisés par les deux fondateurs. On trouve dans ces *waqfiya*-s la description de quantité de bâtiments de différentes

natures, classés en fonction de leur utilité : commerces, habitations et bâtiments religieux. Le nombre d'habitations et d'entrepôts se trouvant à l'intérieur des *wikâla*-s permet d'apprécier l'importance de « ces entreprises immobilières » et d'en évaluer l'emprise spatiale dans la ville.

L'inventaire des biens totalise donc dans les deux *waqf*-s, 76 unités d'habitations (*tabaqa*), 21 maisons (*dâr*), 136 entrepôts (*hâsil*) et 94 boutiques (*hânut*), 3 cafés publics, 3 moulins à huile, 6 ateliers d'artisanat (tissage et tanneries), 2 mosquées et 3 fontaines publiques (*sabîl*-s), soit, au total, 344 constructions.

En plus d'indications quantitatives et fonctionnelles sur les bâtiments, les documents de *waqf* fournissent des descriptions précises de leurs structures architecturales et des aménagements, notamment pour l'eau, qui s'y trouvent. Le texte suit la logique de celui qui parcourt les lieux. Je cite : « Il établit en fondation la totalité de la maison (*dâr*) édifiée au-dessus de la citerne (*sahrîj*) du *sabîl* comprenant une porte donnant sur un petit escalier qui permet d'accéder à un couloir dans lequel se trouve un escalier conduisant à un petit *maq'ad* au-dessus dudit couloir. Du couloir mentionné, on accède au milieu d'un petit patio (*hawsh*) comprenant trois pièces (*bayt*), un iwân, une cuisine, des latrines (*mirhâd*) et une ruine (*kharba*) aménagée pour les poules. Puis, il établit en fondation la totalité de la citerne située dans la rue passante, à proximité de la maison d'habitation du fondateur, du côté nord, pour stocker l'eau potable mise à la disposition de l'ensemble des musulmans, pour tous les usages légaux. »

En ce qui concerne l'eau, les documents de *waqf* donnent des renseignements sur les citernes et leur remplissage, mais aussi sur les puits d'eau potable ou saumâtre et le fonctionnement des *sâqiyya*-s (roue hydraulique) et des fontaines publiques (*sabîl*-s).

Pour finir sur les questions de description, le travail de traduction de ces trois documents a montré la nécessité d'établir un glossaire des termes techniques architecturaux qui, bien que semblables aux termes employés au Caire ou à Damas à la même époque, recouvrent des réalités toutes différentes.

Le document de *waqf* ne contient pas de plan cartographié permettant de saisir les constructions dans un ensemble urbain mais offre une multitude d'indications et de points de repères tels que des noms de lieux de culte, des bâtiments et rues à proximité, des noms de personnes, de *wikâla*-s... Chaque description se termine par une localisation présentée de manière codifiée : « Cet ensemble est limité par quatre côtés d'après les indications qui suivent, la limite côté *qibla* est marquée par la rue le séparant du café des héritiers de feu Qâsim Jurbaji Fistiq et des propriétés des héritiers de feu Khawâja Muhammad ; la limite nord est définie par la première *wikâla* mentionnée ; la limite est, par un terrain en friche qui fait partie du *waqf* cité et par la mosquée du fondateur ; la limite ouest est fixée par le sūq al-samak le séparant de la première *wikâla* citée ».

Ces indications permettent de procéder à une localisation, encore approximative à ce niveau de recherches. Cependant, nous avons pu rassembler plusieurs constructions adjacentes en un certain nombre de grands ensembles repérés sur la carte grâce à des monuments encore existants, cités dans les documents de *waqf*.

En ce qui concerne le *waqf* de 'Abd al-Bâqî, on peut situer trois ensembles comprenant une mosquée, une *wikâla*, nombre d'habitations, de boutiques, d'entrepôts et de citernes. Quant au *waqf* de Tarbâna, on est en mesure de localiser un ensemble comprenant trois *wikâla*-s, une mosquée, deux cafés publics, des dizaines de boutiques et d'entrepôts. Après une étude de terrain croisée avec les informations tirées de différentes cartes — telles que le cadastre de 1933-1948 et la carte établie par une compagnie d'assurance en 1885 répertoriant les propriétaires fonciers de la ville et les différents *waqf*-s —, on est parvenu à localiser précisément une des *wikâla*-s de Tarbâna décrite dans le document de *waqf*. Ce bâtiment existe toujours, transformé aujourd'hui en atelier de menuiserie et en habitations. On connaît à présent sa date de construction et son état initial grâce à la description de la *waqfiya*.

La localisation de ces bâtiments va ensuite permettre d'établir sur carte un certain nombre de points de repère à partir desquels nous espérons pouvoir reconstituer la trame urbaine de la ville et, pourquoi pas, retrouver dans le tissu urbain actuel des vestiges de l'époque ottomane datés avec précision selon les actes de construction. Ce travail de cartographie est d'autant plus important que la toponymie a changé au cours des siècles, rendant plus difficile le repérage de bâtiments ottomans dans la ville contemporaine.

On remarque que la proportion des bâtiments à fonction commerciale est très importante : 73 % pour le *waqf* de Tarbâna et 90 % pour celui d'al-Bâqî. Rappelons qu'André Raymond souligne dans *Artisans et commerçants au Caire au XVIII^e siècle* (1973, p. 251) que « le nombre des caravansérails constitue un indice très sûr

de l'activité économique d'une ville. Leur localisation est très significative, la zone de densité maximale des caravansérails définissant habituellement la zone centrale de la ville. » Or, en observant la trame urbaine et la localisation, même approximative, des bâtiments à but commercial, on parvient à déterminer, sinon le centre, au moins le quartier commercial et économique de la ville ; les quartiers sud et nord constituant peut être essentiellement des zones d'habitations.

Par ailleurs, nos deux négociants sont maghrébins. Et l'on sait que la communauté maghrébine d'Alexandrie a joué un rôle majeur dans l'édification de la nouvelle ville. Déjà très nombreux sous le règne des Fatimides, les Maghrébins émigrent en masse lorsque Grenade redevient chrétienne en 1492. À la fin de la période mamelouke, ils constituent une forte communauté qui s'accroît encore à la période ottomane. En 1609, plus de 200 000 musulmans sont chassés d'Espagne par Philippe III, dont une partie s'installe à Alexandrie, au nord de la vieille ville.

De plus, la pression exercée par l'Espagne sur les villes du nord de l'Afrique (Alger, Tlemcen, Jerba...) et les luttes qui opposent les officiers turcs aux princes locaux forcent une partie de la population à se réfugier en Égypte où elle trouve une stabilité relative. Cette nouvelle vague « d'immigrés » est essentiellement constituée de commerçants qui craignent pour leurs intérêts et qui connaissent Alexandrie : le port est non seulement une place commerciale importante mais il est aussi une des étapes sur la route du pèlerinage ('Abd al-Mu'tî, 2002, p. 167).

Tarbâna est originaire de Misrâta, ville située sur les côtes tripolitaines. Il semble qu'il soit venu s'installer à Alexandrie dans la première moitié du XVII^e siècle, motivé par le commerce, du café notamment, denrée très demandée au Maghreb. Lorsqu'il meurt en 1695, il est considéré comme le plus grand des négociants d'Alexandrie, comme en témoignent ses relations commerciales et politiques à travers toute l'Égypte, le nord de l'Afrique et jusqu'à la mer Rouge.

Quant à 'Abd al-Bâqî, on a peu d'informations sur lui, si ce n'est celles tirées des documents de *waqf*-s. On apprend qu'il est un grand négociant, qu'il porte le grade de Jûrbajî (chef des fantassins) à la citadelle al-Rukn située à l'intérieur des remparts et on peut déduire du document qu'il est mort après 1774.

Commerçante, la communauté maghrébine reste, avant tout, bâtisseuse. Ainsi, l'étude des trois documents révèle que 59 % des bâtiments décrits ont été construits par nos deux fondateurs.

On peut dire que Abd al-Bâqî est un véritable « promoteur », puisque l'essentiel de son activité résidait dans la construction et, comme on l'apprend dans les documents, dans la rénovation des biens qu'il achetait. Les bâtiments des deux hommes étaient largement loués et leur assuraient ainsi une rente fixe.

Ainsi, le *waqf* qui exprime une volonté individuelle d'établir des biens personnels en fondation pieuse, est un document essentiel pour l'historien.

Cependant, ses limites doivent être soulignées : la ville arabe, à l'époque ottomane, constitue un espace multiple où se recoupent différentes influences religieuses, sociales, politiques, culturelles mais qui se caractérise par l'absence d'appareil judiciaire spécialisé... Il est donc essentiel de prendre aussi en considération des disciplines telles que l'architecture, l'archéologie, la géographie, l'histoire pour aboutir à une appréhension globale du tissu urbain d'Alexandrie, une plus grande connaissance de son histoire et de ses habitants.

Je terminerai en citant André Raymond (1985, p. 225-226) : « Les *waqf*-s fournissaient un cadre juridique commode pour la réalisation d'opérations immobilières de grande envergure, la structure éprouvée du *waqf* palliant les lacunes du droit musulman dans le domaine de l'urbanisme et permettant la réalisation d'opérations intégrées. »

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

'Abd al-Mu'îf H., 2002, *Al-buyût al-tijâriyya al-maghribiyya fi Misr fil-'asr al-'uthmânî* (1517-1798), thèse de Doctorat, Université d'al-Mansûra, Le Caire.

Raymond A., 1985, *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris, Sinbad ; 1973, *Artisans et commerçants au Caire au XVIII^e siècle*, Damas, Édition IFD.

(La traduction de ces trois documents a été exécutée à partir de textes édités par 'Awad 'Awad Muhammad al-Imâm, professeur d'archéologie musulmane à la faculté de Lettres de Sûhâj à Assiout en Égypte.)

THE SWEET SMELL OF EXCESS

by Osama Salih

From the air just before dawn breaks
A blaze of lights proudly boasting
Khartoum's expansion, girth, power, wealth
Seeking to emulate that other immoral success story carved out of a desert
Just accept and be humbled by its success
Do not be tempted to examine closer
A diamond encrusted mirage expertly set in a band of water
A Jewel on the Nile

Or perhaps not a jewel on closer inspection
Perhaps the discarded yellow foil of an old sweet
Stamped into the dust yet enough remaining above the surface
Catching the sun, its glint luring the unwary
And footing them into thinking it gold
Fool's gold

But do not awake just yet
Let the fantasy continue a little longer
Before the dream must end as all dreams must
The sumptuousness of the new million-dollar villas
To house the sumptuous new million-dollar men
And their sumptuous million-dollar trophy wives
At a time where it is more important to be seen to be rich
Than to actually be happy
And where the word rich has suffered the same fate as the currency
Hopelessly devalued
So that it raises not a single eyebrow
That a wedding singer is demanding six million local scraps to sing for an hour
But if you expect his new songs then it will cost you eight
Subject of course of you agreeing to change your wedding date
To fit his schedule
To provide him the opportunity to sing for his supper
And what a supper!

Surely Mighty Rome herself never witnessed such lavishness
An orgy of food, dress, jewels and cars that for a moment dull the senses
Like a cold-war arms race of conspicuous consumption
To maintain your place in society you must outspend your neighbour
Your parties must have more food than his
You must invite more people
They must arrive in better clothes and drenched in more perfume
So as to leave more overstuffed
Just as the world reached a stage where there were more nuclear
weapons
[...]

KHARTOUM



UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DU NORD-SOUDAN ORIENTÉ VERS LES STRUCTURES DE PEUPEMENT

FRANÇOIS IRETON

CNRS - CEDEJ

Responsable de l'antenne de Khartoum
iretonf@hotmail.com

Le Soudan est l'un des vingt pays les plus pauvres du monde, le plus grand d'Afrique par son étendue et l'un des plus importants par sa population, estimée à 33 millions d'habitants.

La période dramatique qu'a traversée ce pays durant les vingt/vingt-cinq dernières années, depuis le retournement des indicateurs économiques et la montée de l'endettement de la fin des années soixante-dix, la reprise de la guerre au Sud-Soudan en 1983 et la grande sécheresse de 1983-1985, s'est caractérisée par des déficits pluviaux importants et des inondations, la poursuite de la dégradation des sols et de la désertification des zones sahéliennes, des disettes et des famines. Elle s'est également caractérisée par un conflit armé intérieur qui fut le plus long dans l'histoire de l'Afrique et l'un des plus meurtriers au Sud-Soudan (et, sitôt celui-ci terminé, la naissance d'un autre à l'ouest, dans le Darfour), la succession de deux régimes dictatoriaux, à peine interrompue, de 1985 à 1989, par une année de régime militaire transitoire et trois de démocratie impuissante, de gravissimes atteintes aux droits humains, un auto-ajustement structurel ultra-orthodoxe et radical, supprimant toute subvention à la consommation, réduisant à quasi rien les budgets de l'État consacrés à l'éducation, à la santé et aux services et accélérant la dégradation de nombreuses infrastructures, de massifs déplacements forcés de population, d'intenses migrations « volontaires » internes – modifiant la répartition spatiale du peuplement – et externes, l'appauvrissement de la plus grande partie des Soudanais et la remontée vertigineuse des inégalités socio-économiques. A tout cela, il faut encore ajouter l'apparition de la manne pétrolière (en 1999) et la croissance du PNB qu'elle a contribué à renforcer (5 % par an en moyenne depuis presque dix ans) qui n'ont abouti qu'au renouvellement de l'armement et au renforcement d'un État prébendier et corrompu, favorisant la redistribution des nouveaux revenus entre ralliés au régime, notables, civils ou militaires, banquiers dits islamiques, importateurs et hommes d'affaires. Cet accroissement des inégalités socio-économiques entre strates sociales s'est accompagné d'un maintien, voire d'une augmentation, des inégalités socio-économiques spatiales, régionales et ethniques.

□ L'antenne du CEDEJ à Khartoum, fondée en 1993, dont ont été successivement responsables Ruppert Hasterock et Isabelle Dalmau (anthropologues, boursiers allocataires de recherche du MAE), puis Christian Delmet (anthropologue, chercheur au CNRS) et, pour l'année 2003-2004, François Ireton (sociologue, ingénieur d'étude au CNRS), auquel a succédé en septembre 2004 Karim Rahem (docteur en médecine et en anthropologie politique, chercheur MAE), a effectué, grâce à un financement de l'ambassade de France au Soudan et en collaboration avec le Development Studies and Research Center (DSRC, rattaché à la faculté de sciences économiques et sociales de l'université de Khartoum), une recherche de quatre ans (1995-1999) sur l'évolution socio-économique, ethnique et politique de la région formée par les États actuels de Kassala et Al-Gadaref, dont les résultats ont été rassemblés dans un ouvrage de plus de 500 pages, édité par le DSRC et le CEDEJ, à paraître en février 2005 sous le titre *Land, Ethnicity and Political Legitimacy in Eastern Sudan*, comportant une quinzaine de contributions et coordonné par Catherine Miller, ethnolinguiste, chercheuse au CNRS et, à l'époque des travaux de terrain, chercheuse au CEDEJ. Le Cedej avait antérieurement contribué à l'analyse de l'évolution économique et politique du Soudan dans les années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix, sous la forme d'une vingtaine d'articles publiés dans trois numéros de sa revue, *Égypte-Monde Arabe* (n° 15-16-17, parus en 1993 et 1994, 400 pages), coordonnés par François Ireton de 2001 à 2003. L'antenne du CEDEJ mène également, sous la direction de Christian Delmet, chercheur au CNRS, avec des chercheurs du DSRC et de différents départements de l'université Ahliya, plusieurs enquêtes de terrain à Omdurman sur les réseaux migratoires, économiques, sociaux, politiques et religieux dans cette ville, enquête dont les résultats seront publiés fin 2005-début 2006.

LA NÉCESSITÉ D'UN OUTIL DE CONNAISSANCE SPATIALISÉE

Face à la situation actuelle extrêmement dégradée, mais aussi dans un contexte nouveau de réinsertion du Soudan dans le « concert des nations », liée à la signature des accords de paix entre le Nord et le Sud-Soudan et à la levée de l'embargo dont le pays faisait l'objet, de nombreux organismes internationaux et nationaux, gouvernementaux ou non, cherchent à mettre en place des projets qui visent, à court ou moyen terme, à rétablir les conditions d'une vie matérielle et sociale décente et, à long terme, à instaurer celles d'un développement social et humain dit « durable ». Or, les acteurs soudanais comme les organismes étrangers se retrouvent face à des réalités environnementales, démographiques, économiques et sociales en cours de changement rapide et souvent mal connues d'eux. Dans ce contexte, ils déplorent l'absence ou le manque d'accessibilité de données concernant ces réalités, organisées selon les différentes échelles géographiques et les différents niveaux du maillage administratif de l'immense territoire soudanais. Ces données, quand elles existent et sont diffusées, sont par ailleurs très peu exploitées et le pays souffre d'un grave déficit d'analyse de sa situation actuelle et des transformations récentes dont elle est le produit, déficit en grande partie lié à l'affaiblissement de ses – autrefois – actives et prestigieuses institutions universitaires et de recherche (l'université de Khartoum était, jusqu'à la fin des années quatre-vingt, considérée comme l'une des meilleures d'Afrique et comptait des centres de recherche en sciences sociales réputés).

Or, contrairement à ce qui est trop souvent affirmé, il existe un ensemble non négligeable – même s'il reste très insuffisant au regard des besoins – de données quantitatives et qualitatives concernant les réalités écologique, démographique, sanitaire, socio-économique et socio-culturelle soudanaises. Cependant, l'expérience prouve qu'elles ne sont pas aisément accessibles, qu'elles sont d'une fiabilité inégale – dont l'estimation est délicate – et qu'elles exigent différents traitements, souvent lourds, avant d'être utilisables en vue de recherches académiques ou appliquées. De plus, il est de fait que de nombreux aspects des transformations qui ont affecté les différents domaines cités, pour lesquelles des informations, en particulier statistiques, étaient autrefois rassemblées, n'ont plus fait, durant les quinze ou vingt dernières années, l'objet d'enquêtes sérieuses, en particulier prenant en compte la nécessité de la représentativité des échantillons au niveau des grandes régions et, mieux, des provinces.

La mise en place d'un support actualisable et interactif d'enregistrement, de traitement et de présentation d'informations précises et localisées permettant de décrire et d'analyser la situation actuelle du Soudan dans ses multiples aspects et à différentes échelles territoriales (de l'État fédéré au village), nous a semblée constituer un instrument privilégié de connaissance des réalités

soudanaises. Un système d'information géographique (SIG) du Soudan nous est apparu comme le meilleur type de support envisageable répondant à ces fonctions et exigences, puisqu'il permet de rapporter à des entités territoriales administratives de différents niveaux hiérarchiques toutes les informations les concernant, de types quantitatif (données brutes, taux, indices) comme qualitatif (infrastructures, équipements ou types de productions selon leur nature, etc.).

La mise en place d'un tel SIG avait été vivement souhaitée par les participants du colloque intitulé « On the Harmonization of Socio-economic Indicators and Establishment of National Integrated Information System (NIIS) for Sudan » qui s'est tenu à Khartoum, en février 1998, à l'initiative du Central Bureau of Statistics (CBS), avec le soutien du Fonds des Nations unies pour les Activités de population (FNUAP). Une communication y fut présentée portant sur ce sujet, soulignant les difficultés de mise en place d'un tel système au Soudan (par manque de fonds, d'équipements informatiques adéquats et de formation aux logiciels spécialisés). Parmi les vingt points principaux résumant les discussions du colloque figurait la mise en place d'un SIG : « Some participants stressed the need for a G.I.S. This suggestion was noted by the CBS and it was pointed out that a beginning has already been made by establishing a geocoding system in the 1993 Census which will be adopted in future censuses and surveys. » Cependant, la mention d'un tel SIG ne figurait pas dans les dix recommandations prioritaires du colloque, car il sembla impossible de le mettre en place à court terme.

Bénéficiant d'une implantation datant de maintenant plus de dix ans au Soudan et d'excellentes relations de coopération tant avec les milieux académiques qu'avec les membres du CBS, ainsi qu'avec un certain nombre de représentants d'organisations internationales qui y sont présentes (PNUD, PAM, etc.), l'antenne du CEDEJ au Soudan (A-Cedej-S), établie à Khartoum, s'est proposée de mettre en place un tel SIG et s'est mise à la recherche de financements pour ce faire. Après plus de deux ans de « quête », elle a pu s'engager, depuis juillet 2003, dans un programme de travail d'un an, qui vient juste d'arriver à son terme, et consistant en la fabrication d'un système d'information géographique du Nord-Soudan (SIGNS).

STRUCTURE INSTITUTIONNELLE, FINANCEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

Ce projet, doté d'un financement de 39 000 euros par le programme « Humanitaire Plus » de la Délégation européenne au Soudan (H+DES), est mené en coopération avec le Département de géographie de l'université de Khartoum (DG-UK), dont dépendent quatre collaborateurs du SIG (un professeur de géographie, coordinateur, et trois lecteurs et ingénieurs formés à la cartographie informatisée)

ainsi qu'avec le Bureau central soudanais de la Statistique (CBS) qui met à la disposition du projet six de ses membres (un coordinateur, un démographe chargé des opérations de recensement, un cartographe censitaire, un statisticien-informaticien et deux saisisseurs de données). La rémunération de l'ensemble de ces collaborateurs est assurée par le financement obtenu de H+DES. Des conventions ont été passées en juin 2003 entre le CBS et le CEDEJ, d'une part, et le DG-UK et le Cedej, d'autre part ; elles définissent les rôles et contributions de chaque institution. L'A-Cedej-S gère ce financement et coordonne l'ensemble du travail, par l'intermédiaire d'un ingénieur d'étude du CNRS à plein temps résidant à Khartoum (François Ireton, sociologue) et d'un chercheur au CNRS (Éric Denis, géographe), anciennement rattaché au CEDEJ et maintenant membre du laboratoire SEDET (CNRS-Paris VII), ayant résidé à Khartoum durant toute la phase de montage et de démarrage du programme (de janvier à septembre 2003) et étant revenu à Khartoum lors de trois missions (de deux mois et demi en tout). Conformément aux termes de cette convention, l'A-CEDEJ-S a équipé, en juillet 2003 et grâce au même financement de H+DES, un local attribué au programme dans les bâtiments de chacune des deux institutions (avec, dans chaque local, trois PC pentium 4 en réseau, des logiciels de traitement statistique, d'infocartographie et de SIG, un scanner A3 et une imprimante). De même, l'A-CEDEJ-S a mis en place trois sessions de formation aux techniques de SIG, assurées par Frédéric Dinard, ex-Ater, doctorant à l'université de Caen et spécialiste des SIG, à destination des membres du projet des deux institutions, ainsi que d'étudiants avancés et d'enseignants du DG-UK ; la première, d'une durée de quinze jours et présentant une initiation aux SIG et au logiciel ArcView3, a eu lieu en novembre 2003 et a été suivie par quinze personnes ; les deux autres, l'une d'initiation et l'autre plus spécialisée, d'une durée d'une semaine chacune et suivies respectivement par treize et huit personnes, ont eu lieu du 19 mars au 1^{er} avril 2004. Enfin, deux ateliers de présentation de l'ensemble des résultats (provisoire) du programme ont eu lieu, devant les étudiants et enseignants du DG-UK et à destination de l'ensemble des administrations soudanaises, des ONG soudanaises et étrangères, ainsi que des organisations internationales dépendant des Nations unies présentes au Soudan – avec lesquelles de nombreux contacts ont été établis (PAM, PNUD et FNUAP en particulier).

OBJET, CONTENUS ET RÉALISATIONS

Le SIGNS est orienté vers la cartographie et l'analyse spatiale quantitative et qualitative des structures du peuplement du Nord-Soudan et des caractéristiques démographiques, socio-économiques et socio-culturelles de la population de cette région, trois fois grande comme la France, et qui compte environ 40 000 villages regroupés

en 8 000 « communes rurales », 300 districts ruraux, 70 provinces et 16 États fédérés (soit cinq niveaux administratifs). Le Soudan ne dispose d'aucune couverture cartographique à jour (les cartes au 1/250000^{ème} publiées par le Survey Department datent des années quarante et n'ont été que très peu actualisées), d'aucune liste officielle standardisée (en écritures arabe et latine) de toponymes des lieux habités, ni d'aucune localisation de ces derniers par coordonnées géographiques repérées par GPS. Dans ces conditions, la fabrication du fonds de carte numérisé des lieux habités, des principales composantes géographiques naturelles ou humaines (orographiques, hydrologiques, communicationnelles, etc.) et du découpage administratif à ses différents niveaux emboîtés – l'ensemble de ces trois types d'éléments formant l'infrastructure du SIGNS – ne pouvait être qu'« expérimentale ». Le fonds cartographique d'origine (140 mètres carrés de cartes), scanné, géoréférencé et digitalisé dans le cadre du projet, est constitué des cartes manuelles censitaires de 1993, revues pour l'énumération précensitaire de 2002, cartes élaborées et mises à jour par les agents recenseurs du CBS, par repérage sur le terrain (avec simples boussoles et odomètres) sur la base du fonds au 1/250000^{ème} du Survey Department. La nomenclature des villages et autres toponymes est établie à partir de la digitalisation des villages dont les noms figurent sur les cartes et de la liste des villages précensés en 2002 (listes elles-mêmes non homogènes) ; chaque village est codé selon un code emboîté à 9 chiffres renvoyant aux 5 niveaux administratifs évoqués ci-dessus et le code ainsi créé, actualisable sans modification du code des villages existant, sera repris comme code officiel des localités du Soudan par les instances administratives du pays.

À la fin du projet, en juin 2004, soit onze mois après le début réel du programme, quinze États sur seize avaient été traités : outre celui de Khartoum¹, les trois États du Kordofan et ceux de l'Ouest- et du Nord-Darfour, à l'ouest du Soudan, ceux, au nord, de la Shamaliyya et de Nahr al-Nil, à l'est, de la mer Rouge, de Kassala et al-Gadaref et, au centre, ceux de la Gezira, du Nil al-Abyad, de Sennar et du Nil al-Azraq. Restait l'État du Sud-Darfour qui pose des problèmes particuliers, les méthodes de travail non standardisées employées par son administration statistique régionale et la situation d'insécurité dramatique qui y prévaut ne permettant pas de procéder à l'actualisation optimale des cartes originales.

Le traitement des données de chaque État fédéré suppose l'effectuation des opérations suivantes : (a) saisie informatique de la liste des noms de lieux peuplés, tirée des fichiers de l'énumération précensitaire de 2002 ; (b) codage à neuf chiffres de ces lieux ; (c) mise à jour, réfection et vérification des cartes du CBS ; (d) scannage (en format A0) de ces dernières ; (e) géoréférencement de ces dernières à l'aide des cartes topographiques existantes : cartes du Sudan Survey Department, cartes russes établies

dans les années quatre-vingt sur la base de ces dernières et en partie réactualisées grâce à des images satellitaires, *gazetter*² divers (donnant les coordonnées géographiques de lieux peuplés et de composantes géographiques naturelles), toutes ces sources étant très incomplètes en matière de lieux peuplés et ayant pu être complétées, pour quelques États, par deux milliers de points GPS transmis par le PAM ; (f) digitalisation des lieux peuplés apparaissant sur les cartes du CBS ; (g) comparaison des deux listes évoquées plus haut (tirées, l'une, de la digitalisation des cartes du CBS, l'autre, des fichiers de l'énumération précensitaire de 2002) ; (h) listage des villages recensés mais non présents sur les cartes du CBS et interrogation des administrations statistiques régionales quant à leur localisation exacte ; (i) mise en lien des entités infocartographiques, de leurs codes et de leurs toponymes ; (j) première vérification et entrée informatique des compléments et rectifications de données ; (k) édition provisoire de l'ensemble sur CD-Rom consultable grâce à des logiciels cartographiques simples (Arc Reader). Le délai de fin juin 2004 fixé pour le rendu de l'ensemble a donc été tenu, pour quinze États sur seize, le résultat ne pouvant être que provisoire et modifiable en fonction de l'amélioration des données de base.

PROBLÈMES MATÉRIELS ET INSTITUTIONNELS

Il ne peut être question ici de décrire les différents problèmes concrets, institutionnels et techniques, rencontrés au cours du travail quotidien de production du SIGNS. S'agissant des premiers, on se contentera de dire que le cadre adopté, celui d'une coopération institutionnelle de recrutement de techniciens sur la base de leur seule compétence, s'il est conforme à la vocation de recherche en coopération (ici de fabrication d'outils de recherches futures) avec le CEDEJ, s'est révélé d'une gestion lourde, coûteuse en temps et en énergie.

D'une part, en effet, le projet s'est implanté dans deux institutions distinctes, entre lesquelles une division technique – et donc spatiale – du travail s'est établie : opérations (a), (b), (c), (g) et (h) effectuées au CBS, opération (d) dans une société spécialisée et (e), (f), (i) et (k) au DG-UK, (j) s'effectuant en commun. Le coordinateur permanent a donc dû faire chaque jour des allers retours entre les deux lieux de production (Khartoum connaît des embouteillages croissants), son travail n'a pu être effectué avec toute la vigilance de détail nécessaire et la qualité du travail quotidien s'en est ressentie. Le rattrapage *ex-post* d'erreurs liées aux difficultés techniques, perpétuellement renaissantes et jamais tout à fait identiques dues à la mauvaise qualité des sources, a trop souvent prévalu sur leur prévention et les coordinateurs n'ont pu – sauf exception – contribuer par eux-mêmes aux opérations techniques et encore moins se livrer à de quelconques recherches préliminaires valorisant les premiers résultats du programme.

D'autre part, chacune de ces institutions, l'une technico-administrative et l'autre académique, a son propre mode de fonctionnement et tend à imposer à l'ensemble du programme ses contraintes et visions du SIGNS, en partie inconciliables, respectives sans parler de l'appréhension de ce dernier par leurs autorités en termes de « visibilité » et de « symbole de modernité » plus que d'intérêt réel pour son contenu et pour ce qu'il permettra de réaliser.

DES DIFFICULTÉS FAUSSEMENT « TECHNIQUES » QUI « DONNENT À PENSER »

Les difficultés « techniques » rencontrées sont liées à l'état insatisfaisant des sources cartographiques et toponymiques, qui renvoie non seulement aux déficiences des institutions censées les produire (faible remontée des informations venant du « terrain », équipements obsolètes par manque de moyens financiers – lui-même dû à des choix étatiques et non à une complète « ruine » de l'État –, fuite de la main-d'œuvre qualifiée, nominations de complaisance à la tête de ces institutions), mais encore, de manière beaucoup plus intéressante, aux spécificités de la « construction territoriale » cartographiée qui a de quoi dérouter le petit cadastre napoléonien et ethnocentrique sommeillant en beaucoup de « sigistes », lesquels ne sont guère dépaysés en Égypte, par exemple... Qu'on en juge : un village sahélien et son finage mouvant où l'on pratique les rotations longues n'étant pas cadastré, n'arbore pas ces belles limites administratives apparaissant ailleurs sur les « cartes d'état-major », mais des limites coutumières que l'administration n'enregistre pas ; des régions entières n'apparaîtront donc sur les cartes dont on dispose que comme des semis de points. Points labiles s'il en est : un village de huttes (*tukâl*) de pisé et de tiges de sorgho fond avec les pluies, est laissé à l'abandon lorsque le sol devient trop pauvre et que ses habitants le désertent, ce qu'ils font aussi à cause des sécheresses ou de l'insécurité. Ces derniers migrent, souvent à faible distance du village initial (qui peut rester en partie habité), en reconstruisent un autre qu'ils baptisent du même nom, et deux villages proches se mettent à porter le même nom, cependant qu'un même village, stable, peut changer de toponyme, en particulier si ce dernier était aussi un ethnonyme (nom de fraction de tribu sédentarisée, par exemple) ou un anthroponyme (nom du chef de village, par exemple).

De plus, les toponymes, dans de nombreuses régions du Nord-Soudan dont l'arabe n'est pas la langue maternelle des habitants (montagnes Nouba du Sud-Kordofan, Djebel Marra des Furs du Darfour – qui leur doit son nom –, Dar Massalit de l'Ouest-Darfour et Dar Zaghawa du Nord-Darfour, montagnes Beja de la mer Rouge, etc.), sont souvent entendus et enregistrés par des arabophones « purs » qui ont de ce fait tendance à les arabiser et sont orthographiés par eux, en alphabet arabe, avec difficulté et imprécision ; ceci sans oublier le fait que ces toponymes

ainsi écrits ne sont pas vocalisés et sont prononcés sur la base de leur lecture – et parfois translittérés en alphabet latin – de la façon la plus fantaisiste, au moins en apparence. Enfin, les recopies manuelles successives des toponymes, d'origine arabe ou non, favorisent bien des métamorphoses phoniques, liées en particulier à l'addition, à la soustraction et au glissement latéral des points diacritiques souscrits ou suscrits qui différencient nombre de caractères arabes. Il existe bien au Soudan une commission de standardisation des noms géographiques mais ses travaux n'avancent que fort lentement – sur la base d'un corpus obsolète – et peu de ses membres pratiquent une autre langue soudanaise que l'arabe.

PERSPECTIVES

D'emblée, ce fonds de carte numérique du SIGNS expérimental sera utilisé par le CBS pour la cartographie des résultats de l'énumération précensitaire de 2002 et de deux enquêtes menées par cet organisme sur les services (d'accès à l'eau, éducatifs et sanitaires) et les micro-entreprises, ainsi que pour l'actualisation de la cartographie censitaire du recensement général de la population du Soudan prévu pour 2006. Les utilisations possibles du SIGNS seront nombreuses, tant à des fins de recherches que d'études appliquées menées par et pour les organismes de l'État, les organisations internationales et les ONG. Ainsi conçu et sans qu'il ait été besoin de vaines opérations de « visibilité », le SIGNS rencontre à l'évidence déjà les préoccupations de nombreux experts et organismes spécialisés, avec lesquels des relations ont été établies et des échanges de données ont été réalisés : cellule VAM (Vulnerability Assessment and Monitoring) du PAM, avec laquelle des données géographiques sont échangées, experts du « cluster » statistique du « JAM » (Joint Assessment Mission, préparant la réunion des donateurs d'Oslo), qui voient dans le SIGNS non seulement un outil privilégié pour la préparation du prochain recensement de population, mais encore une base de sondage géographique pour les enquêtes par échantillon, indispensables à l'estimation de la consommation des ménages, en vue de la réfection de la comptabilité nationale soudanaise relevant actuellement de la divination, ainsi qu'en vue de la connaissance de l'incidence de la pauvreté et de l'étendue des inégalités spatio- et socioéconomiques qui n'ont cessé de s'étendre durant ces dernières années. Aide à la production de données statistiques indispensables, le SIGNS sera aussi un outil privilégié d'analyse spatialisée de ces dernières et cette analyse occupera, s'agissant du Nord-Soudan, une partie de l'année universitaire à venir, après le « détour de production » que constitua celle qui vient de s'écouler. Le SIGNS pourra alors commencer à jouer son rôle d'instrument raisonné de connaissance du Soudan et d'aide cognitive critique à sa « réhabilitation et à son développement », hors des cadres d'analyse dogmatiquement

délimités à l'avance par les grandes puissances et organisations, économiques et politiques, qui « s'intéressent » soudain si généreusement à son avenir et se demandent parfois « comment dépenser leur argent ».

Qu'un cadre de SIG possède de multiples possibilités d'applications pratiques, c'est trop clair et souhaitable et c'était l'une des conditions de son financement. L'on est parfaitement conscient du danger de fuite en avant dans la technique, de course vers l'outil « toujours plus performant » mais dont finalement personne ne se sert, paquebot ultra-moderne rouillant finalement sur la grève (et certaines bonnes âmes se chargèrent de le rappeler : « Ce n'est pas de la recherche, vous tombez dans le positivisme technocratique de bureau d'études »). Mais l'on soutient ici : (a) que, dans la situation soudanaise, les recherches « pures et désintéressées » ne peuvent être exclusives de réponses à des « demandes et urgences sociales », clairement identifiées et dont les termes doivent bien sûr être évalués de manière critique et non acceptés tels que définis par les obsessions institutionnelles et idéologiques du moment ; (b) que la fabrication d'un cadre de SIG, comme celle de tout outil cognitif, est une démarche qui contient en elle-même une composante de réflexion et de recherche, en particulier sur les sources elles-mêmes, leur production et leur qualité (il n'existe pas de « SIG polyvalent », chacune de ses utilisations potentielles relève d'une problématique particulière qui suppose une construction particulière incluant une recherche sur les sources, leur agencement et leur mise en relation) ; (c) que, dans le contexte soudanais où ces sources sont fragmentaires, dispersées et de très médiocre qualité, un SIG constitue un excellent instrument de rassemblement et de production raisonné d'informations et un moyen d'évaluer les manques dans ce domaine ; (d) que le meilleur moyen de se garder de la « tentation technocratique » de l'outil pour l'outil et de s'assurer de son utilisation pertinente est de constituer un collectif ou un réseau d'utilisateurs (qu'il s'agisse de chercheurs ou de « praticiens ») qui, à la fois, perfectionnent l'outil en fonction de ses usages nouveaux, discutent de ces derniers et procèdent à une accumulation raisonnée de leurs résultats, garante d'« économie d'échelles ».

NOTES :

¹ La capitale nationale, vaste conurbation atteignant les cinq millions d'habitants, composée de trois villes et divisée en plus de huit cents « quarter councils », fera ultérieurement l'objet d'un SIG spécifique.

² Index officiel des noms de lieux.

DE QUELQUES DIMENSIONS DE KHARTOUM ET DE L'URBANISATION AU SOUDAN

MISE À JOUR

ÉRIC DENIS

SEDET-CNRS7
eridenis@ccr.jussieu.fr



Souk al-^{arabi}, gare routière, Khartoum, 1999.

INVITATION

Ces quelques pages se veulent avant tout une invitation à s'intéresser davantage à Khartoum, l'une des cinq plus grandes métropoles d'Afrique avec 5 millions d'habitants et capitale d'un pays, le Soudan, grand comme cinq fois

la France et un dixième du continent africain. Khartoum est un pôle de concentration d'incroyables inégalités et d'une cristallisation sociale que la relance économique favorisée par la paix potentielle avec le Sud risque encore de renforcer. Et, alors que plus à l'ouest les plus horribles exactions ont été commises et le sont encore, tout laisse à

Tableau 1 : Les dix plus grandes agglomérations du Nord-Soudan, 1955-2000

Rang	2002		Agglomération % urbain	Population en milliers d'habitants							Taux moyen de variation annuelle				
	1993	2002		1955-56	1964-66	1973	1983	1993	2002	1955/65	1965/73	1973/83	1983/93	1993/02	
1	1	40,9	Khartoum	261	460	784	1 343	2 920	3 908	6,2	6,9	5,5	8,1	3,3	
2	2	4,7	Port-Soudan	50	82	127	205	308	450	5,3	5,6	4,9	4,2	4,3	
5	3	4,6	Al-Ubayd	54	64	90	138	229	444	1,8	4,4	4,4	5,2	7,6	
3	4	3,5	Kassala	40	68	100	141	235	338	5,8	4,9	3,5	5,3	4,1	
7	5	3,3	Wad Madani	50	66	107	144	211	319	3,0	6,1	3,1	3,9	4,7	
4	6	3,3	Kusti / Rabak	23	51	84	114	233	316	8,7	6,5	3,1	7,4	3,4	
8	7	3,0	Gadarif	18	46	67	116	181	291	10,4	4,9	5,7	4,6	5,4	
6	8	3,0	Nyala	14	27	60	112	227	290	7,2	10,3	6,6	7,3	2,8	
10	9	1,9	Atbara / Damar	42	58	83	100	139	181	3,4	4,7	1,8	3,4	3,0	
9	10	1,8	Al-Fashir	28	41	52	84	142	170	4,1	2,9	5,0	5,3	2,0	
Total urbain				830	1 424	2 374	3 776	6 825	9 563	5,85	6,60	4,75	6,10	3,82	
Taux urbanisation Nord-Soudan				11,1	15,3	21,2	24,7	32,1	34,0						
Total rural				6 650	7 883	8 814	11 517	14 442	18 605	1,81	1,41	2,71	2,29	2,85	
Taux de population rural				88,9	84,7	78,8	75,3	67,9	66,1						
Nord-Soudan				7 480	9 307	11 188	15 293	21 267	28 168	2,3	2,3	3,2	3,4	3,2	
Sud-Soudan				2 752	3 224	3 684	5 271	4 321			1,7	3,7	-1,9		
dont Juba				2	NA	57	84	125				4,0	4,1		
Soudan				10 232	12 531	14 872	20 564	25 588		2,2	2,2	3,3	2,2		

Source : recensements de la population + 2002 pre-enumeration census (en italique, estimations de population).

croire que Khartoum est au cœur d'une paix qui reste à faire au-delà des accords politiques, dans une remise en cause au quotidien, volontaire, de rapports de dominations sociales et ethniques depuis longtemps incorporés.

UNE MÉGAPOLISATION ACCÉLÉRÉE

Le taux d'urbanisation du Nord-Soudan, le plus élevé parmi les pays du Sahel, a plus que triplé en 47 ans, passant de 11 % en 1955 à 24,7 % en 1983, puis à 34 % en 2002 (une ville étant administrativement définie au Soudan comme une localité de plus de 5 000 habitants ou de moins de 5 000 habitants, mais possédant des fonctions administratives importantes). Le taux moyen annuel de croissance de la population urbaine a été de 3,8 % durant la dernière décennie (contre 6 % durant la décennie précédente ; le taux 1983-1993 de croissance de la population rurale n'étant alors que de 2,3 % contre 2,8 % entre 1993 et 2002). L'urbanisation est très forte jusqu'au début des années quatre-vingt-dix et a pour conséquence la multiplication des villes. Ce processus se nourrit de flux migratoires depuis les campagnes, amplifiés par les cycles de plus en plus rapprochés de sécheresses, de disettes et par la reprise de la guerre au Sud en 1983, notamment au Nord-Kordofan, au Nord-Darfour et dans la province de la mer Rouge.

Ainsi les agglomérations urbaines du pays étaient au nombre de 116 en 2002, contre 47 en 1955. De même, la population urbaine du Nord-Soudan s'est accrue très fortement au cours des cinquante dernières années, passant de 830 000 habitants à 9 563 000 habitants, soit une multiplication par 11,5 quand la population totale n'a été multipliée « que » par 3,5. Le taux actuel de croissance urbaine passé de 6 à 3,8 % témoigne du fléchissement sensible de la croissance de la capitale mais aussi du glissement du processus d'agglomération des populations vers des bourgs qui n'ont pas le statut de villes officielles, alors que le nombre de villes officielles ne croît plus. Le Darfour, la plus grande et la plus dynamique des grandes régions du Soudan, compte, pour 7,4 millions d'habitants, 12 villes disséminées sur un territoire grand comme la France. Le taux d'urbanisation y baisse donc en conséquence entre 1993 et 2002

passant de 14,6 % à 13,3 %. Là comme ailleurs, le nombre de villes officielles ne respecte plus la définition fondée sur la limite des 5 000 habitants. Elle n'est plus mise à jour. Une approche détaillée de la distribution du peuplement et des formes de regroupement s'impose donc d'autant qu'en la matière non seulement l'actualité n'est pas documentée, mais encore il n'existe guère de références. La description précise et l'analyse du système de peuplement seront donc les premières études qui ressortiront de l'exploitation du système d'information géographique Nord-Soudan, réalisé en coopération avec le département de géographie de l'université de Khartoum et le Bureau central de la statistique soudanais – (cf. texte de F. Ireton sur ce projet dans cette *Lettre*).

Malgré une tendance nouvelle à un très sensible tassement de la croissance démographique métropolitaine, peut-être très conjoncturelle, le fossé entre la capitale et les métropoles régionales du pays reste immense : entre 1955 et 1993, l'indice de primatie¹ a presque doublé : en

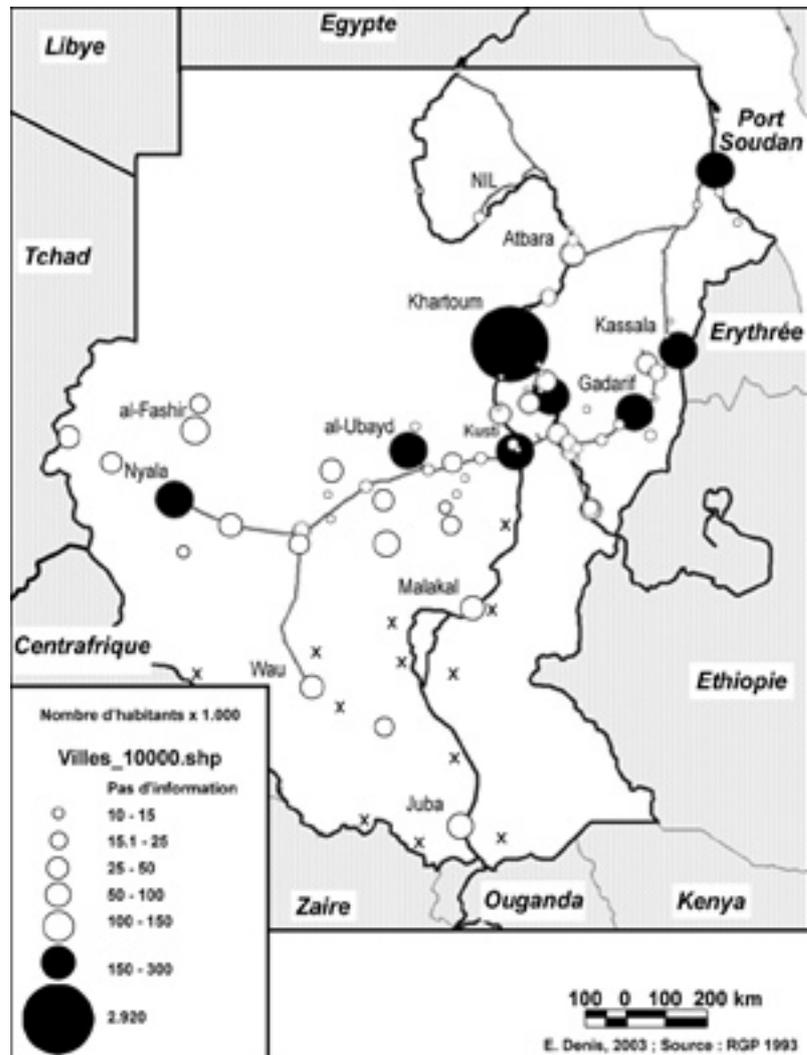


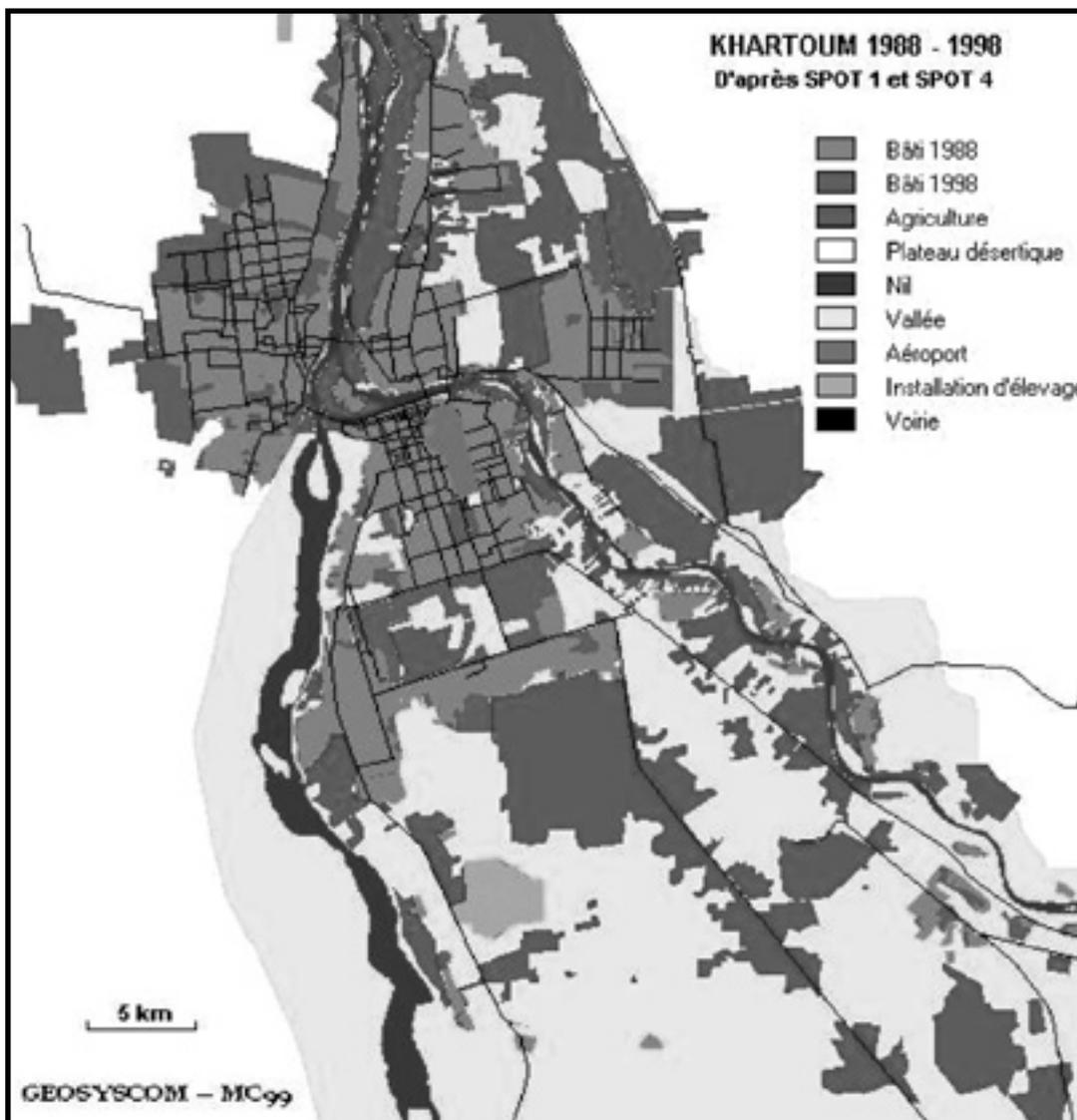
Figure 1 : Les agglomérations soudanaises de plus de 10 000 habitants en 1993

1955, la deuxième ville, al-Ubayd (capitale du Kordofan), était 5 fois moins peuplée que Khartoum ; elle a cédé sa place à Port-Soudan, qui est 9,5 fois moins importante que Khartoum en 1993. Un point d'équilibre semble à présent acquis puisque, entre 1993 et 2002, la primatie aurait même eu tendance à fléchir alors que le système des villes secondaires aurait crû plus fortement que la capitale. Comme dans la plupart des États de la région, lorsque la capitale n'est pas située sur le littoral, la deuxième ville est un port : la situation de Port-Soudan est comparable, en ce sens, à celle d'Alexandrie en Égypte, de Mombasa au Kenya ou de Massawa en Érythrée. Observé dans de nombreux pays, ce basculement progressif des réseaux urbains vers les littoraux, initié par les intérêts coloniaux, se renforce avec l'intégration en cours des marchés nationaux à l'économie-Monde et la politique du régime clairement orientée vers l'extraction des richesses, d'abord

agricoles et désormais pétrolières. Ceci tend à expliquer le sensible avantage de Port-Soudan par rapport aux 5 autres métropoles régionales. Le terminal pétrolier inauguré en 2000 dans de nouvelles installations portuaires proches de Port-Soudan renforce encore l'association avec Khartoum par où passe l'oléoduc qui draine l'or noir depuis la région de Bentiu, de part et d'autre du site pionnier d'Heglig à quelque 500 kilomètres au Sud-Ouest (300 000 barils/jour en 2003). À l'issue de la période, émerge ainsi un modèle d'organisation christallérien presque parfait et centré sur le Nord-Soudan : une métropole dominant 6 villes secondaires de taille quasi égale.

Le doublement de la population d'al-Ubayd entre 1993 et 2002 vient toutefois recomposer la hiérarchie des villes secondaires. À nouveau, al-Ubayd est aussi grand que Port-Soudan et marque ainsi un rééquilibrage vers l'Ouest, consécutif à l'essor pétrolier plus au sud, au

Figure 2 : Source Spot 1 et 4; traitement Michel Chesnais



passage du pipeline, à l'ouverture d'un axe autoroutier le reliant à Khartoum en 2000 et à une déprise rurale de la région. L'exode rural était déjà très marqué durant la crise de la décennie précédente. Voilà donc vingt ans que le Nord-Kordofan perd des habitants en valeur absolue mais cela ne se traduit plus uniquement par des flux directs vers Khartoum. Désormais, al-Ubayd polarise beaucoup plus fortement les populations. Sa dynamique s'affiche comme un indicateur majeur du poids croissant de l'Ouest, incontournable sur la route du Darfour et de ses presque 8 millions d'habitants, mais aussi comme base arrière des développements pétroliers et de l'exploitation des potentiels d'élevage, voire agricoles, du Sud.

La capitale, Khartoum, a pris une place toujours plus considérable dans la population urbaine du Nord-Soudan passant de 31,4 % en 1955/1956 à 42,8 % en 1993. Du fait du redéploiement sensible du peuplement, notamment dans le Darfour, d'une moindre polarisation de l'exode rural et des flux de déplacés, ce poids a toutefois tendance à se stabiliser entre 1993 et 2002 autour de 40 %. Il était impossible pour une capitale de cette taille de continuer à croître à un rythme engageant plus qu'un doublement en dix ans (8 % par an) plus qu'une décennie, ne serait-ce que par assèchement relatif des foyers d'immigration.

Khartoum s'impose néanmoins comme la plus peuplée des villes du Sahel, devant Dakar à l'autre bout du continent, et de toute l'Afrique orientale, devant Addis Abeba et Nairobi, capitales de pays plus peuplés mais moins urbanisés. Comme dans beaucoup d'autres pays, la période de construction nationale après la proclamation de l'indépendance en 1955 par un gouvernement uniquement constitué de Nord-Soudanais s'est traduite par un renforcement du rôle de la capitale, par l'essor de l'administration centrale et la poursuite d'une politique d'industrialisation centralisée

qui ne cesse de drainer les migrants des provinces (el-Bushra, 1980). Toutefois, son poids n'augmente que très sensiblement, de 4 points entre 1955/1956 et 1983, alors qu'ensuite, en dix ans, de 1983 à 1993, sa suprématie dans la hiérarchie urbaine s'accroît de plus de 7 points, forte d'un taux de croissance annuelle sans précédent dépassant 8 % par an ! Aussi, en 1993, Khartoum capitalise-t-elle un tiers de la croissance urbaine du Soudan. A présent, le taux de croissance de la métropole s'est nettement infléchi, même s'il demeure exceptionnellement élevé pour une métropole de cette taille, puisque encore de l'ordre de 3,3 %².

ÉTALEMENT

Accueillir plus d'un million habitants supplémentaires (croissance naturelle plus migration) entre 1993 et 2002, 1,7 durant la décennie antérieure et déjà 640 000 entre 1973 et 1983, implique une extension ou une densification sans précédent de la métropole. En l'occurrence, il s'est agi d'un étalement. Bien que très lâche, l'occupation du sol dans l'agglomération existante n'autorise pas une forte densification. La partie urbanisée est clairement cadastrée et appropriée sur la base de vastes concessions dont les plus petites font 250 m² et les plus grandes dépassent les 600 m² ; et elle ne fait l'objet que d'un très faible marché de subdivision. La densification n'est pas courante, à l'exception de quelques zones inondables, de fonds de *wadi* qui ont pu être squattés temporairement par des primo-arrivants jusqu'à leur déguerpissement et parfois leur relogement, par attribution de lots, plus loin en périphérie sur des terrains publics concédés à crédit mais toujours au péril des pluies et en l'absence quasi-totale d'équipement, y compris de l'accès à l'eau qui reste souvent précaire et dépendant de l'investissement d'ONG.

Car, même si Khartoum n'a de cesse de déborder les schémas supposés orienter son extension et organiser son équipement en infrastructures, la maîtrise foncière demeure très forte. Certes, elle n'a jamais été complète, les primo-extensions irrégulières sont devenues dominantes, mais force revient rapidement à la loi et à l'application des schémas cadastraux, soit par régularisation sur place, soit par réattribution de lots en périphérie lointaine ou encore par déguerpissement sans compensation et parfois usage de la force. Il faut reconnaître la capacité des services compétents à garantir, dans la majeure partie de l'agglomération et de ses extensions, l'intégrité de la propriété publique et privée, de même que les tracés et réserves inscrites sur les plans cadastraux. La protection de la propriété foncière est de fait un élément essentiel du fonctionnement de l'économie métropolitaine soudanaise, fondé sur la fixation de la valeur du foncier dans un contexte de forte inflation, de dévaluation constante de la monnaie et d'incertitude de l'investissement productif. L'entreprise commerciale et industrielle est en effet légalement moins protégée que le foncier et ses revenus davantage taxés.

Tableau 2 : Évolution de l'occupation du sol entre 1988 et 1998

	1998		Variations 1988/1998	
	Km ²	%	Km ²	%/an
Bâti	414,9	12,7	120,2	3,5
Agriculture	430,8	13,2	-126,6	-2,5
Désert	1 381,5	42,2	-65,8	-0,5
Nil	88,7	2,7	-84,2	-6,5
Vallée	942,5	28,8	174,1	2,1
Aéroport	6,0	0,2	0,2	0,4
Élevage	11,3	0,3	-18,0	-9,1
Total	3 275,7	100,0	-1	0,0

Source : Spot Image ; traitement M. Chesnais, Geosyscom.

L'amplitude et les formes de l'extension peuvent être évaluées à partir de la comparaison de deux fichiers images, l'un de 1988 et l'autre de 1998. Il en résulte que l'agglomération s'est étendue d'un quart, soit de quelque 120 kilomètres carrés, entre 1988 et 1998. Les autres variations sont conséquentes ou proviennent des dates de passage du satellite : l'image de 1988 a en effet été prise au moment des crues des deux Nils, en juillet, d'où une emprise du fleuve deux fois plus élevée qu'en 1998 où le « cliché » date du mois de janvier.

Le taux moyen annuel d'étalement du cadre bâti durant la période se révèle de 3,5 %. À taux constant, il induit donc un doublement de l'agglomération tous les 20 ans. Cela signifie encore, malgré l'ampleur de l'étalement, qu'une densification est en cours puisque le taux de croissance démographique reste plus élevé. Dans l'urgence et la précarité, Khartoum devient aussi une des métropoles parmi les plus denses d'Afrique avec plus de 10 000 habitants par kilomètre carré, signe encore une fois de l'importance accordée par le régime à la maîtrise de la rente foncière qui reste un revenu majeur. La densification de Khartoum n'est toutefois pas apparente car elle ne s'accompagne pas d'une élévation du bâti, du moins en périphérie. Le *hush*, l'enclos familial, demeure en effet la norme. En 1993, 92 % de ménages vivaient dans des maisons individuelles d'une ou plusieurs pièces et d'un seul étage. Ainsi, 60 % du sol de l'agglomération sont occupés par les fonctions d'habitation, alors que les espaces publics et la voirie ne s'étendent que sur 25 % et les services sur 15 % – les souks essentiellement. Ces derniers sont d'ailleurs les lieux, avec la voirie, où se mesurent très clairement la densité et la densification marquées par des difficultés à circuler croissantes. Dans les extensions populaires en 1993, les densités pouvaient déjà ponctuellement dépasser 30 000 habitants par kilomètres carrés, comme à Hag Yusif, précisément à Maygûma et Hilat Kuku. À Umbadda, extension populaire largement régularisée d'Umdurman, à l'ouest de l'agglomération, les densités atteignaient déjà 14 000 habitants par kilomètre carré en 1993 et ont doublé depuis, sans élévation du bâti.

La taille des parcelles s'est largement réduite et elles sont de plus en plus densément loties. Plusieurs familles partagent couramment les lots dans les extensions récentes, chacun y construisant son abri selon ses moyens ; d'aucuns louent aux primo-arrivants, d'autres rejoignent des proches. Dans les extensions les plus précaires, les tentes voisinent avec les abris, accommodant les matériaux de récupération en tout genre, et s'agrègent au bâti fait de briques de terre crue qui se consolide au gré de l'insertion de la famille et des opportunités de travail de ses membres. Souvent, l'enclos délimité par un mur d'enceinte n'existe pas, né d'une appropriation illégale directe ou *via* des intermédiaires, le parcellaire reste incertain et dessine une propriété qui demeure contestable alors que les besoins de revenus amènent à des bourrages et des redécoupages incessants et rarement enregistrés. En 1993, 16 % des unités familiales

n'étaient pas entourées d'un mur. Les Dar al-Salam forment aussi un parcellaire dense au regard des normes citadines traditionnelles. Les lots cadastrés varient entre 500 et 200 mètres carrés selon la catégorie des quartiers classés de la première à la troisième. Mais 85 % du stock de logements appartient à la troisième, voire à la quatrième catégorie et à l'habitat illégal. L'insécurité de la propriété concerne 40 % de l'habitat. Les 15 % restants forment les quartiers centraux et leurs extensions (El Agra, 2002). Cette répartition reflète évidemment la structure sociale.

Dans les trames d'accueil planifiées sur les marges de l'agglomération – ces extensions de substitution à l'habitat illégal de quatrième catégorie –, les lots de base font entre 200 et 250 mètres carrés, mais ils font ensuite l'objet d'un redécoupage et d'un bourrage. Le Dar al-Salam le plus étendu et le plus peuplé occupe les marges désertiques à l'extrême ouest d'Omdurman. En 1993, il comptait déjà, six ans après les premières implantations, 73 000 habitants et plus de 200 000 en 2002, soit un taux de croissance annuel de près de 12 % par an ! Les terrains sont distribués par les services compétents à des migrants anciennement insérés dans la ville, plutôt à des déplacés en mesure de prouver une résidence continue depuis 1990 et qui squattaient des terrains péri-centraux convoités. Les gens originaires du Sud y sont majoritaires, suivis des populations de l'Ouest. Chaque lot accommode rapidement plusieurs ménages. L'essentiel de la densification, répondant aux normes de solidarité et d'hospitalité, résulte du processus de migration humanitaire où les primo-arrivants ont à loger progressivement de plus en plus de membres de la famille et de proches qui viennent chercher refuge, travail et nourriture dans la capitale après avoir tout perdu dans leur région d'origine : leur troupeau ou leur récolte faute de pluie, ou fuyant les exactions liées à la guerre au Sud-Soudan, l'insécurité et les conflits tribaux (pasteurs versus agriculteurs en particulier) dans le Darfour. Cette hospitalité impérative grève lourdement les capacités d'insertion et de sécurisation des familles.

En 1993 à Khartoum, les ménages, dont 35 % comptaient au moins 8 membres, étaient composés d'à peine 40 % de familles nucléaires, contre 42 % de familles étendues et 18 % de familles composites alors que 7 % des ménages n'avaient aucun membre travaillant, 42 % un seul et 23 % deux. Les enquêtes dans les quartiers abritant majoritairement des migrants récents du Sud indiquent aussi que les femmes sont davantage et plus rapidement insérées que les hommes et de ce fait travaillent beaucoup plus, deux à trois fois plus, apportant l'essentiel des maigres ressources des ménages.

On l'aura compris, la densification s'associe à l'extension. Elle tient à l'intensité de l'apport migratoire et au mode d'accommodation populaire qui y est associé : aux modalités solidaires³ de faire face aux crises. Ainsi, par appropriation illégale des franges désertiques et bourrages, les vides entre les extensions légales et les quartiers périphériques se trouvent à présent totalement comblés, réduisant l'isolement planifié et initial des Dar al-Salam.

Tableau 4 : Les trois villes formant l'agglomération

		Omdurman	Khartoum	Khartoum Nord	Agglomération		Omdurman	Khartoum	Khartoum Nord	Agglomération
Population en milliers d'habitants	1955-56	116,2	97,5	46,9	260,6	Répartition de la population (%)	44,6	37,4	18,0	100,0
	1964-66	192,9	185,4	81,7	460,0		41,9	40,3	17,8	100,0
	1973	299,4	333,9	151,0	784,3		38,2	42,6	19,3	100,0
	1983	526,2	476,0	340,9	1 343,0		39,2	35,4	25,4	100,0
	1993	1 271,4	947,5	700,9	2 919,8		43,5	32,5	24,0	100,0
	2002	1733,6	1319,7	872,8	3926,1		44,16	33,61	22,23	100,00
Taux moyen de variation annuelle en %	1955/65	5,48	7,00	6,02	6,16					
	1965/73	5,65	7,63	7,99	6,90					
	1973/83	5,80	3,61	8,48	5,53					
	1983/93	9,22	7,13	7,48	8,08					
	1993/02	3,51	3,75	2,47	3,29					

Source : Recensements et pré-énumération pour 2002, Bureau central de la statistique, Khartoum.

REDISTRIBUTION DÉMOGRAPHIQUE DANS LA MÉTROPOLÉ

Khartoum se compose de trois agglomérations séparées par le Nil Blanc à l'Ouest et le Nil Bleu au Nord-Est qui confluent au centre de Khartoum, au niveau de l'île de Tûtî, pour former le Nil unifié ensuite jusqu'au Caire ; à l'ouest : Omdurman ; au Sud : Khartoum ; et au Nord : Khartoum-Nord. La ville de Khartoum, fondée en 1830 entre les bras du Nil comme siège du pouvoir égyptien à la suite de la conquête du Soudan par les fils de Muhammad °Alî bientôt suivis des Anglais, est rasée lors de l'expérience proto-nationaliste mahdiste en 1885 et reconstruite après la reconquête anglo-égyptienne en 1898. Dans l'intervalle, les partisans du Mahdi, où dominent les populations arabes de la vallée du Nil en amont de Khartoum, fondent Omdurman sur la rive ouest. Cette dernière se peuple rapidement par apports successifs de population du Nord et de l'Ouest ainsi

que d'esclaves capturés dans le sud et l'ouest du Soudan – ces derniers ont constitué jusqu'au deux tiers des habitants (cf. Stevenson, 1980). Khartoum-Nord émerge dans les premières années du XX^e siècle après l'arrivée, en 1899, de la ligne de chemin de fer qui suit la vallée jusqu'à Wadî Halfa. Progressivement, le Nord devient la zone industrielle de Khartoum. Il croît ensuite au rythme de l'essor industriel, attirant les migrants. Les premiers quartiers de logements précaires s'y imposent pour accommoder la main-d'œuvre ouvrière et les portefaix.

Ce ne fut qu'après l'indépendance et la constitution d'une administration centrale forte que Khartoum devint à nouveau plus peuplé qu'Omdurman. Mais, dès les années soixante-dix, le centre est saturé et Khartoum croît uniquement au rythme du peuplement de ses extensions populaires souvent non contrôlées vers le Sud. Dès cette époque en effet, son centre à vocation tertiaire de commandement en dehors du souk qui perd rapidement de son exclusivité au profit

des souks périphériques commence, avec le vieillissement et le départ des communautés étrangères comme avec le renchérissement du sol, à perdre des habitants au profit des fonctions commerciales et des services spécialisés. À l'ouest de l'aéroport au début des années quatre-vingt émerge encore le quartier résidentiel de Ryad qui prolonge celui d'Imarat. Ces noms évoquent les lieux de capitalisation foncière des immigrés qualifiés, des médecins et ingénieurs, lotis de villas cossues inspirées du rêve américain hybridé des valeurs ostentatoires des monarchies pétrolières. Ces extensions accueillent sur une trame très peu dense une élite qui ne s'élargit guère et reste l'héritière des grandes familles maîtrisant le foncier de la capitale. La reprise de la croissance démographique à Khartoum entre 1983 et 1993 (7,13 %/an), alors qu'elle était tombée à 3,6 % durant la décennie antérieure, tient à son extension populaire. Elle indique un débordement incontrôlé vers le Sud sur des réserves publiques. Elles abritent à présent des populations déplacées et réfugiées des sécheresses et de la guerre, notamment à Mayo et à Kalakla. Kalakla accueille aussi, par attribution de lots, les familles des fonctionnaires et des militaires. Depuis, l'extension vers le Sud a trouvé ses limites, et malgré un processus de bourrage accru, les prix élevés du foncier et la disparition des opportunités de squattage ont ramené le taux de croissance de Khartoum à 3 %.

Malgré ces extensions à Khartoum même, c'est à nouveau Omdurman qui s'affirme et représente le tiers dominant de l'agglomération. Khartoum Bahri gonfle aussi de nouveaux quartiers d'accueil des populations migrantes, sur ses marges nord et est. Mais c'est définitivement Omdurman qui connaît la plus forte croissance avec près de 750 000 habitants supplémentaires en dix ans alors que les deux autres parties totalisent un excédent à peine supérieur à 800 000. À présent, Omdurman accueille près de 2 millions d'habitants et, entre 1988 et 1998, s'est étendue de 56 kilomètres carrés, c'est-à-dire de plus des deux tiers en dix ans. La précarité des conditions de vie laisse difficilement transparaître des formes transitoires de fabrication de nouveaux quartiers. Pourtant, en certains endroits, des consolidations sont le signe de formes indéniables de promotion urbaine qui témoignent des compétences ou des fortes capacités des habitants à s'intégrer, en contradiction avec tous les discours normatifs sur l'importation de traditions rurales incompatibles avec la vie urbaine. Une grande part des migrants aboutit à Khartoum au terme d'un long périple, d'une fuite parfois, qui les a conduits de bourgs en villes en passant par des camps, notamment pour les populations du Sud. Un parcours d'apprentissage qui, associé aux solidarités communautaires, favorise des formes d'insertion, souvent subalterne. Lors des sécheresses, les migrations directes des gens de l'Ouest vers Omdurman sont en revanche plus fréquentes, mais souvent compensées par la solidité des liens familiaux.

CONSÉQUENCES DE L'ÉTALEMENT

À l'éclatement initial de part et d'autre des branches du fleuve s'ajoute à présent l'inversion des densités avec des extensions populaires très peuplées mais aussi très marginales et, par conséquent, distantes des opportunités de travail⁴. L'accessibilité est donc dépendante d'une capacité à circuler très coûteuse. Ce coût, voire parfois la pénurie en moyens de transport et, il y a encore quelques années, d'essence, confinent une large partie de la population à la marginalité absolue. La marche demeure le moyen de transport dominant, même si l'abondance de pétrole depuis 2000 favorise l'essor de l'offre de transport et l'amélioration des axes majeurs, car en revanche le coût du transport ne cesse d'augmenter.

La distance, associée à la pauvreté, réduit les opportunités d'intégration urbaine des migrants. Telles sont les conséquences de l'accommodation marginale des groupes les plus précaires ; une dissémination à l'écart. Une alternative encore avancée officiellement pour s'opposer aux densités extrêmes si souvent décriées au Caire. Ces dernières y sont en effet perçues comme le symptôme de tous les maux apparents estampillés du sceau du surpeuplement. Pourtant, en réduisant les distances, les densités favorisent au moindre coût l'accessibilité et la connexion aux services en réseau. À l'inverse, les habitants de Khartoum ont à subir les affres d'une trame lâche, encore amplifiées par une crise profonde de subsistance, la réduction des dépenses publiques et la libéralisation des tarifs des services en réseau. Au-delà de la crise actuelle, la forme « relâchée » de l'agglomération est donnée à jamais avec ce qu'elle implique comme surcoût sans que l'on puisse imaginer quelle forme de gouvernement pourrait prendre en charge les investissements nécessaires, notamment en matière de transport et d'assainissement. En 1993 à Omdurman, 71 % des ménages possédaient pour tout équipement sanitaire de simples latrines et 64 % en moyenne dans l'agglomération, entretenant les risques sanitaires, du choléra à la malaria. De même, entre 25 et 30 % des ménages ne disposent pas d'eau potable à proximité immédiate et doivent l'acheter à prix d'or à des porteurs d'eau – s'ils le peuvent.

Actuellement, la totalité du coût des services repose sur des familles pauvres, engageant d'irréversibles dégradations de la santé et de l'environnement. Quelques projets portés par des organisations non gouvernementales, du type nourriture contre travail d'intérêt collectif notamment, permettent toutefois d'étendre les réseaux d'eau potable et les drains contre les inondations. Mais il ne suffit pas d'amener les réseaux, il faut qu'ensuite les familles puissent payer et, clairement, beaucoup en sont totalement incapables. L'absence de subvention et l'incorporation totale des coûts dans les tarifs aux consommateurs amènent une grande partie des familles des extensions récentes à ne pas se connecter à l'électricité et à continuer à s'éclairer à la lampe à pétrole et surtout à vivre au rythme du jour et de la nuit. À Omdurman encore, en 1993, 57 % des ménages

s'éclairaient toujours de cette manière – ils étaient 44 % dans l'ensemble de l'agglomération – ce qui signifie aussi qu'ils ne disposaient ou n'utilisaient plus aucun équipement électroménager, pas même un frigo. En 1999, une enquête représentative indiquait que la part de ménages utilisant l'électricité n'avait absolument pas augmenté, voire s'était sensiblement réduite - 56,5 % ; alors que 42 % des ménages disposaient d'un frigo⁵. L'absence d'augmentation de la part d'usagers de l'électricité témoigne des difficultés à devenir sociétaire de la ville. Il faut encore souligner la faible progression de la distribution d'électricité et la très mauvaise qualité de la desserte au-delà d'un rayon de 5 à 6 kilomètres des centres de production et des transformateurs moyenne tension, tous proches des quartiers centraux et de leurs extensions résidentielles. La faiblesse de la production comme le manque de réseaux moyenne tension contraignent très fortement l'élargissement du service. La desserte en électricité progresse moins vite que le téléphone. Cette pénurie devrait être en partie résolue par la mise en service de deux nouvelles centrales thermiques au nord de Khartoum s'appuyant sur la disponibilité pétrolière⁶. Mais, dès lors, l'accès deviendra encore davantage une question de coût.

La résignation face à l'augmentation des prix, l'absence d'adhésion au service, la déconnexion parfois même, montrent à quel point des populations en état d'extrême pauvreté intériorisent leur condition, loin de se révolter comme le prédisent sans nuances les conjoncturistes à l'occasion de telle ou telle hausse significative d'un service ou du pain⁷. Très significatifs encore, en 1993, le bois et le charbon de bois assurent plus de 80 % des besoins de chauffe pour la cuisine à Khartoum et encore plus de 60 % en 1996. Certes, avec l'exploitation pétrolière, le kérosène et le gaz en bouteille sont en principe nettement plus accessibles, mais le charbon de bois reste beaucoup moins cher. En restant très lucrative, notamment parce qu'elle exige très peu d'investissement, la filière du bois de chauffe entretient la déforestation et donc la désertification, elle-même génératrice d'une migration de subsistance.

Au total, cette situation pose la question de la modernisation. Certes, elle tend à se réaliser, à s'affirmer matériellement au travers de ses attributs techniques, mais les profondes inégalités de répartition inscrites dans l'ethnicisation du monde social cristallisée sans ambiguïté ni détour dans les topographies de la capitale n'amènent pas un élargissement notable des bénéficiaires du progrès. La modernisation par et pour le marché, dans des conditions de quasi-monopole de fait pour la plupart des services, cristallise les inégalités alors que l'offre s'élargit. Il n'est plus question de pauvreté dans un contexte de pénurie mais d'appauvrissement dans un contexte d'abondance relative. L'exclusion devient donc plus flagrante ; le fait d'éteindre l'ampoule électrique faute de pouvoir acheter de l'électricité s'apparente à une forme de retrait du marché, ce cadre normatif supposé uniformiser les valeurs sociétales. De même, pour ceux qui sont réduits à la marche sous une

chaleur accablante ou ont renoncé à fréquenter la ville faute de pouvoir accéder aux transports urbains, la question n'est plus que les pompes à essence soient vides mais que le service est inaccessible à une large frange de citoyens. Se nourrir et nourrir les siens demeurent la préoccupation centrale de la majorité de la population. En moyenne, dans l'État de Khartoum, 21 % des habitants souffrent d'une malnutrition chronique qui les fragilisent face aux maladies courantes comme la malaria. Dans les extensions populaires, ce sont même 60 % des habitants qui doivent se contenter d'un seul repas par jour constitué essentiellement de farine (pain et bouillie de sorgho)⁸.

La division sociale dans la densité est radicalement différente de la division sociale dans la distanciation. Au Caire, la construction des inégalités et la stigmatisation des quartiers populaires, de leurs habitants, passent par l'illégalité de la construction alors qu'à Khartoum, marqué par une grande diversité ethnique, c'est immédiatement la légitimité d'être là venant d'ailleurs, l'identité ethnique et régionale qui construit les hiérarchies, assignent à un lieu et à des compétences ou incompétences dans un espace fortement découpé par des vides à défaut d'être totalement maîtrisé. La présence des déplacés et des réfugiés et, plus largement, d'une diversité ethnique sans égale construit un rapport de la métropole au pays qui contraste avec l'apparente unicité égyptienne. À Khartoum, l'appartenance régionale et ethnique est transposée dans la propriété du sol avec des gradients centre-périphéries très nets. L'origine et la date d'arrivée déterminent presque sans exception les positions dans la ville, les modalités d'insertion comme la sécurité de l'établissement. L'ethnicisation extrême des rapports sociaux amène Khartoum à concentrer les contradictions du Soudan dans son ensemble et à les graver dans sa trame foncière. Ensuite, les stratégies matrimoniales marquées par l'endogamie familiale, tribale puis régionale pérennisent cette empreinte foncière et les rapports de domination qu'elle transcrit dans l'espace.

NOTES :

¹ L'indice de primatie est le rapport entre la population de la première et de la deuxième ville du pays. Selon les théories de la géographie urbaine, et dans le cas d'un système de villes parfait, du point de vue statistique, il devrait être égal à 2.

² Nous nous référons ici aux données du pré-survey censitaire de novembre 2002. Si le recensement de 1993 a été le dernier à être publié, un nouveau recensement était prévu pour avril 2003. La préparation de ce dernier a suivi son cours jusqu'à la fin de l'année 2002, notamment la pré-énumération qui permet d'organiser les opérations suivantes et donne de façon précise, par comptage, foyer par foyer, le nombre de familles et d'habitants par village et par quartier pour tout le Nord-Soudan. Le recensement lui-même a été reporté en prévision d'un accord de paix prévu pour l'été 2003 et toujours attendu fin juillet afin qu'il puisse couvrir de façon harmonisée le Nord et le Sud-Soudan – le comptage représente évidemment une étape déterminante du processus de paix, déterminant les rapports de force et la répartition des richesses. Nous avons pu avoir accès aux données de

2002, dans le cadre d'une coopération visant l'élaboration d'un SIG sur le peuplement détaillé du Nord-Soudan associant le département de géographie de l'Université de Khartoum et le bureau central de la statistique. Ce projet est financé par la délégation européenne à Khartoum (Programme Humanitarian Plus, le CNRS et l'ambassade de France) et doit être étendu au Sud-Soudan en 2004-2005.

³ Il ne faudrait toutefois pas idéaliser des solidarités qui relèvent d'obligations morales et ne se réalisent pas sans résistances. Les stratégies individuelles et des uns contre les autres, comme la délinquance et le vol, sont aussi très prégnantes et parfois très organisées. De même, les migrations humanitaires engendrent en masse des éclatements familiaux dramatiques, multipliant le nombre de foyers féminins avec enfants, favorisant l'anomie et les rapports conflictuels alors que les élites anciennes perdent de leur légitimité dans la régulation des différends et le maintien des normes. C'est aussi cela le futur de Khartoum.

⁴ La mise en service des ponts sur les Nils a scandé l'intégration des « trois villes », favorisant aussi l'étalement et la spécialisation sectorielle invitant à davantage de circulation et donc à une demande toujours croissante d'infrastructures de transport qui, en retour, accentue la saturation de la voirie. Le premier pont, construit en 1910 au-dessus du Nil Bleu, connecte Khartoum-Nord et Khartoum ; le second, en 1928, enjambant le Nil Blanc, relie Omdurman à Khartoum et accommodait un tramway disparu dans les années cinquante ; le troisième, à Shambat, associe Khartoum-Nord à Omdurman. En 1980, un nouveau pont plus à l'est sur le Nil Bleu renforce la connexion entre Khartoum-Nord et Khartoum favorisant les extensions populaires sur la rive nord, notamment vers l'est. Cette rive sud-est du Nil Bleu, très enclavée, largement squattée par des populations marginales, fait l'objet d'une intense activité de ré-appropriation foncière qui s'est traduite en janvier 2002 par la mise en chantier d'un nouveau pont, à Jaraif précisément. De même, en amont sur le Nil Blanc, un pont construit par une compagnie chinoise a été inauguré en 2001.

⁵ Source : *Safe Motherhood Survey, National Report - 1999*. Federal Ministry of Health, Central Bureau of Statistics, UNFPA, p. 23.

⁶ Il s'agit d'une centrale financée par la Malaisie de 260 MW à Kilo 10 et d'une centrale financée par la Chine près de la raffinerie d'al-Gayli. Construites avec l'appui d'une ingénierie allemande, elles intègrent encore davantage dans la capacité industrielle du pays les compagnies malaisienne et chinoise qui contrôlent l'activité pétrolière au Soudan. Ces centrales, toutes deux au fuel, n'empêcheront pas que 90 % du butane produit dans la raffinerie d'al-Gayli soient brûlés faute de débouchés.

⁷ La longue chaîne des crises humanitaires où s'imbriquent les crises environnementales amplifiées par les conflits politico-économiques, dans l'expérience de la migration comme dans la transmission intergénérationnelle de l'histoire locale, favorise l'incorporation du malheur. L'affliction et la résignation, jusqu'au fatalisme légitimé par les valeurs religieuses, sont autant d'éléments qui contribuent à expliquer, tout autant que les performances du contrôle policier et la mise à distance planifiée, l'absence de révoltes en mesure de menacer le régime.

⁸ L'approvisionnement céréalier de Khartoum est une nécessité sécuritaire extrêmement coûteuse puisqu'en 2000, il nécessitait la mise à disposition de 855 000 tonnes de céréales qui représentaient 22 % de la production soudanaise de céréales ou 56% du déficit nécessitant importation (Source : *Situation Analysis of Women and Children in the Sudan*. Unicef, 1999).

BIBLIOGRAPHIE DU KHARTOUM CONTEMPORAIN

- Abdallah A. 2001. *Le problème de l'eau dans la muhafaza d'Omdurman. Étude urbaine pour la période 1998-2000* (en arabe). Magistère de géographie, université de Khartoum, 152 p.
- Abdel Rahman B. 1991. «The Urban Primacy of Greater Khartoum». *The Future of Sudan's Capital Region: A Study in Development and Change*. Khartoum University Press. p. 246-253.
- Abu Sin M.E. & Davies H.R.J. (éd.). 1991. *The Future of Sudan's Capital Region: A Study in Development and Change*. Khartoum University Press. 273 p.
- Abu Sin M.E. 1991. "Migration from Eastern Gezira into Greater Khartoum, A Case Study in Rural-Urban Migration and Population Integration Processes in Sudan". *GeoJournal*, n° 25/1, p. 73-79.
- Ahmad A. M. 1989. "Housing Submarkets for the Urban Pooors. The Case of Greater Khartoum". *Environment and Urbanization*. n° 1/2, p. 50-59.
- Akbar D. 1988. *Crisis in the Built Environment. The Case of the Muslim Cities*. Minar Book, Singapore, distribution Brill Publishing, 265 p.
- Haram A. I. 1999. *Ishash Fallata Relocation: an Appraisal of the Project Impact on New Hay el Engaz*, Magistère d'architecture, université de Khartoum, 115 p.
- Bakhit A.H. 1994. "Availability, Affordability, and Accessibility of Food System in Khartoum/Sudan". *GeoJournal*, n° 34, vol. 3, p. 263-269
- Bakhit A.H. & Johayna A. 1994. "Mubrooka: A Study in the Food System of a Squatter Settlement in Omdurman/Sudan". *GeoJournal*, n° 34, vol. 3, p. 263-269
- Bannaga S. 2001. *Les déplacés et la chance de la paix, l'expérience de Khartoum*. Université africaine, Centre de recherches et d'études africaines. n° 67, 286 p. (en arabe).
- Bannaga S. 1994. *La planification de l'habitat pour le sauvetage*, État de Khartoum, ministère de l'Équipement, 89 p. (en arabe).
- Bannaga S. 1992. *Unauthorized and Squatter Settlements in Khartoum*. Ministry of Engineering Affairs. Khartoum State. (37 p. en anglais, 21 p. en arabe, 3 cartes).
- Barbour K.M. 1961. *The Republic of the Sudan. A Regional Geography*. University of London Press. 292 p.
- Barclay H. 1964. *Burri al Lamaab, a Suburban Village in the Sudan*. Ithaca, Cornell University Press. 296 p.
- Bushra (el) S. 1988. "The Urban Crisis and Rural-Urban Migration in Sudan". *The geography of urban-rural interaction in developing countries* (Potter & Unwin éd.). Routledge. p. 109-140.
- Bushra (el) S. 1980. *The Development of Industry in Greater Khartoum*. In Pons V., p. 269-296.
- Bushra (el) S. 1976. *An Atlas of Khartoum Conurbation*. Khartoum University Press, 97 p.
- Bushra (el) S. 1975. "Sudan's Triple Capital: Morphology and Functions". *Ekistics*, n° 39.
- Bushra (el) S. 1971. "The Evolution of the Three Towns". *African Urban Notes*. vol. 6, n° 2, p. 8-23.
- Bushra (el) S. 1970. *The Khartoum Conurbation: an Economic and Social Analysis*. PhD, Université de Londres (non publiée).
- Babiker M. 1993. « Les inondations de Khartoum en 1988 : Impact et réactions des populations ». *Égypte/Monde arabe*. n° 17, p. 137-150.

- Denis E. 2002. « Du village au Caire, au village comme au Caire, vers la métropole-état ». *L'Égypte dans le siècle 1901-2000. Égypte/ Monde arabe*, Complexe, p. 225-254.
- Ders 1994. « Hunger-Vulnerable Groups within the Metropolitan Food System in Khartoum ». *GeoJournal*, n° 34, vol. 3, p. 257-261
- El Agra O. 2002. “Physical Decline and Decay in Sudanese Urban Environment”. *Sustainable Development in Sudan: Ten Years After Rio Summit* (Hassan Abdel Ati éd.). Environmentalists Society, Heinrich Boll Foundation, p. 80-98.
- El Agra O. *et al.* 1985. *Popular Settlements in Greater Khartoum*. Khartoum University Press.
- El Nimr S. 1999. *Le Grand Khartoum. Etude urbaine* (en arabe). Magistère de géographie, Université de Khartoum, 154 p.
- El Faig A. 2000. *Real-Estate in Sudan Economy and the Rental Housing Market of Khartoum Town*. Magistère d'économie, Université de Khartoum, 161 p.
- El Tâhir S. 2001. *Le secteur informel dans la province de Khartoum* (en arabe). Magistère d'économie, université de Khartoum, 87 p.
- El Tayeb G. 2002. « Human Development in Sudan from Agenda 21 Perspectives ». *Sustainable Development in Sudan: Ten Years After Rio Summit* (Hassan Abdel Ati éd.). Environmentalists Society, Heinrich Boll Foundation, p. 167-208.
- El Tayeb G. 1989. *Industry and Peripheral Capitalism in the Sudan. A Geographical Analysis*. Khartoum University Press, 213 p.
- Fawzi-Rossano D. 2002. *Le Soudan en question*. La Table Ronde. 304 p.
- Gertel G. 1999. « Informeller Sektor: Zur Erklärungsreichweite des umstrittenen Konzepts. Das Beispiel Khartoum ». *Geographische Rundschau*, n° 51, H. 12, p. 705-711.
- Gertel G. 1993. *Krisenherd Khartoum*. Freiburger Studien zur Geographischen Entwicklungsforschung. Saarbrücken, Veirlag Breitenbach Publishers, 317 p.
- Hasid G. 2000. « Local Level Authorities and Local Action in Greater Khartoum, Sudan », *The Arab World Geographer*, volume 3 number 4.
- Ireton F. 1994. « Quelques aspects de l'évolution démographique du Soudan 1956-1993 ». *Égypte/Monde arabe*. n° 17, p. 15-37.
- Kameir el W. 1980. « Nuer Migrants in the Building Industry in Khartoum: A case of the Concentration and Circulation of Labour ». *Urbanization and Urban Life in Sudan* (Pons éd.). University of Hull. p. 449-485.
- Lavergne M. 1997. « La violence d'État comme mode de régulation de la croissance urbaine: le cas de Khartoum (Soudan) ». *Espace, Populations, Sociétés*. n° 1, p. 49-64.
- Lavergne M. 1995. « L'aménagement du Grand Khartoum, entre planification autoritaire et droit à la ville ». *Annale de Géographie*. Université Saint-Joseph, Beyrouth. Vol. 16, p. 75-115.
- Maliqalim Simone A. 1994. *In whose Image? Political Islam and Urban Practices in Sudan*. University of Chicago Press. 273 p.
- Morton J. 1994. *The Poverty of Nation. The Aid Dilemma at the Heart of Africa*. British Academic Press. 263 p.
- Moriconi-Ebrard F. 2000. *De Babylone à Tokyo. Les grandes agglomérations du Monde*. Géophrys, 344 p.
- Norris W. 1985. *Desertification and the Growth of the Urban Fringe: a Case Study from Omdurman, Sudan*. Unpublished PhD. University of Wales.
- Obert Voll J. 1997. “Islam, Islamism, and Urbanization in Sudan: Contradictions and Complementaries”. *Population, Poverty, and Politics in Middle East Cities* (Bonine M. éd.). University Press of Florida. p. 285-303.
- Pérouse de Montclos M-A. 2001. *Migrations forcées et urbanisation: le cas de Khartoum*. Centre d'Études sur la Population et le Développement. Dossier n° 63, 70 p.
- Pons V. 1980. *Urbanization and Urban Life in Sudan*. University of Hull. 782 p.
- Powell E. 2003. *A Different Shade of Colonialism. Egypt, Great Britain, and the Mastery of the Sudan*. University of California Press. 260 p.
- Rones J. 1996. *Behind the Red Line. Political Repression in Sudan*. Human Right Watch, New York, 145 p.
- Ruppert H. 1988. “The Migration of the Zaghawa to Khartoum-Omdurman Conurbation”. *Rural-Urban Migration and Identity Change. Case Studies from Sudan*. (Ibrahim F. & Ruppert éd.), Bayreuth, p. 63-78
- Soleiman Y. 1999. *Degradation of the Urban Environment in Greater Khartoum: The case of Abu Sied*. Magistère de géographie, Université de Khartoum, 109 p.
- Stevenson R.C. 1980. “Khartoum during the Turco-Egyptian occupation”. *Urbanization and Urban Life in Sudan*. University of Hull. p. 97-133.
- Yath A.W. 1991. “The Effect of Differential Access to Accommodation on the Dinka Migrants in Khartoum. The Example of Gereif West”. *GeoJournal*, n° 25/1, p. 19-26.
- Wani-Gore P. 1991. “Effect of Disasters on Population Redistribution”. *Disaster Prevention and Management in Sudan* (Abu Sin M. éd.), Khartoum University Press, 1991, p. 65-81.
- Woodruff B.A. & al. 1993. “Disease Surveillance and Control after a Flood: Khartoum, 1988”. *Disasters*. Vol. 14, n° 2, p. 151-163.
- Yath Y.A. 1997. « On the Migrant's Attitude Towards Their Works-place in Greater Khartoum. The Example of the Dinka in Greif West ». *Forschungen im Sudan* (Pörtge K.-H. éd.), Erfurt, p. 125-139.
- Ziegler P. 1973. *Omdurman*. Londres, Rex Collins, 240 p.

DES AGRICULTEURS DANS LA VILLE

ÉTUDE DE L'INTÉGRATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET DES AGRICULTEURS DANS L'AGGLOMÉRATION DU GRAND KHARTOUM

ALICE FRANCK

Doctorante en géographie-Université de Paris, Nanterre
Directeur de thèse : M. Chaléard
alicefranck@yahoo.fr

Nouvel axe de recherche : Quel projet et quelles possibilités de vie en ville pour les maraîchers du Grand Khartoum ?

INTRODUCTION

La monographie d'un quartier périurbain d'élevage laitier du nord-ouest d'Omdurman¹, effectuée dans le cadre de ma maîtrise, est à l'origine de la présente recherche sur l'agriculture urbaine de l'agglomération du Grand Khartoum et sur la nature ambiguë des rapports qu'entretiennent réciproquement la ville et ses agriculteurs. Il s'agit de comprendre l'intrication entre l'urbanisation effrénée de l'agglomération du Grand Khartoum et le développement réel et potentiel de cette agriculture.

Dans un premier temps, les différentes phases d'enquêtes menées ont cherché à répertorier et à localiser l'immense diversité d'activités qui relèvent de l'agriculture en milieu urbain, ainsi qu'à comprendre leurs modes de mise en place et de développement. Cette méthode permettait de cerner le sujet de recherche dans son ensemble de manière, d'une part, à faire apparaître les spécificités et points communs de l'agriculture de Khartoum au regard des autres agricultures urbaines dans le monde et, d'autre part, à mettre en place des analyses comparées entre les différentes activités agricoles afin de mieux saisir les dynamiques urbaines de chacune d'entre elles (Franck, 2002, p. 15).

C'est à travers la comparaison des pratiques de la ville et du degré de socialisation des éleveurs de vaches laitières et des maraîchers, ainsi que du décalage observé que s'est imposée la question des projets de vie en ville. Quels sont les facteurs déterminant l'établissement et l'ancrage des travailleurs agricoles en ville ? Cet article se propose de présenter ce nouvel axe de recherche, au centre de la problématique plus générale de la thèse sur les modalités d'insertion des migrants en ville.

DES PROJETS DE VIE EN VILLE DIFFÉRENTS, VOIRE OPPOSÉS, ENTRE ÉLEVEURS ET CULTIVATEURS

Au préalable, il me paraît important de préciser que cet article ne prendra en compte que les travailleurs agricoles non propriétaires, de manière à intégrer la perspective

d'une accession à la propriété comme facteur de projet. Seuls les travailleurs migrants seront mentionnés ici, leur nombre étant extrêmement représentatif du groupe des travailleurs agricoles et la question de l'intégration en ville se posant pour eux avec davantage d'acuité.

Tous (cultivateurs et éleveurs) viennent au départ seuls ou accompagnés de frères, cousins ou d'hommes du même village afin de gagner de l'argent pour leurs familles restées dans leur région d'origine. Ils vivent généralement sur leur lieu de travail (champs ou étables), dans des conditions très précaires. Les revenus sont comparables, voire légèrement plus élevés, pour les maraîchers.

Dans l'immense majorité des cas, les maraîchers ne viennent à Khartoum que pour effectuer la saison agricole (de novembre à juin environ). La saison est la référence en terme de paiement et de durée de séjour en ville, bien que certains ne rentrent pas chez eux durant plusieurs années. Payés au pourcentage sur les ventes (souvent 50 %), ils s'arrangent avec les propriétaires pour ne toucher que le strict minimum lors de leur séjour en ville de manière à repartir avec un petit pécule à la fin de la saison. Il n'y a d'inscription volontaire en ville que sur une période temporaire. Au contraire, les éleveurs, lorsqu'ils ne projettent pas une installation longue ou définitive en ville, disent ne pas savoir combien de temps ils vont y demeurer.

Les maraîchers mariés n'envisagent pas ou très peu de regroupement familial à Khartoum, alors qu'il n'est pas rare que les éleveurs mariés arrivés depuis quelques années vivent en famille et que les nouveaux venus pensent déjà à faire venir femmes et enfants. La venue et l'installation de la famille à Khartoum se traduisent pour le travailleur par la prise d'un logement en ville, établissant ainsi une rupture entre lieu de vie et de travail², et permettant une insertion plus importante dans la vie citadine.

Dans les deux cas, les espaces agricoles sont des univers de travail presque strictement masculins, dont la frontière avec le reste de la ville et de la population est plus ou moins perméable. On pourrait dire des maraîchers qu'ils sont comme « posés » en ville, réduisant leurs relations avec le monde extérieur au strict minimum (achats de nécessité au souk et prière du vendredi à la mosquée). Les éleveurs, alors même que les quartiers

d'élevage sont en général plus éloignés du centre que les zones de maraîchage, témoignent d'une interaction plus importante avec la ville et ses habitants (illustrée, par exemple, par la présence de marchandes de thé autour desquelles naissent des espaces de rencontre et de socialisation, ou ne serait-ce que parce que certains consommateurs viennent directement acheter leur lait quotidien dans les quartiers d'élevage) et tendent à avoir des revendications pour leur lieu de vie (par exemple : demande de construction de mosquée).

En outre, le discours sur la vie à Khartoum varie considérablement d'une catégorie à l'autre. Les maraîchers ont plus de mal à verbaliser sur ce thème de la vie en ville, comme si l'espace choisi pour venir travailler n'avait ni importance, ni enjeu. « On est là mais on pourrait travailler ailleurs de la même manière. » Leur investissement personnel ne passe à Khartoum que par le travail, ce dernier étant un moyen de se construire une vie ailleurs.

QUELS SONT LES FACTEURS À L'ORIGINE DU DÉCALAGE ?

Au vu des résultats des enquêtes menées sur le terrain, il semblait important de se poser la question de ce décalage entre les approches de la migration en ville. L'origine ethnique et régionale peut être un critère de différenciation. Les éleveurs de vaches laitières, en effet, viennent principalement des régions de la Gézira et du Nil Blanc (au sud de l'État de Khartoum) alors que les maraîchers sont, dans l'immense majorité des cas, originaires du Darfour (à l'ouest du Soudan). En outre, la plus grande proximité de la région d'origine des éleveurs doit également être prise en compte comme un élément pouvant faciliter soit la venue en ville des membres de la famille, soit, dans le cas contraire, l'installation en ville du seul travailleur. Les réseaux sociaux d'entraide apparaissent légèrement plus développés pour la catégorie des éleveurs, ceci pouvant être une conséquence de leur

Traces de tracteur, Mogran, Khartoum, février 2004.





Ad Tayeb °Abdel °Azim, Rimeyla, Khartoum, février 2004.

installation plus avancée. L'opposition entre un travail salarié sur l'année (éleveurs) et un travail dont les revenus sont variables puisque dépendant de la production et des prix de vente (maraîchers) engendre nécessairement une vision et une organisation différente de l'installation à Khartoum. Enfin, le fait que le travail de la terre dans l'agglomération du Grand Khartoum soit, dans la plupart des zones, aliéné à la crue du Nil et donc saisonnier, est également un facteur important dans l'approche qu'ont les maraîchers de la vie en ville, ceci d'autant plus que la saison est parfaitement coordonnée avec la saison de culture pluviale de l'ouest du Soudan.

Si tous ces éléments influencent l'approche de l'installation/intégration en ville, ils ne nous semblaient pas suffisants pour expliquer une telle opposition. La migration à Khartoum étant motivée pour l'ensemble des travailleurs par le même objectif économique, la démarche s'est donc intéressée aux possibilités d'ascension sociale offertes en ville et, en particulier, à l'influence de l'éventualité d'une accession à la propriété, facteur favorable à un établissement durable en ville. Il convient d'étudier dans quelle mesure cette dernière est génératrice d'un certain nombre de mécanismes déterminant l'insertion ou non des migrants dans la vie citadine.

Si les éleveurs salariés n'ont, en réalité, que peu de chance d'arriver à posséder un jour leur propre troupeau, ils n'écartent pas néanmoins cette possibilité (dans le discours), au contraire des cultivateurs qui connaissent le prix de la terre à Khartoum et qui n'ont, par conséquent, aucun espoir ni projection possible dans cette direction. S'ajoute que, en milieu urbain, le projet pour un cultivateur est peut-être encore plus étroitement lié à l'enracinement et à l'appropriation d'un espace que pour un éleveur qui

pratique la stabulation et n'a donc pas la préoccupation de l'accès aux pâturages.

HYPOTHÈSE DE TRAVAIL : LA PERSPECTIVE DE L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ COMME FACTEUR DÉTERMINANT LES PROJETS DE VIE À KHARTOUM ? LE CAS DE MOUGRAN COMME RÉVÉLATEUR

Mougran, zone de maraîchage du centre-ville, peut servir de révélateur dans le cadre de cette démonstration. Cette terre, de par l'ancienneté de sa mise en valeur, présente un large panel de profils de métayers et témoigne

de la diminution des possibilités offertes en ville pour les maraîchers. Sa mise en chantier en 2001 pour un projet d'hôtels de luxe sur le bord du Nil Blanc nous a permis d'observer les stratégies de « survie » des travailleurs et d'étudier la corrélation entre possibilités offertes et projets de vie en ville.

Cette zone accueillait jusqu'au démarrage de ce projet immobilier deux groupes de métayers. Le premier, et le plus important, était celui des travailleurs décrits ci-dessus, peu intégrés, venant majoritairement de l'Ouest, et dont le premier séjour dans la capitale remontait généralement à moins de dix ans. Avec l'arrêt de l'exploitation des terres, ces derniers ont déserté Mougran pour d'autres zones d'emploi. Le second groupe, considérablement plus modeste par sa taille et plus atypique aussi, est celui des métayers restés à Mougran jusqu'à aujourd'hui bien qu'il n'y ait plus de possibilités d'y travailler (interdiction formelle de cultiver, avec amendes et sanctions en cas de non-respect de l'interdiction). Rendus visibles sur le terrain par le départ des autres travailleurs, ils font front avec les propriétaires dépités par la perte de leur bien et l'attente de leur indemnisation. Ces maraîchers sont particulièrement intéressants pour notre étude car, bien qu'ayant les mêmes conditions de vie et de travail que le premier groupe, ils se sont insérés à Khartoum au sens où leur vie et leur investissement se fait sur place et non pas dans leur région d'origine. En outre, ils sont attachés affectivement à cet espace qui est pour eux bien plus qu'un lieu de travail et de vie temporaire, comme le prouve leur présence actuelle³.

Cette recherche propose d'étudier pourquoi, dans leur cas, le maraîchage a permis leur installation et ancrage en ville sur un espace particulier devenu au centre du projet de vie, quand la majorité des cultivateurs n'envisage aujourd'hui la ville que comme nécessité économique temporaire.

Ces métayers sont arrivés il y a trente ans et plus à Khartoum, ou font partie de familles dont la migration remonte parfois à deux générations. L'immense majorité d'entre eux est originaire du nord du Soudan (par opposition aux métayers du premier groupe). Cependant, cet élément relève plus de l'illustration des vagues successives de migration qu'a accueillies la capitale soudanaise, participant ainsi à sa construction, que d'une différenciation ethnique en matière de projet de vie (certains d'entre eux étant également originaires de l'Ouest).

Plus que le temps passé à Khartoum, puisqu'on a vu que, le travail étant saisonnier, il est tout à fait possible de venir pendant quinze ans tous les ans sans jamais s'installer, ce qui semble être déterminant est la date d'arrivée en ville, induisant la participation de ces métayers ou de leur famille à la création de cette zone de maraîchage et l'appropriation qui leur a été possible d'en faire. Ils ont, en effet, migré dans la capitale et à Mougran à une époque où il était encore possible de penser accéder à la terre. Les terres étaient inutilisées mais pas nécessairement vacantes, ils les ont mises en culture soit seuls, soit au côté d'un

propriétaire, s'investissant ainsi personnellement sur cet espace. Certains ne sont jamais devenus propriétaires⁴ mais tous ont pu s'accrocher à cette perspective, déterminante dans leur installation à Khartoum.

En l'absence de perspective actuelle en terme de maraîchage sur cette zone, il est surprenant de constater la reconversion de ces maraîchers dans l'élevage (de vaches mais, plus couramment, de chèvres). Le gouvernement n'ayant pas encore interdit cette activité sur la zone, ils espèrent toucher un peu d'argent au moment de son interdiction. Ils comptent donc faire valoir leur droit et trouver réparation de leur attachement à cet espace et de la spoliation qui leur a été faite par ce biais.

CONCLUSION

Le cas de Mougran est particulièrement exemplaire dans ce qu'il donne à voir en termes de diminution de ses capacités à intégrer les maraîchers, de désertion de la zone par les nouveaux migrants et de reconversion des projets des travailleurs le plus anciennement installés. Il illustre parfaitement les mécanismes déterminant l'ancrage et l'insertion en ville des populations migrantes, témoigne des différentes politiques urbaines menées à l'égard de différentes activités agricoles et de l'exacerbation des rapports ville/agriculture, induits par la poursuite de la croissance spatiale et démographique du Grand Khartoum et par les changements du contexte politico-économique soudanais.

L'analyse des projets de vie en ville et l'observation du maintien ou du déplacement des activités agricoles au gré des extensions et requalifications de l'espace urbain sont autant d'axes de recherche permettant d'approfondir la problématique de la permanence en milieu urbain de ces activités ainsi que de ces travailleurs.

NOTES :

¹ Omdurman est l'une des trois villes, avec Khartoum et Khartoum-Nord, qui forme la conurbation du Grand Khartoum, capitale du Soudan.

² Les autres travailleurs (non mariés ou dont les familles habitent les régions d'origine) logeant directement sur le lieu de travail.

³ Il ressort des entretiens menés sur le terrain auprès de ces travailleurs leur attachement affectif pour cet espace. Par exemple, Mahmoud Ahmed Hamid : « On vient ici parce qu'on est en famille [...] Moi, si je dors ailleurs, je ne dors pas. » Ou encore Al Amin : « Je viens ici par nostalgie, comme un lapin. C'est notre endroit, j'ai mon cœur ici. »

⁴ S'ils ne sont pas propriétaires aujourd'hui, c'est qu'ils sont soit les oubliés de la loi selon laquelle la terre appartient à ceux qui la travaillent, mise en vigueur en 1972 sous le président Nimeiri, soit que les terres qui leur avaient été attribuées ont déjà fait l'objet d'un projet immobilier (actuel Hilton par exemple) les renvoyant de nouveau au statut de métayer, ou encore qu'ils travaillent pour des propriétaires également travailleurs agricoles dont il sont restés les métayers.

DÉVELOPPEMENT LOCAL, ONG INTERNATIONALES ET AUTORITARISME DANS LE SOUDAN RÉFORMÉ D'AL-BASHIR PRISME DE LA QUESTION DU CONTRÔLE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES À KHARTOUM ET ÉTUDES DE CAS

MICAËL NÈGRE

Politologue, Aix-en-Provence
michael.negre@wanadoo.fr

A la suite du coup d'État de 1989 qui porta au pouvoir la junte militaire menée par le général al-Bashir, le cadre institutionnel soudanais a connu une restructuration en profondeur. On peut estimer que, pour le régime, les réformes engagées, rendues nécessaires par la crise que connaît le pays, répondent en parallèle à une nécessité de légitimation. C'est du moins une des hypothèses que j'ai été amené à développer dans le cadre de mon mémoire de DEA.

Au-delà des causes de ce mouvement réformateur, il me semble toutefois plus important d'insister ici sur les implications de ces réformes. Elles peuvent se résumer à deux grands axes : la libéralisation économique et la décentralisation prenant corps avec l'adoption d'un système fédéral. Dès lors, une série de questions se pose quant à la nature concrète des réformes. Dans quelle mesure la reconnaissance d'une multiplicité de niveaux administratifs et politiques s'est-elle accompagnée d'un réel transfert de responsabilités et de moyens ? Les mots d'ordre de participation locale et de mobilisation des énergies de la société entrant étrangement en résonance avec la thématique de la gouvernance locale, relèvent-ils d'un effet de trompe-l'œil ? Sont-ils porteurs d'une réelle consistance ? Ces réformes sont-elles susceptibles de



Porteur d'eau, quartier al-Merkhiyat, Omdurman, février 2004.

favoriser l'émergence d'une société civile soudanaise ? Si tel est le cas, que faut-il entendre derrière ce vocable par trop usité ?

À mes yeux, deux éléments ont concouru à rendre ces questionnements particulièrement intéressants dans le contexte soudanais. En premier lieu, il s'agit du caractère autoritaire du régime soudanais, unanimement reconnu comme l'un des plus durs de la planète. La libéralisation est non seulement économique mais elle a, en apparence

du moins, des implications politiques, *via* la mise en place d'un système participatif puis d'un retour officiel au multipartisme. Elle suscite en effet des questions quant à une éventuelle remise en cause de l'emprise autoritaire du régime sur la société. En deuxième lieu, il m'a semblé intéressant de prendre en compte l'action des ONG présentes au Soudan car elles jouent un rôle essentiel, du fait de la pauvreté du pays, en matière de développement. Appuyant leurs actions sur un cadre dogmatique inspiré, plus ou moins directement, des discours des institutions internationales (notamment la Banque mondiale et le Programme des Nations unies pour le développement), elles développent des schèmes d'interventions ayant pour objectif, plus ou moins avoué, de contourner l'appareil étatique. Comment une telle activité peut-elle prendre corps dans un cadre autoritaire où le régime tente d'asseoir son contrôle sur l'ensemble de la société ?

LA GESTION DE L'EAU COMME PRISME DES RÉFORMES

Pour tenter d'apporter des éléments de réponse à ces questionnements, j'ai dans un premier temps construit ma problématique autour de la question de la gestion des ressources hydrauliques ; l'idée étant de prendre la mesure concrète des réformes engagées par le régime à travers ce secteur particulier. La réforme de la gestion des ressources hydrauliques offrait, en outre, l'avantage de présenter un intérêt international, national et local. Elle devait donc me permettre d'observer une convergence d'acteurs de différents niveaux. Dans ce cadre, je me suis appuyé sur l'expérience particulière de l'État de Khartoum.

L'état des lieux auquel j'ai pu aboutir en me fondant sur les entretiens que j'ai menés avec diverses personnes, membres des différentes administrations en charge de la gestion de l'eau dans l'État de Khartoum, et en me servant des quelques références bibliographiques existantes, laisse entrevoir les limites concrètes cachées derrière le discours officiel sur les réformes.

Le passage en revue des ressources hydrauliques et des infrastructures existantes démontre, avant tout, une situation critique. Malgré la manne que constitue le Nil, l'État de Khartoum, pourtant le mieux doté du pays, est loin de disposer des infrastructures nécessaires à l'approvisionnement de sa population. Les estimations quant à la proportion de la population de l'agglomération ayant accès au réseau varient énormément, entre 30 % (Musa et Musa, 1991, p. 65-74) et 75 %. La réalité se situe sans doute entre ces deux estimations. Quoiqu'il en soit, accès au réseau ou non, seuls 50 % des besoins de la population sont couverts si l'on se réfère aux normes de l'OMS. Ces chiffres cachent en outre une grande diversité entre les quartiers résidentiels du centre-ville et la périphérie de l'agglomération. Face à cette pénurie, le schème de décentralisation était censé permettre une mobilisation de

l'ensemble des énergies, y compris au niveau local. Les problèmes inhérents à sa mise en œuvre ont abouti à une situation bien plus nuancée.

En premier lieu, la multiplication des niveaux administratifs ayant officiellement un rôle à jouer dans la gestion des ressources hydrauliques a engendré des problèmes de coordination entre ces diverses administrations. Le manque de liens clairs entre l'administration chargée des ressources en eau au niveau fédéral (National Water Corporation, NWC) et les administrations étatiques (State Water Corporation, SWC) est ainsi particulièrement montré du doigt. En outre, malgré les mots d'ordre, les responsabilités officiellement transmises aux autorités locales, en particulier aux localités (équivalent à des municipalités), sont clairement remises en cause. Dans le cas de la capitale, le rôle dévolu aux instances locales est même explicitement dénié par un responsable de la State Water Administration de Khartoum. Son message peut se résumer par l'affirmation que tout ce qui touche à l'eau dans l'État est sous le contrôle exclusif de l'administration d'État ou le sera dans un futur proche. En définitive, l'adoption du fédéralisme s'est traduite par un transfert des responsabilités au niveau des administrations des vingt-six États nouvellement créés qui se revendiquent, du moins dans le cas de Khartoum, comme les acteurs hégémoniques de la gestion de l'eau et dénie la légitimité de l'action des instances locales. Fortement liées au régime, ces administrations peuvent apparaître comme des instruments au service d'un urbanisme à visées sécuritaires. Nous sommes donc loin d'une véritable remise en cause du rôle des institutions centrales.

Manque de moyens et interventions internationales

Pourtant, cette volonté hégémonique de la SWC de Khartoum se heurte à la réalité du manque de moyens de l'administration. Il est en effet patent que la SWC n'est pas en mesure de faire face à l'explosion urbaine que connaît la capitale. Le flot de population fuyant les famines, la guerre ou simplement la misère des campagnes en direction de Khartoum est tel qu'il n'existe pas d'estimation sérieuse de la population de l'agglomération. Répondant à la nécessité pour les autorités soudanaises d'apporter une solution à l'urbanisation spontanée engendrée par ce fort exode rural, la politique des « villes de la paix » a été l'occasion de la mise en œuvre d'une ségrégation spatiale et de la fixation loin des centres urbains d'une population jugée politiquement dangereuse par le régime. Dans la pratique, la fondation des villes de la paix s'est traduite par la réinstallation forcée de milliers de personnes déplacées sur des terrains désertiques en périphérie de la capitale. Par manque de moyens et d'intérêts, l'ensemble des services publics urbains, eau, électricité, transports, écoles, hôpitaux, y est, pour ainsi dire, absent et les autorités publiques ont limité leur action au marquage au sol des surfaces constructibles. Délaisées par les pouvoirs publics, éloignées des centres économiques urbains, les villes de la paix ne se distinguent, en définitive, des zones d'urbanisation spontanée que du fait de leur



O
U
C
C

statut légal. Prenant conscience de la situation de misère des populations y résidant, un certain nombre d'ONG internationales ont initié des actions en leur faveur depuis la fin des années quatre-vingt-dix. Ce sont les modalités de cet investissement des villes de la paix par la communauté internationale qui ont suscité les interrogations auxquelles j'ai tenté d'apporter des réponses dans la seconde partie de mon travail.

Un bel exemple de réussite...

J'ai été amené à m'intéresser particulièrement au projet mené par Action Contre la Faim (ACF) en périphérie d'Omdurman. L'intervention de l'ONG française apparaît, à bien des égards, représentative de l'action de la communauté internationale en matière d'aide au développement au Soudan. Représentative, puisqu'elle fut construite autour de l'établissement d'un puits géré localement, ce qui constitue un type d'intervention relativement commun pour les organismes internationaux travaillant au Soudan (CARE, l'Unicef ou encore le Croissant Rouge pour ne citer que ceux qui effectuent des forages de puits). Ce choix est d'ailleurs justifié, étant donné l'importance du besoin en eau et l'incapacité des pouvoirs publics – et, dans le cas

présent, de la SWC –, à y subvenir. Cependant, au-delà même des moyens matériels mis en œuvre, si l'action d'ACF est représentative, c'est aussi du fait de la conceptualisation idéologique qui a présidé à l'élaboration du projet.

En effet, le projet d'ACF apparaît comme une tentative de transposition plus ou moins directe du cadre dogmatique, que Béatrice Hibou (1998) qualifie de « catéchisme », promu par les grands bailleurs de fonds internationaux, Banque mondiale en tête. Rien d'étonnant, dès lors, au fait que la rentabilité économique du projet et sa capacité à générer des bénéfices, au même titre que l'implication de la population dans la gestion de l'infrastructure, apparaissent comme les éléments déterminants de sa *sustainability*, c'est-à-dire de sa pérennité. Ils ont constitué les préalables conceptuels à la mise en œuvre du projet. L'objectif pour l'organisation a, en effet, été de mener à terme un processus d'autonomisation de la structure mise en place, également processus de privatisation au profit de la communauté. Cette volonté de privatisation/autonomisation s'est traduite concrètement par la formation d'un comité de gestion, représentatif des habitants, chargé de prendre en main le produit de la vente de l'eau du puits foré par ACF. Il s'est agi ensuite de le faire fructifier et de réinvestir les bénéfices dans d'autres projets

de développement local. Le processus d'autonomisation a connu son aboutissement en 2001 lorsque trois des quatre comités formés par ACF se sont constitués en associations ouvertes aux habitants des quartiers concernés, gagnant par là même leur indépendance vis-à-vis de l'ONG française. Dans le cas de l'Association coopérative du bloc 27, à laquelle je me suis particulièrement intéressé et qui se distingue par son dynamisme, l'intervention d'ACF semble constituer un exemple parfait de processus réussi de promotion de la société civile, laissant à l'écart l'appareil étatique.

... qui connaît ses limites.

Si les bienfaits de l'activité de l'Association pour la population de la zone ne peuvent être niés, le processus qui lui donna le jour et son activité actuelle suscitent pourtant un certain nombre d'interrogations. Dans quelle mesure est-il possible d'envisager qu'une association, archétype d'une « société civile » indépendante, puisse, dans le contexte autoritaire soudanais – et ne serait-ce qu'en matière de gestion de l'eau –, exister face à un acteur étatique qui se veut hégémonique ? De manière plus générale, comment le régime peut-il s'accommoder d'une association qui, de par son action, devient l'unique pourvoyeur de services publics du secteur, soulignant par là même l'incapacité de l'État en la matière (outre la production d'eau, l'association réhabilite ou construit des écoles, des mosquées, développe les transports en commun, un réseau électrique...) ? Dans ce cadre, le processus d'autonomisation de l'Association vis-à-vis d'ACF ne comporte-t-il pas le risque intrinsèque d'une reprise en main plus ou moins directe par l'État ? Avant même cet aboutissement, dans quelle mesure un projet qui cherche à éviter l'implication de l'État et du régime en s'axant sur le local fait-il sens au Soudan alors que le processus de décentralisation mené depuis le début des années quatre-vingt-dix a eu pour effet de renforcer le maillage de la population par la multiplication des émanations du régime au niveau local ?

Les réponses que j'ai pu apporter à ces questions, en m'appuyant sur les entretiens menés auprès des membres de l'Association coopérative, sont nuancées et révélatrices de la complexité de leur situation. Ces membres doivent, d'une part, s'accommoder du cadre doctrinal qu'ils ont hérité de l'ONG française. Assimilé, il leur permet d'entretenir des relations avec de nouveaux partenaires internationaux. D'autre part, ils doivent se conformer aux règles explicites ou implicites imposées par le régime, dont le respect conditionne la survie de l'Association. Enfin, il ne faudrait pas oublier le poids des structures politico-sociales préexistantes que constitue le cadre tribal.

Dans ce jeu complexe, où se situe l'objet Association coopérative ? À la croisée des chemins assurément. Ainsi, en quête d'interlocuteurs pour lancer son projet, ACF est-elle entrée en contact avec un certain nombre de personnalités ayant un statut social prépondérant au sein du système communautaire local. Ces mêmes personnalités avaient déjà été désignées par le régime comme les interlocuteurs

politiques locaux au sein des comités populaires. On assiste dès lors à la mise en place de cause qu'on pourrait qualifier d'acteurs nodaux, cumulant prépondérance sociale au sein du système traditionnel, rôle de représentation politique et rôle de gestion du projet initié par ACF. Dans le cas présent, un tel processus n'apparaît pourtant pas comme ayant abouti à un contrôle direct par le régime. On ne peut nier, en outre, le dévouement dont font preuve les divers membres du comité exécutif de l'Association. Cela souligne toutefois les risques de récupération politique de telles interventions dans le cadre soudanais.

De même, si, dans son activité quotidienne, l'Association coopérative dispose d'une large autonomie, sa privatisation a été l'occasion de la placer sous tutelle du ministère des Finances et de replacer le projet d'ACF dans le cadre plus commun du système associatif soudanais. À ce titre, elle est soumise à un certain nombre de règles : explicites, d'une part, lorsqu'il s'agit des statuts qui lui ont été attribués. Ces derniers font apparaître la liberté d'activité, aussi grande soit-elle, laissée à l'Association coopérative comme une concession par rapport à un ordre « normal » où l'État est finalement seul légitime en matière de services publics. Du fait de son caractère de concession, cette activité s'inscrit dans une temporalité limitée et il n'est pas exclu, comme le prévoient ses statuts, qu'on aboutisse, à terme, à une reprise en main des infrastructures par l'appareil d'État. Règles implicites d'autre part, en premier lieu desquelles le refus par tous les membres dirigeants de l'Association de lui attribuer un caractère politique. Ce refus du politique va jusqu'à créer une sorte de schizophrénie chez les membres du comité exécutif, obligés de faire une distinction claire, au moins discursivement, entre leur rôle associatif et leur rôle politique au sein du comité populaire.

Le bilan de cette analyse, que je ne peux développer plus avant ici, laisse entrevoir le fossé qui existe entre les mots d'ordre de décentralisation, de participation, de libéralisation et de promotion de la société civile, et leur mise en application dans un contexte autoritaire tel que celui du Soudan.

ONG et autoritarisme au Soudan : l'eau en question.

Collection 15/20, Cedej (118 pages + cahier photos couleurs).
www.cedej.org.eg



CAPITALES SAHÉLO-SAHARIENNES: NOUAKCHOTT ET KHARTOUM

À LA CONFLUENCE DES URBANITÉS

ARMELLE CHOPLIN

Doctorante à Paris I
achoplin@hotmail.com



Calligraphie Naskhi et publicité Pepsi, Khartoum, juin 2001.

Khartoum et Nouakchott. Deux villes, *a priori*, que tout sépare. Cinq millions d'habitants pour la première, contre à peine un million pour la seconde. Plus de cent ans d'histoire d'un côté et une ville créée *ex-nihilo* en 1960 de l'autre. Et pourtant, elles ne sont pas si éloignées que cela, ne serait-ce que par la position charnière qu'elles occupent, là où se rencontrent Sahara et Sahel, dans un espace que l'on croyait vide d'hommes.

Rapprocher deux villes peut sembler simpliste, voire peu pertinent. Cherchant à éviter cet écueil, nous tenterons de passer outre les ressemblances et différences. Notre approche se donne pour but de mettre en lumière les caractéristiques de l'urbain dans cette zone. Cette recherche, qui s'inscrit dans le cadre d'un doctorat, n'en est qu'à ses prémises. Elle se veut une lunette à travers laquelle on peut comprendre la grande ville sahélo-saharienne. Ces deux villes viendraient confirmer que « le Sahara est d'abord urbain, mais il l'est autrement » (Pliez, 2003). Qui fait, défait et refait ces agglomérations ? Quelle originalité renferment-elles ?

Deux traits essentiels les caractérisent. En tant que capitales respectives de la Mauritanie et du Soudan, Nouakchott et Khartoum représentent un enjeu considérable. Villes du pouvoir par excellence, elles ont été et sont toujours marquées par un urbanisme fort. L'État a cherché à façonner cet espace urbain : de fait la morphologie et les paysages sont profondément marqués par cette urbanisation insufflée depuis les hautes sphères. Par ailleurs, et là réside l'intérêt second, ces villes se situent en position de carrefour. Plus tout à fait arabe, pas encore totalement noire, la ville sahélo-saharienne renferme en ses murs une double appartenance. À la croisée des réseaux qui sillonnent le Sahara, ces territoires fixes se présentent comme des réceptacles d'influences multiples. La manière de vivre dans la ville et de la ville ne peut que refléter cette position d'entre-deux, à la confluence du monde arabe et de l'Afrique subsaharienne. Ces villes assurent le brassage ; en découle une urbanité plurielle... De fait, les politiques urbaines venues du haut se heurtent bien souvent aux dynamiques spontanées du bas. C'est la rencontre des deux qui produit de l'urbain et de l'urbanité dans cet espace.

Ces deux capitales, quoique bien différentes, ont dû faire face à une urbanisation vertigineuse. Cette dernière a obligé les États à intervenir, souvent dans l'urgence. Ils se sont voulus agenceurs et découpeurs du territoire, et plus encore de la capitale qu'ils considèrent comme leur territoire.

À Khartoum, les bâtiments et l'agencement de la ville traduisent les vicissitudes historiques. Les luttes entre le « Mahdi » et les Britanniques à la fin du XIX^e siècle se lisent dans les ruptures urbaines. Trois Khartoum se distinguent : le vieux centre historique, Oumdurman ;

le centre, autrement dit la ville anglaise créée au début du XX^e et Khartoum-Nord, plus récent et industriel. Trois villes pour une agglomération.

Rien de tel à Nouakchott. À l'indépendance, une dune, un modeste bourg dénommé « Ksar » et un point d'eau sont désignés pour abriter la nouvelle capitale. Les nouveaux dirigeants y voient là un espace neutre, susceptible d'accompagner la naissance de l'État-nation mauritanien, mais dépourvu de mythe fondateur.

Pourtant, les deux villes connaissent une croissance rapide, voire démesurée. De 50 000 habitants au début de XX^e siècle, Khartoum en compte un million en 1975 puis 4 millions aujourd'hui. Modeste campement de 1 000 habitants en 1960, Nouakchott abrite aujourd'hui près d'un million d'âmes. Cette urbanisation trop rapide est mal gérée, voire malsaine... Les Soudanais gagnent Khartoum pour fuir la famine et les conflits qui s'enlisent. Une période de sécheresse aiguë frappe les troupeaux mauritaniens dans les années soixante-dix, obligeant les nomades à gagner massivement la capitale.

Dans les deux cas, les autorités doivent faire face à la crise urbaine. Elles conçoivent alors des plans et autres schémas directeurs. À Khartoum, les Britanniques avaient déjà institué la planification. Khartoum-centre est un espace largement quadrillé, la forme générale rappelant le drapeau de l'Union Jack. Plus tard, en 1958, un bureau d'études étranger élabore le plan Doxiadis, lequel donne des orientations pour l'accroissement futur de la ville. Malheureusement, il ne répondra que partiellement à la demande (El-Bushra, 1976). L'État mauritanien, quant à lui, programme sa ville dès la première pierre posée. Face au modeste Ksar déjà existant, un nouveau quartier dénommé « Capitale » est planifié. Malheureusement, toute l'organisation est mise à mal par la sécheresse : alors que l'on tablait sur 8 000 habitants pour 1970, la ville en compte déjà 70 000 (Frérot, 1998). La planification cède le pas à l'improvisation et la gestion urbaine se complexifie. Les quartiers spontanés se multiplient. Il semblerait que les Soudanais aient mieux géré cette urbanisation effrénée. Il n'y a pas de bidonville dans le tissu urbain comme on peut le voir en Mauritanie. Ceci étant, les quartiers précaires et sous-équipés s'élèvent en périphérie, sans parler des camps de déplacés, bien loin d'une quelconque règle urbanistique... À Nouakchott, les *kébé* (bidonvilles) font partie du paysage. Mentionnons toutefois que l'État, avec l'aide de la Banque mondiale, cherche aujourd'hui encore à restructurer ces quartiers précaires. Les politiques urbaines d'essence étatique sont toujours d'actualité.

Finalement, des problèmes semblables s'observent le long de cette frange sahélo-saharienne. Une ville quadrillée, officielle et réglementée (« Nouakchott-capitale » et « Khartoum-centre ») s'oppose à des quartiers populaires (Ksar ou Omdurman) ou encore à des quartiers non réglementés à mesure que l'on s'éloigne du centre (*kébé* en Mauritanie et camp de déplacés au Soudan). Une urbanisation spontanée, de survie, s'oppose à cette



Maison victorienne XIX^e siècle, Khartoum, décembre 2003.

urbanisation forte étatique. La ville informelle, dynamique, s'étend à perte de vue, au pied de la capitale verticale, symbole du pouvoir.

Par définition, la capitale est territoire politique et espace légitime du pouvoir. Elle sert de décor à la mise en scène de l'État et se doit d'exacerber les marques du pouvoir. Nouakchott et Khartoum, places fortes, sont de fait entièrement quadrillées de symboles du pouvoir. Khartoum-centre assume ce rôle. En tant que siège du gouvernement central, les principaux édifices s'y déploient. Administrations et autres ministères s'alignent le long du Nil. Dans la journée, Khartoum-centre grouille. Tout converge vers le Souk el-arabi, principal marché et point de départ des bus. Mais, la nuit, il en va tout autrement. Nul ne réside ici. Les militaires, services secrets et autres policiers patrouillent, kalachnikov sous le bras. Khartoum est bien la ville du pouvoir, la capitale d'un État en guerre depuis de nombreuses armées. Le calme apparent de la capitale ne peut faire oublier les conflits. Khartoum-centre est clairement quadrillé, tandis que les autres parties de la ville sont des espaces à conquérir. Omdurman, « la ville des Soudanais », populaire, n'échappe pas à cette emprise de l'État. Ce dernier s'efforce d'y placer ses marques, ses pôles politiques. L'Assemblée nationale, le Palais des Sports et de la Jeunesse, la Grande Mosquée du Nil ou encore le siège de la télévision et de la radio y ont été érigés assurément dans ce but.

Il en va de même à Nouakchott où ministères et administrations s'articulent autour de la demeure

présidentielle, forteresse imposante dans cette ville rez-de-chaussée. Là encore, les représentants étatiques envahissent les moindres interstices et, en premier lieu, les ronds-points et carrefours : nuit et jour, policiers et militaires y sont prostrés.

Autant de symboles prouvent que chaque interstice de la capitale est quadrillé. Pour contrôler un espace, et plus encore des hommes, rien ne vaut un maillage fin de la capitale.

La ville est enjeu étatique, cela est bien visible. Mais, derrière ces territoires fixes de l'État, cette organisation surfacique orchestrée par les gouvernements (Retailé, 1993), il est une nébuleuse de réseaux.

L'espace urbain est également enjeu pour les pouvoirs ethniques, tribaux ou encore religieux. Les réseaux s'enchevêtrent en ville pour créer de micro-territorialités. À Khartoum, les confessions religieuses mènent un véritable combat pour le contrôle de l'espace. Si les églises sont transformées en mosquées, les chrétiens n'hésitent pas à célébrer des messes en plein air. Les confréries présentes en Mauritanie – Mourides, Qadariya et Tijanes – luttent tout pareillement pour s'approprier l'espace urbain. En tant que raccourci de leur pays, ces capitales accueillent tribus et ethnies. Le contrôle de l'espace est recherché mais n'est guère aisé à discerner. Notre recherche future devrait s'attacher à mettre en exergue ces multiples réseaux qui se croisent dans ces agglomérations et produisent à leur manière de l'urbain.

Khartoum et Nouakchott sont des territoires-carrefours, situées sur les anciennes routes transsahariennes aujourd'hui réactivées. Longtemps perçu comme une barrière, le Sahara est de nouveau traversé et ces grandes villes assurent la continuité spatiale entre les deux rivages, les deux « Sahels ». Elles renferment de l'arabe et du subsaharien, de l'Africain mais également de l'occidental. Tout semble y converger et s'y entremêler. Le brassage est tel qu'une urbanité particulière en émerge.

Ces deux villes sont indéniablement arabes. Les logements et l'architecture ne sont pas sans rappeler la traditionnelle *medina*. Le vieux souk d'Oumdurman témoigne de cette appartenance arabe : lacs de ruelles étroites, quartiers denses autour de la vieille mosquée, hauts murs aveugles. Ceux-ci cachent bien souvent une maison individuelle de plain-pied dont les pièces donnent sur une cour centrale (*hâch*). Les logements nouakchottois

reprennent ce principe des hauts murs garants de l'intimité familiale. L'usage de la rue rappelle encore ce monde musulman. La rue est avant tout un espace d'échange et de circulation. On ne s'arrête pas dans la rue, si ce n'est à proximité des marchés. Rares sont les espaces publics dans ces deux villes : les gens se rendent visite les uns chez les autres ou encore se réunissent dans des lieux précis, loin des regards. Au Soudan, les hommes se retrouvent dans les clubs, héritage anglais, pour fumer le narguilé à la nuit tombée. L'absence de places publiques oblige les Soudanais à s'inventer des espaces de sociabilité. Les jeunes gens se rendent souvent sur les berges du Nil. Par dizaine, le soir, ils se retrouvent au niveau de la confluence des deux Nil. Les amoureux s'y aiment avec pudeur. En Mauritanie, l'absence de cafés et places invite également les jeunes à produire leurs propres lieux de rencontre. C'est chose faite avec la rue, dont ils ont un usage très particulier. Les jeunes gens n'ont de cesse de circuler sur les grands axes, pour passer le temps. Ils « nomadisent » ainsi durant des heures, se reconnaissent à leurs voitures et finissent par se garer sur le bas-côté pour saluer un proche. La rue

se transforme en lieu de drague. La technique du *tzidar*, autrement dit de la « promenade », assure désormais l'essentiel des rencontres entre hommes et femmes qui circulent sur les grandes avenues.

Comment ne pas voir dans cette pratique mobile de l'espace une survivance du nomadisme en ville ? Les Maures sont pour la plupart des néo-urbains. Nombreux sont ceux qui ont quitté les campements récemment et n'ont encore qu'une perception très restreinte de la ville. Dépositaires d'un mode d'orientation original, ils s'y déplacent avec une aisance étonnante bien qu'ignorant les noms des quartiers et des rues. Ils se repèrent toujours avec leurs codes ancestraux : le goudron a remplacé la piste et les puits qui jadis jalonnaient les parcours se sont transformés en bornes-fontaines. La perception de l'espace urbain n'est aucunement en rupture totale avec le modèle bédouin d'autrefois. L'urbanité saharienne est donc teintée de formes héritées du nomadisme (Choplin A., 2003).

Mais ces deux capitales assurent encore la transition avec l'Afrique noire. Leur position charnière en fait un point de contact. Si la ville est arabe, comme nous venons de le

Arcades de la mosquée Farouk 1900, rue al-Djûmhuriyya, Khartoum centre, juin 2001.



démontrer, c'est peut-être parce que l'État l'a voulu ainsi. En effet, les autorités soudanaises et mauritaniennes ont instrumentalisé ces villes. Elles en ont fait des supports de l'arabité et un moyen d'arabisation (Lavergne, 1989). De fait, si la ville se rattache culturellement – et politiquement – au monde musulman, elle est peut-être démographiquement subsaharienne. En effet, la ville saharienne a tendance à se « sahéliciser » au fur et à mesure qu'elle vieillit. Et avec elle, c'est une urbanité nouvelle qui émerge. La « sahélicité » n'est pas exclue, ni résiduelle. Elle est visible et influence considérablement le mode de vivre et d'habiter la ville arabe. On peut être surpris de voir le soir des Éthiopiens discuter et fumer devant chez eux. De même, on sera étonné d'observer des Négro-mauritaniennes préparer la cuisine puis danser et écouter de la musique dans les rues nouakchottoises. Les populations noires initient un autre usage de la rue. Elles produisent de l'espace public dans ces lieux qui, auparavant, étaient surtout perçus comme une zone de passage. Bien évidemment, des quartiers à dominante subsaharienne se forment. Une communautarisation de l'espace se met en place : les quartiers de *Deim* et *Jerif* sont peuplés essentiellement d'Éthiopiens et d'Érythréens, de même que les V^e et VI^e arrondissements de Nouakchott sont habités par Négro-mauritaniens et des migrants d'Afrique noire. Ceci étant, derrière cette communautarisation et ces conflits d'usage, un véritable brassage serait à l'œuvre. Au-delà des frontières ethniques et tribales, le cosmopolitisme est réel et les influences réciproques. La ville assure cet entre-deux : il en ressort une urbanité multiple, à l'interface entre le monde arabe et l'Afrique noire.

La ville est assurément un entre-deux. Mais elle-aussi est encore « entre-trois ». En effet, la culture occidentale pénètre les mentalités. Les nouveaux quartiers n'ont plus rien à voir avec le vieux Oumhourman et le Ksar. Les villas de Khartoum n'ont rien à envier à celles de Nouakchott. La ville se verticalise : les appartements autrefois méprisés incarnent aujourd'hui la réussite. La 15^e avenue à Amarat (quartier riche de Khartoum) constitue un exemple probant : les buildings en verre s'élèvent, façon gratte-ciel, à l'image des villes pétrolières du Golfe. De nouvelles habitudes et modèles d'habiter, insufflés par les classes aisées, se diffusent.

Ces deux villes renferment donc deux, voire trois cultures qui cohabitent et s'entremêlent... Une urbanité originale en ressort. Les dirigeants soudanais et mauritaniens souhaitent former une identité nouvelle à partir de leurs capitales. Mais la ville creuset de la nation est bien plus souvent source de tensions. Les conflits sont là, latents. Au Soudan, les échanges entre chrétiens noirs et musulmans arabes sont peu nombreux ; les Négro-mauritaniens côtoient les Maures plus qu'ils n'échangent avec eux... Nul n'ignore la présence de ces camps à la sortie de Khartoum. Tout Mauritanien a conscience que les populations subsahariennes sont sous-représentées et que bon nombre d'anciens esclaves (*haratines*) vivent dans des quartiers insalubres. Au final, le contact n'a d'égal que la rupture.

L'urbain est aujourd'hui l'une des composantes essentielles de la frange sahélo-saharienne. Dans un espace marqué *a priori* par la diffusion, il est des grandes concentrations humaines. Villes d'État, ces capitales ont souvent fait l'objet de politiques étatiques fortes. Plans et autres schémas urbains se succèdent, sans pour autant parvenir à s'imposer. En effet, si les autorités tentent de façonner leur espace, les habitants eux-mêmes s'improvisent promoteurs. C'est cette rencontre entre deux manières de voir la ville – entre un haut qui impose au bas et un bas qui déteint sur le haut – qui crée la ville sahélo-saharienne. La confrontation entre capitale et ville, entre politique et sociétal, produit de l'urbain et de l'urbanité, lesquels revêtent des formes originales. Ces villes-carrefours de l'entre-deux, du Sahara et du Sahel, sont en mouvement et le chantier apparent n'est que l'expression d'un dynamisme constant.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Choplin A., 2003, « Étude des rapports ville-Etat, le cas de Nouakchott-Mauritanie », Paris : Grafigéo, n° 21, 98 p.
- El-Bushra E.S., 1976, *An atlas of Khartoum Conurbation*, Khartoum, 96 p.
- Frérot A.-M. (dir.), 1998, « Espaces et sociétés en Mauritanie », Tours : URBAMA, 180 p. (fascicule de recherches n° 33).
- Lavergne M. (Dir.), 1989, « Le Soudan contemporain », Paris : Karthala, 683 p.
- Pliez O., 2003, « Villes du Sahara : urbanisation et urbanité dans le Fezzan libyen », Paris : CNRS Éd., 208 p.
- Retaillé D., 1993, « Afrique : le besoin de parler autrement qu'en surface », *Espaces-Temps* 51-52, pp. 52-62.

KHARTOUM, À LA CHARNIÈRE DES RÉSEAUX COMMERÇANTS

MARTINE DROZDZ

Étudiante ENS Lyon
martinedrozdz@yahoo.fr

Piste de Dongola, rive ouest du Nil, Shimaliya, février 2004.



LA STRUCTURE COMMERCIALE DE LA VILLE

Agglomération de 5 millions d'habitants, capitale du Soudan, située à la charnière saharo-sahélienne, au confluent du Nil Bleu et du Nil Blanc, elle se compose de trois villes :

- Khartoum,
- Khartoum-Nord,
- Omdurman fondée en 1885 sur la rive ouest du Nil.

Elle représente le cœur commercial de la ville et abrite les plus grands souks de l'agglomération. Elle compte aujourd'hui 2 millions d'habitants.

15 % de la surface de la ville sont consacrés aux souks. Chaque ville compte plusieurs souks de différentes tailles mais progressivement, avec l'étalement de la ville, ils se sont spécialisés. Le commerce de gros et de détails relève de ces souks. Les souks centraux assurent principalement le ravitaillement de la population urbaine en nourriture et en biens de consommation courante ; les grands souks en périphérie de la ville, surtout le *souk libya* d'Omdurman, sont spécialisés dans les biens d'équipements et les biens de consommation courante : matériaux de construction, textile, mobilier, mécanique, électroménager. Ils desservent non seulement la ville elle-même, mais un vaste rayon en province.

LES SOUKS D'OMDURMAN

La division des surfaces commerciales en fonction des réseaux d'approvisionnement est particulièrement intéressante à Omdurman qui concentre tous les types de souks. Le premier correspond au cœur de la ville ancienne, appelé *souk omdurman*. Les gens s'y rendent quotidiennement pour s'approvisionner en biens de consommation courante, en légumes, fruits, viandes. Un second souk, le *souk esh sha'abi*, est beaucoup plus vaste et se situe en périphérie de la ville ancienne. Il correspond à l'insertion dans les réseaux avec l'ouest soudanais tant pour le négoce que pour le transport. C'est de là que partent les bus à destination des régions du Darfour et du Kordofan. Enfin le *souk libya*, le plus vaste de toute l'agglomération, situé aux lisières d'Omdurman, était initialement approvisionné par la contrebande avec la Libye, comme son nom l'indique¹.

Cette division des surfaces commerciales répond à la croissance urbaine et à l'étalement de la ville, toujours plus vers l'Ouest, qui entraînent une multiplication nécessaire des centres d'approvisionnement dans une agglomération où les transports sont très difficilement accessibles car trop coûteux. Rappelons quelques chiffres à propos de la croissance de la capitale soudanaise : entre 1973 et 1983, l'agglomération croît de 560 000 habitants ; entre 1983 et 1993 de 1,6 million et de 1,5 million pour la décennie suivante (É. Denis, 2003). Cette croissance a pour effet

principal un étalement de la ville bien plus qu'une densification, repoussant les populations nouvellement arrivées sur ses marges. Cette croissance se fait en majorité par apport extérieur de réfugiés et de migrants qui arrivent de l'Ouest et du Sud-Ouest pendant les sécheresses des années 1984 et 1985 et du Sud pendant la guerre qui reprend en 1983 pour s'intensifier en 1985 et surtout à partir de 1989 après le coup d'Etat militaire qui met fin au gouvernement d'union nationale. Pendant cette même période, c'est Omdurman qui connaît la croissance la plus importante. C'est également pendant cette période que s'opèrent les principales mutations fonctionnelles de la ville, notamment la tertiarisation de Khartoum et le recul des principales surfaces commerciales en périphérie des villes. Ainsi en périphérie d'Omdurman, des réfugiés et des déplacés se sont installés, participant à la croissance de ce qui est aujourd'hui l'ensemble urbain le plus étendu de l'agglomération parmi les trois qui forment le Grand Khartoum.

Avec une telle extension, la ville ne pouvait plus fonctionner sur un souk unique, trop central, trop peu accessible, encastré dans le tissu urbain ancien. Le *souk omdurman* est donc d'abord celui des citadins « de souche » si l'on peut dire, descendants des premières vagues d'installation. La création de deux autres souks dans la ville, beaucoup plus grands, répond d'abord à une extension de leur aire d'attraction et à l'insertion dans des réseaux plus lointains. Cette insertion répondait également à une situation géopolitique particulière : isolé sur la scène diplomatique internationale depuis le coup d'Etat en 1989, soupçonné d'appartenir à une « internationale verte » terroriste, le pays subit des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU en 1994 suite à la tentative d'assassinat du président Égyptien, Hosni Mubarak. Isolé des réseaux marchands occidentaux, sous embargo pour l'aide au développement, le Soudan choisira d'autres partenaires, notamment asiatiques. La croissance initiale du *souk libya* est due à la contrebande avec la Libye, aidée par la fermeture récurrente de la frontière avec l'Égypte. Désormais, ce souk s'ouvre aux produits asiatiques en provenance des grandes places franches : Jeddah, Istanbul, Dubaï. Le *souk esh sha'abi* s'est construit quant à lui dans les réseaux interrégionaux forgés dans la migration des population de l'Ouest et du Sud-Ouest qui animent ces circulations entre l'Afrique centrale et le Soudan. Le redéploiement des surfaces commerciales en périphérie de la ville sur les routes des grands couloirs de circulation (au sud de Khartoum, à l'ouest d'Omdurman) correspond paradoxalement à la construction de Khartoum comme pôle commercial dans l'espace national et les réseaux transnationaux dans lesquels l'agglomération s'insère.

La construction de ces espaces commerciaux, en lien avec les circulations très intenses, répond à une concentration accrue des échanges dans la capitale et d'un accroissement de son attractivité. « Khartoum s'impose

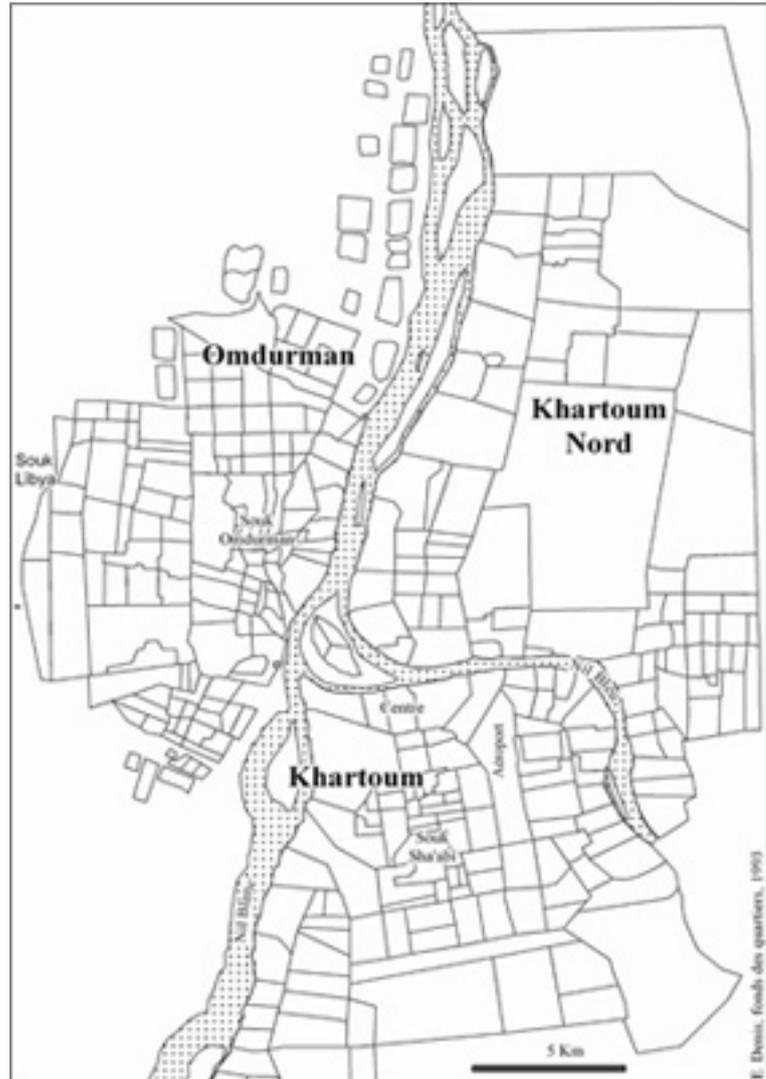
comme un immense pôle commercial qui met à disposition des produits importés pour les provinces et draine les productions régionales.» (É. Denis, 2003.) Le « décentrement » des surfaces commerciales, pour reprendre le terme d'Eric Denis, participe à la métropolisation en cours dans l'agglomération avec spécialisation fonctionnelle des centres, concentration dans l'agglomération des échanges, centralité accrue de la capitale à l'échelle du pays.

LE SOUK LIBYA : DE TRIPOLI À L'ASIE

L'étude du *souk libya*, le plus vaste de la ville, nous permet de mieux saisir les modalités d'insertion de la capitale soudanaise dans différents réseaux asiatiques et africains. Il se situe à l'intersection du vieil et du nouvel Omdurman. Il présente un aspect très neuf, car a-t-il été rénové récemment. Il s'organise en cinq allées couvertes, longues, où les échoppes se jouxtent. Les marchandises vendues sont de natures diverses : textiles, électroménager, le tout organisé selon des allées qui sont spécialisées dans un type de produits. Elles sont destinées à une clientèle de classe moyenne qui peut ici s'approvisionner en produits importés depuis les places franches les plus connues : Jeddah, Dubaï et Istanbul, depuis les ports maritimes ou bien *via* les États frontaliers, l'Égypte et le Tchad (où les produits sont introduits par le Cameroun depuis la façade maritime).

Le *souk libya* était initialement approvisionné par la contrebande avec la Libye, encouragée par l'isolement international du pays et les fermetures récurrentes de la frontière avec l'Égypte. Mais ce souk dépend désormais de réseaux beaucoup plus diversifiés que son nom ne le laisserait supposer. Il s'inscrit aussi dans le temps long des réseaux de circulation des marchandises, oscillant selon les périodes entre des sources d'approvisionnement égyptiennes, libyennes et africaines.

Ces réseaux répondent à différentes temporalités : la route égyptienne est une voie historique encore active aujourd'hui, surtout pour l'exportation soudanaise de bétail ; l'axe vers la Libye *via* le Tchad correspond lui aussi à un couloir historique, c'est l'axe de la Senoussiya, la confrérie qui s'était opposée à la colonisation italienne et qui pratiquait le commerce des esclaves au XIX^e siècle. Mais les itinéraires ont changé, se sont diversifiés, sont inscrits dans le sillon des couloirs migratoires qui se sont construits dans l'Ouest soudanais. Comme l'explique Marc



Lavergne², le commerce et l'approvisionnement des souks de Khartoum depuis le XIX^e siècle étaient tenus par les Jallaba, commerçants issus des communautés riveraines du Nil en aval de Khartoum, elles-mêmes connectées avec l'Égypte. Mais ils sont éliminés brutalement par le pouvoir qui cherche à favoriser ses affidés, des groupes arabophones et islamisés du Nil Blanc notamment. Cette période de crise et de concurrence entre acteurs commerciaux permet à une nouvelle communauté de marchands reconvertis dans le petit commerce itinérant après les périodes de sécheresse des années 1984-1985 d'émerger : les Zaghawa, tribu dont l'assise spatiale se situe à cheval sur le Nord-Darfour et l'Est tchadien.. Il faut signaler que le président actuel du Tchad, porté au pouvoir par un coup d'État soutenu par le Soudan est originaire de cette ethnie, ce qui n'est pas sans faciliter les échanges avec ce pays frontalier et par conséquent, indirectement avec le Cameroun et le Nigeria, pour les marchandises qui arrivent par mer dans les ports ouest-africains. Les accords de libre-circulation entre la Libye et le Soudan en 1990, signés dans le cadre du rapprochement

bilatéral des deux États après le coup d'État de 1989, ont permis de renforcer ces routes commerciales passant par la Libye et le Tchad. Dans le sillage des flux de réfugiés de l'Ouest s'installant à Omdurman, ces commerçants ont pu ainsi étendre la zone commerciale transfrontalière de Khartoum à Douala via Abéché et de Tripoli à Khartoum via le Tchad.

Désormais, on assiste à un glissement de ces réseaux vers l'Asie en raison des changements géopolitiques. La mise en place de ces souks que l'on retrouve dans la plupart des villes sahariennes répondait à une situation précise :

- politique d'ouverture de la Libye à ses voisins maghrébins d'abord puis africains. Les flux humains nourrissent, renforcent les flux commerciaux par voie terrestre au moment de l'embargo ;

- la situation économique de la Libye et la subvention de produits de qualité officiellement interdits à l'exportation qui portaient ensuite sur les souks des villes des États frontaliers.

La disparition de ce contexte favorable et la fin des subventions de la Jamahiriya ont entraîné le déclin relatif de ces filières (Tripoli est aujourd'hui une zone par laquelle transiteraient des marchandises en provenance d'Asie et du Golfe ; le réseau d'approvisionnement est ainsi partiellement conservé) et la réorientation des réseaux dans lesquels s'inséraient ces places marchandes en direction de l'Asie. Ici, la place marchande qui s'était construite en lien avec les flux humains perdure, trouvant les ressources nécessaires pour s'insérer dans d'autres réseaux, s'appuyant sur des acteurs capables de capter d'autres filières plus compétitives.

LE SOUK ESH SHA'ABI : UNE PLACE MARCHANDE EN LIEN AVEC LES CIRCULATIONS DE L'OUEST

L'étude de ce souk situé à Omdurman nous permet de saisir, dans la capitale soudanaise, l'articulation qui se fait entre les circulations marchandes et humaines vers l'Ouest soudanais. Il est situé entre le *souk omdurman* et le *souk libya*, au cœur d'une zone industrielle composée d'entrepôts, le long de la route principale qui part du cœur de la ville vers ses extensions occidentales en direction des provinces de l'Ouest (Kordofan et Darfour). Cette zone d'entrepôts se divise en trois parties :

- le souk traditionnel, commerces de fruits, légumes, viandes et de biens de consommation courante comme la lessive ; en somme tous les produits que l'on retrouve sur tous les souks de la capitale ;

- une partie est plus spécialisée dans les biens d'équipements et notamment les matériaux de construction ;

- une partie plus spécialisée dans la mécanique et le transport ; c'est à partir de cette zone que s'effectuent les départs vers l'Ouest. Elle est composée d'entrepôts,

d'enclos et de places suffisamment grandes pour accueillir les camions et les bus.

Le transport des voyageurs se concentre sur une seule rue qui compte environ 45 entrepôts dans lesquels sont entreposés les marchandises à destination de l'Ouest ou qui sont occupés par des petits commerces qui proposent les habituels services aux voyageurs des gares routières : taxiphone, thé, café, ustensiles tels que bidons ou sangles... Dans cette rue, on relève trois agences de voyage qui organisent des départs pour les villes de l'Ouest et du Sud-Ouest : El-Fasher, Nyala et la ville frontière d'El Geneina. Aucune référence explicite n'est faite à des destinations hors Soudan hormis une enseigne indiquant la Libye. Comme nous l'avons remarqué précédemment, les connections transfrontalières s'effectuent depuis les villes frontalières ; le reste des trajets se greffe sur le réseau de transport national. Un propriétaire d'agence témoigne : âgé de moins d'une trentaine d'années, il travaille avec son frère aîné. Originaire de l'Ouest, musulman, il se réclame de la tribu des Zaghawa ; la plupart des entrepreneurs travaillant dans cette rue relèvent de cette affiliation. Son bureau, c'est un entrepôt qui stocke les marchandises des voyageurs sur le départ où se trouvent également un bureau proprement dit et un coffre-fort (toutes les transactions s'effectuent en liquide). Entrepreneur des circulations à travers le désert, il travaille avec son téléphone portable et distribue des cartes de visite. Son agence s'occupe de la ligne Omdurman-El Fasher. La majorité des voyageurs sont originaires de cette région, effectuant des allers-retours avec la capitale pour des raisons : de santé, administratives, éducatives, commerciales, visites familiales. Cette situation procède de la concentration accrue des services à Khartoum, qui devient un pôle pour l'ensemble du pays et connaît une hiérarchie urbaine très déséquilibrée en faveur de la capitale (É. Denis).

Sur ces flux réguliers de voyageurs nationaux, dont les déplacements répondent également aux flux de réfugiés qui se sont installés à Omdurman à la suite des grandes sécheresses de 1984-1985, se greffent les circulations des réseaux transnationaux. L'entrepreneur mentionne ainsi la présence régulière de Nord-Nigériens, commerçants-pèlerins en route vers La Mecque³. Ces derniers privilégient la migration par étapes afin de commercer à chacune des haltes de leur périple. En revanche, alors qu'on pouvait s'attendre à ce que les Tchadiens fassent de même, on nous précise que la mise en place d'une ligne aérienne directe trois fois par semaine avec l'Arabie Saoudite depuis N'Djamena a entraîné le déclin du pèlerinage par étapes pour eux. Néanmoins les circulations marchandes entre le Tchad et Khartoum sont toujours très actives mais relèvent d'autres acteurs. Nous rencontrons, par exemple, ce jeune commerçant (30 ans environ) en partance pour El Fasher et qui fait le trajet une fois par mois. Ayant vécu quatre ans au Tchad, il a pu y tisser des liens et se construire son réseau. Depuis deux ans et demi, il fait du commerce entre

le Tchad et le Soudan, sur la ligne Omdurman-El Fasher. Il achète au *souk libya* des vêtements qui proviennent d'Asie, *via* les grandes places franches et y ramène des produits du Tchad. Les circulations marchandes comptent autant que celles des voyageurs et ces dernières ne peuvent se comprendre sans les premières. Les circulations migratoires qui relèvent d'un projet individuel et qui ne sont pas le résultat de déplacements forcés relèvent avant tout des circulations commerciales qui animent le Sahara et participent des échanges humains qui s'y construisent. L'entrepreneur confirme que les circulations humaines par voie terrestre entre la Libye et le Soudan *via* Dongola ou le Tchad se sont tariées récemment. Deux routes étaient actives pendant l'activité de cette filière : celle directe vers le Nord *via* Dongola comme on l'a vu précédemment, et celle passant par le Tchad et la ville relais d'Abéché, le passage de la frontière s'effectuant en taxi depuis la ville frontière de El Geneina. Il attribue l'interruption de ces flux à différentes causes : en premier lieu, les dangers de la traversée du désert, les routes incertaines, autant de raisons qui ont fait le succès de la liaison aérienne entre Khartoum et la Libye. Par ailleurs, les troubles dans le Darfour participent d'un accroissement de la porosité de la frontière avec le Tchad ; cette dernière est surtout franchie par des réfugiés qui fuient et non par des individus animés d'un projet migratoire ; en somme, ils participent eux aussi de l'interruption de cette filière.

Les jours de départ pour l'Ouest sont très animés et c'est à cette occasion que l'on a pu observer au mieux la

connexion place marchande place migrante. Le transport s'effectue à bord de bus qui sont en fait des camions semi-remorque transformés pour transporter des voyageurs. Sur les deux que nous observons, l'un est neuf, de marque *Renault*, acheté ici à Khartoum où une compagnie les fabrique. Il peut transporter 60 personnes, à raison de 70 000 livres soudanaises le trajet soit environ 23 euros, et un total de 1 380 euros par trajet. Les marchandises transportées par les voyageurs, pesées et taxées, constituent un revenu supplémentaire pour le transporteur. Diverses marchandises sont ainsi chargées sur le toit des camions : légumes secs, fruits, céréales à destination des régions ravagées par la guerre civile au Darfour et en pénurie des denrées les plus courantes, ainsi que divers biens de consommation acheminés par les particuliers. Pendant ce temps de préparation, toute une économie informelle « de l'attente » se met en place, fondée sur les échanges entre les petits commerçants qui investissent la rue et les voyageurs en attente de leur départ.

NOTES :

¹ Tous les pays frontaliers de la Libye possèdent des *souk libya* mis en place dans le cadre de la contrebande subventionnée par la Jamahiriya.

² *Les grandes villes d'Afrique*, éd. Ellipses, Paris, 1999, chapitre 6.

³ L'itinéraire vers La Mecque est le principal itinéraire transsaharien transversal ; la majorité des flux par ailleurs s'effectue dans des couloirs verticaux, les fameux « méridiens » de Théodore Monod.

MALADIE, ANOMIE ET MONOTHÉISME À KHARTOUM

LE CAS DE MAYO FARM

KARIM RAHEM

Médecin et anthropologue
ourzifi@hotmail.com



Monika John, Dinka Awill, camp de déplacés « Mayo », extension « Angola ».

INTRODUCTION

De février à mai 2003, nous avons mené une étude sur les représentations de la maladie et les pratiques de santé dans le camp de Mayo Farm, à Khartoum. Il s'agissait d'évaluer l'impact d'une intervention contre la malnutrition parmi les déplacés du Sud-Soudan. Parce que

la maladie ne peut se réduire, nulle part et toujours, à une stricte entité naturelle, à un dysfonctionnement biologique, parce qu'en bien des sociétés elle reste indissociable des formes du malheur en général, parce qu'elle est événement, voire avènement, qu'elle soit ressentie subjectivement à l'échelle d'un individu (*illness*) ou d'un groupe, par les mécanismes qu'elle déclenche (*sickness*) et la recherche

de causes qu'elle active (*disease*), elle s'inscrit d'emblée comme un fait sociologique¹. La recherche de significations qu'elle implique, ainsi que les tensions structurelles qu'elle révèle, en font un « phénomène social total »². S'y intéresser, c'est observer d'un lieu privilégié les dynamiques d'une société et les mécanismes de transformation qui l'affectent. À Mayo Farm, à travers la description d'un espace social perturbé, c'est aussi, en retour, l'émergence de la maladie, comme catégorie autonome des formes du malheur, ainsi que celle d'un espace politique de la santé³ qui transparaissent.

HISTORIQUE ET ORGANISATION DE MAYO FARM⁴

Mayo est situé à 25 km au sud de Khartoum, entre le Nil Bleu et le Nil Blanc. Ancien lieu-dit, isolé dans une plaine désertique où s'étaient fixés quelques Africains de l'ouest du Sahara, il s'est peuplé peu à peu au cours des deux guerres civiles qu'a connues le Soudan indépendant jusqu'à devenir une ville dont les estimations avancent le chiffre de 200 000 habitants⁵. Mayo Farm est l'un des districts de Mayo et le plus éloigné de son centre historique. Il en est séparé par une étendue inhabitée et forme un quadrilatère bordé, à l'est, par le camp de Yarmuk, à l'ouest, par celui d'Andalus et, au nord, par Mandela. Au sud, s'étend le désert.

Plus on se rapproche du centre de Mayo, plus on rencontre d'ethnies de l'Ouest, Borgho, Four, Arabes Baggara ou originaires du Tchad et du Niger. Yarmuk est peuplé de Four, de Borgho et de Fellata. Mandela compte beaucoup de Dinka et d'ethnies de la région d'Equatoria. Mayo Farm, avec ses 42 000 habitants⁶, abrite les populations les plus démunies de Mayo, dernières arrivées et chassées d'autres endroits de Khartoum par l'armée ou venues des villes du Sud, telle Juba, ou de camp de réfugiés d'Ouganda. L'habitat, beaucoup moins structuré, comporte de nombreuses huttes faites de brique et de broc. Le camp est relié à la route par de mauvaises pistes, impraticables à la saison des pluies. Des puits, forés par des organisations humanitaires, fournissent une eau de qualité acceptable. Des latrines ont été creusées en plusieurs endroits.

L'ensemble de Mayo forme un district. Mayo Farm, Mayo, Yarmuk et Andalus ont chacun un comité populaire. Tous ces comités se réunissent pour former l'assemblée locale ou *mahallia*. Mayo Farm comprend cinq subdivisions. La subdivision nord-est, South Kordofan, est peuplée de nombreux Nuba et Shilluk. À Bahr El Ghazal, au nord-ouest, n'habitent que des Dinka, en majorité originaires de la région du même nom. Une excroissance de ce quartier, à l'ouest, est considérée comme une zone dangereuse. Les incidents y sont réguliers, la prostitution s'y affiche et l'on

y consomme de l'alcool en plein jour. Les accrochages avec la sécurité militaire ou la police sont fréquents. Au sud, se trouve le marché principal ainsi qu'une mosquée et la cour de jugement des chefs Dinka. À l'est, dans la continuité de South Kordofan, la subdivision d'Uppernile compte des Shilluk, des Nuer et des Dinka Panaru. À l'ouest, dans le prolongement de Bahr El Ghazal, se trouve Equatoria, où vivent des Nuba Nyemang, des Muru, des Pojulo, Latoka, Acholi, Zandé, Madi. Tout au sud, la subdivision Atlabara est habitée par des Shilluk, quelques Baggara, Nuba et Fellata. Il y a là le souk Elfin, où arrivent par la plaine désertique, et en dehors de la saison des pluies, des taxis et des bus. Des églises de différentes obédiences sont dispersées à travers tout le camp, ainsi que quelques écoles islamiques et une école gouvernementale. Les Dinka sont majoritaires dans les cinq circonscriptions.

Le système politique et administratif, géré par des fonctionnaires, comprend différents niveaux : l'État soudanais ou *daoula*, puis chaque État fédéral, appelé *willaya*, et ensuite les gouvernorats ou *mouhafadat*, dirigés par un *hakim* ou *commissioner*. Le *local council* ou *mahallia* du district comprend un chef, *dabit* ou *executive chief*, et une assemblée, *majliss*. Les communes, *baladya*, sont dirigées par un *executive officer*, membre du parti au pouvoir qui chapeaute le *chairman* du comité populaire, ainsi que les conseillers. Mayo est dirigé par un *executive officer*. Il y a trente-cinq chefs nommés par la communauté et des sous-chefs choisis par le clan et confirmés par le chef. Parmi les chefs, huit sont officiellement enregistrés par le gouvernement, engagés comme policiers et touchent un salaire mensuel. L'organisation administrative et politique comprend des comités populaires pour chaque division (Mayo, Mandela, Mayo Farm, Yarmuk, etc., qui nomment des représentants (*chairmen*) participant à l'échelle du district au *government local council*, lequel dispose d'un pouvoir exécutif. Les comités populaires sont élus par la population et renouvelés complètement tous les ans. Avec le *chairman*, ils ont un pouvoir consultatif et appliquent les directives du gouvernement. Ils enregistrent les nouveaux arrivants, leur allouent une place et gardent 2 % de l'argent versé pour l'enregistrement. Au dessous des comités populaires, les sultans ou les cheikhs, choisis par la population dans chaque ethnie, soit par succession familiale, soit en fonction de leur prestige, essaient de régler les litiges selon les droits coutumiers. S'ils n'y arrivent pas, les cas sont renvoyés à la *Native Administrative Court* à Kalakala, où se trouve le palais de justice pour les dix États du Sud. Ensuite, viennent les *sub-chiefs* qui forment un conseil et peuvent même révoquer le chef. L'État avalise les décisions du conseil. À Mayo Farm, il y a dix chefs respectivement pour les Dinka de Bentiu, pour les Dinka Awil, pour les Dinka Gogrea, pour les Dinka Gaar, pour les Dinka Bahr El Ghazal, pour les différentes tribus Nuer, pour les Shilluk, les Nuba, un pour les ethnies d'Equatoria avec des *sub-chiefs* pour chaque groupe.

SOUS LE SCEAU DE L'ANOMIE ET DE L'ALIENATION⁷

La seconde guerre civile, qui débute en 1983, précipite de manière brutale les transformations que subissent les ethnies du Sud depuis le XIX^e siècle. Elle entérine, d'une certaine manière, les dynamiques contradictoires qui les traversent⁸, insufflées par leur entrée dans l'histoire, précipitant la déstructuration de sociétés sans État dans leur passage à de nouvelles formes d'organisations⁹. Aussi, parler de sociétés « traditionnelles » est-il inadéquat¹⁰.

À Mayo Farm, les hommes sont au chômage. Lorsqu'ils trouvent du travail, c'est pour des emplois précaires, tel journalier dans le bâtiment. Tôt le matin, ils se rendent à Khartoum à la recherche d'un employeur. Souvent bredouilles, ils retournent chez eux à pied, n'ayant pas les moyens de se payer le bus. Un maçon spécialisé gagne environ 1 200 SD par jour, un journalier de base 800 SD, auxquels il faut retrancher 100 à 200 SD pour le transport aller-retour. Beaucoup vendent des petits objets ou des cigarettes de contrebande dans les rues de Khartoum. Quelques-uns sont militaires, ils se sont soit engagés, soit ont été raflés par la sécurité militaire. Aussi, les hommes jeunes évitent-ils de sortir afin d'éviter les contrôles. Cette situation affecte moins les gens de l'Ouest, islamisés depuis longtemps et mieux intégrés au tissu social de la capitale. La plupart des échoppes de Mayo Farm sont tenues par des Borgo, des Four, des Fellata ou des Haoussa. Quelques hommes travaillent sur les marchés en tant que revendeurs au détail ou bien dans l'alimentation générale. La majorité est condamnée à l'inactivité, l'alcoolisme fait des ravages. Les rares diplômés sont victimes de discriminations et se plaignent de ne pas trouver d'emploi en relation avec leurs compétences.

Beaucoup de familles peinent à se nourrir une fois par jour. Les hommes ont perdu leurs prérogatives familiales car les femmes assurent désormais la subsistance. Elles trouvent plus facilement à s'employer comme domestiques, laveuses ou repasseuses dans les familles aisées de la capitale. Une femme de ménage touche 800 SD pour une journée s'étalant de 7 h à 15 h, sans compter les temps de transport. Une lessive de dix vêtements rapporte 150 SD. Certaines, en travaillant toute la journée, arrivent à gagner 2 000 SD mais, en moyenne, le salaire oscille entre 700 à 1 200 SD, lorsqu'il y a du travail. Le recrutement se fait de bouche à oreille. D'autres ont ouvert de petites échoppes sur les lieux de marché, où elles font le commerce de nourriture à l'heure du déjeuner ou de beignets le matin. Parfois, elles vendent du thé ou du café dans les rues de la capitale. Certaines, des Shilluk surtout, partent au loin dans le désert ramasser du bois qui, après la vente, servira à faire du charbon ou à entretenir les foyers. Ces activités ne suffisent pas, beaucoup s'adonnent à la prostitution occasionnelle à Khartoum ou à Mayo Farm. Les domestiques subissent

souvent les avances de leurs employeurs. Nombreuses sont celles qui pratiquent la fabrication clandestine d'alcool de sorgho, la *merissa*. Autrefois, au village, la consommation de *merissa* était rituelle lors des mariages, des enterrements et des processions. À chaque événement, on en offrait aux ancêtres et aux esprits. À Khartoum, sa fabrication n'est permise, après demande aux autorités, que lors des mariages et des enterrements. En cas de fraude, la peine encourue va d'une amende de 10 000 SD à six mois de prison. Malgré les risques, la vente clandestine de *merissa*, dans les beaux quartiers de Khartoum ou à domicile, est une pratique répandue. Une bouteille se vend 400 SD, ce qui est considéré comme d'un bon rapport. Des contrôles et des rafles sont régulièrement organisés par la police et sont source de profits par les pots-de-vin qu'ils génèrent¹¹. Pour vivre, une famille moyenne de cinq à six personnes doit au minimum trouver 2 000 SD par jour en incluant le charbon pour cuisiner, l'eau et la nourriture¹². Le kilo de viande coûte environ 700 SD au marché de Mayo et la majorité en mange rarement. Le loyer varie en fonction de la superficie et du lieu : À Mayo Farm la construction d'une baraque en terre et bois d'une pièce, avec une extension en toile et un peu de terrain autour, revient à 50 000 SD, dont 15 000 pour le maçon.

La précarité des ressources, dont la recherche occupe la totalité de la journée pour les femmes, veuves, divorcées ou vivant seules¹³, a des répercussions sur la structure familiale¹⁴. La mésentente entre époux est la règle, les divorces sont légion. Beaucoup d'hommes reviennent ivres le soir et frappent leurs épouses. D'autres, pères d'un ou de deux enfants, abandonnent leurs compagnes. L'éducation des enfants est laissée aux soins de la providence. La mère charge les aînés de s'occuper de leurs petits frères et sœurs. Lorsque le père est présent, il ne s'en occupe pas : chez les Dinka, il est honteux pour un homme de préparer la nourriture. Les jeunes enfants restent à jeun, attendant le retour de leurs mères pour manger. Souvent celles-ci n'ont pas trouvé de travail, aussi doivent-ils reporter au lendemain l'espoir d'un repas. Les plus âgés traînent et ont de mauvaises fréquentations. L'absence des anciens entraîne une rupture dans la transmission des valeurs : les mythes et la geste des ancêtres, l'inscription dans une identité primordiale, sont ignorés. Le respect des adultes se perd, les enfants n'écoutent pas leurs parents¹⁵. La seconde génération a atteint l'âge adulte et comprend à peine la langue des ancêtres. Certaines jeunes femmes désirent ardemment retourner au pays après la guerre¹⁶, mais elles ne connaissent rien des coutumes villageoises. La solidarité lignagère est entamée : les gens n'ont rien et ne peuvent, ou que difficilement, s'entraider. Seuls les rituels d'enterrement et les dots de mariage sont encore observés par crainte de la vengeance des ancêtres. Les jeunes filles ne suivent plus les injonctions de leurs parents à épouser tel ou tel garçon, et à en éviter d'autres. Ce qu'elles désirent, c'est le mariage avec un jeune émigré¹⁷

pour avoir de l'argent¹⁸. Les familles sont dispersées au Soudan et à l'étranger, les cousins ne se connaissent plus et les mariages prohibés se multiplient.

Les chefs Dinka, élus par la population et avalisés par le gouvernement, se revendiquent chacun comme le seul détenteur du pouvoir. Ils disposent d'une cour à côté du marché principal où ils règlent les litiges de moindre importance, lorsque les plaideurs daignent bien se placer sous leur autorité. Leur pouvoir de coercition est faible. Ils ne disposent ni de milice ni, officiellement, d'arme. Ils partagent les conditions précaires du reste de la population, beaucoup sont au chômage et ne sont pas salariés, à l'exception de ceux employés comme policiers. La nuit, l'insécurité règne. Il y a pléthore de cambriolages, de vols et les agressions armées sont pléthores. Le poste de police le plus proche est à Yarmuk, les policiers demandent de l'argent pour intervenir et, le plus souvent, les procédures n'aboutissent pas.

Le processus d'acculturation s'accompagne d'une immense paupérisation et de la création d'un véritable lumpenprolétariat. Cette situation est plus flagrante chez les Dinka et les Nuer, peuples pastoraux, sans traditions institutionnelles, qui ont du mal à trouver les ressources nécessaires à une adaptation adéquate¹⁹. L'ethos²⁰ segmentaire a toujours cours chez eux, malgré les bouleversements radicaux qu'ont subis leurs sociétés²¹, et explique leur faible capacité de mobilisation. Ils ont perdu ce qui faisait leur fierté, les valeurs et les croyances des cultures dans lesquelles ils ont grandi sont inopérantes à donner sens aux réalités actuelles. La précarité matérielle va de pair avec un sentiment d'anomie et d'aliénation, de dépossession de soi, aggravé par les préjugés et l'ostracisme de la société nordiste. Elle l'est moins chez les autres peuples, organisés en chefferies sacrées, habitués à la délégation et dont les chefs disposent encore d'un certain prestige.

ITINÉRAIRES THÉRAPEUTIQUES ET DIVINATION

La maladie chez les peuples du Sud-Soudan n'est pas reconnue comme une altération biologique liée à des causes naturelles. Elle s'inscrit dans les notions générales d'infortune et de malédiction. Les critères d'identification des agents responsables et la recherche de causes renvoient aux forces supranaturelles, elles-mêmes activées par les mauvaises actions des humains.

La conception de l'univers implique la séparation du visible et de l'invisible, de la nature et du sacré. L'invisible est le lieu des esprits : des ancêtres, du fleuve, de certains arbres, des vents, etc., mais aussi d'une entité plus lointaine, à l'origine de la création du monde, ainsi que *Jwok* chez les Shilluk²². Le monde visible comprend les sociétés

humaines, structurées en systèmes de parenté, et la nature. Entre les deux mondes, les relations sont constantes et quotidiennes et passent par l'inféodation des sociétés humaines aux esprits de l'invisible. Ceux-ci interviennent et frappent les hommes lorsqu'ils dérogent à la coutume fixée par les anciens et transmise par les mythes. La loi est donc instituée par l'invisible depuis un passé lointain, « mythique » et, donc, inaccessible. Les vivants ne peuvent intervenir sur les principes qui fondent la société : cela impliquerait de revenir au temps fondateur mythique. Il y a donc une disjonction temporelle entre les deux sphères, même s'il y a contiguïté spatiale. L'invisible est activé si les règles sociales ne sont pas respectées : prohibition de l'inceste, relations gendres et beaux-parents, homme et femme, anciens et jeunes, respect des rites matrimoniaux et des sacrifices aux puissances occultes, etc.²³ Aucun incident n'est lié au hasard, un individu atteint de quelque malheur cherchera à en connaître la cause²⁴ par remémoration des événements passés : n'a-t-il pas oublié de verser de la *mérissa* sur le sol en l'honneur d'un de ses ancêtres, ses beaux-parents ne lui ont-ils pas jeté un sort parce qu'il a omis de leur verser la dot, un sorcier n'est-il pas venu chanter et cracher dans la nuit au pied de sa maison, n'a-t-il pas traversé le territoire d'une famille de sorciers, un voisin n'a-t-il pas jeté le mauvais œil à son enfant, etc. ? Les esprits, gardiens de la loi, obligent, par la menace de leur pouvoir, au respect des coutumes²⁵. Ces croyances conditionnent le rapport aux modes de subsistance et à la nature. La circulation du bétail chez les Nuer n'a pas à voir avec des finalités strictement économiques, mais bien avec le respect de la coutume (régler la dot et s'acquitter de la dette envers les ancêtres) et l'adhésion à la croyance en l'immortalité : sans vaches, pas de mariage et, sans mariage, pas de descendance et disparition de l'âme²⁶.

Dans chaque ethnie, des individus sont chargés des relations avec la sphère de l'invisible. Ils sont dénommés d'une manière générale *kujur*, bien que chaque peuple possède des appellations spécifiques. Plus devins que guérisseurs, bien que certains puissent proposer des remèdes à base de plantes²⁷, leur pouvoir est héréditaire ou lié à des qualités personnelles. Lors d'un rêve, souvent au décours d'une maladie, un esprit est venu les visiter²⁸. Le rêve n'est pas détaché du réel, mais le moyen d'atteindre la réalité : chez les Arabes du Soudan, comme chez les Shilluk, ce sont les mêmes termes qui désignent rêve et sagesse (respectivement *hilm* et *nikaa*). Après une formation auprès de *kujur*, où ils apprennent à user de leur pouvoir de manière bénéfique, les initiés peuvent exercer à leur tour. Ils identifient l'origine du mal de leurs patients grâce à l'esprit qui les a possédés, soit en tant que médium, soit par divination. L'*awjag* shilluk voit directement l'esprit possesseur ou bien use d'une technique précise, *ouar*, au cours de laquelle il jette certains objets devant lui. La configuration qu'ils prennent au sol permet d'identifier l'entité responsable. Ensuite, il interroge le malade et ses



Maison de Fayçal Mohamed Jaber, Nouba Miri de Kadougli, quartier de populations déplacées « Mayo » extension « Mandela », Khartoum, février 2004.

proches sur les événements de leur vie passée. Il conseille aux anciens de se réunir afin d'identifier les manquements à la coutume. Parfois, certains esprits résistent et il adresse le patient chez un autre *kujur*. La cause connue, le devin et les anciens sacrifient des animaux ou font des dons de nourriture. Magicien, le *kujur* a les capacités d'agir sur les puissances sacrées. Placé sous le signe de l'ambivalence, à la fois craint et respecté, devin, médium, magicien et guérisseur, le *kujur* est donc bien un gardien de l'ordre symbolique et de la structure sociale. La recherche étiologique et diagnostique renvoie moins à des symptômes spécifiques ou particuliers qu'à des événements passés, les signes font sens non pas en tant que désignant une

entité pathogène « naturelle » mais parce qu'ils renvoient à des forces de l'au-delà. La nosologie se base sur une classification des puissances maléfiques : chez les Shilluk, les maladies de peau trouvent leur origine dans *Iamo*, l'esprit des vents.

Les puissances de l'invisible, agents de la maladie, agissent par possession ou par malédiction. Certaines sont activées à distance par des sorciers ou des personnes possédées, directement ou par l'intermédiaire de préparations mélangées à de la nourriture. La croyance dans le mauvais œil est unanimement partagée – avec une fréquence accrue chez les musulmans. Parfois, c'est parce

qu'un chasseur a tué un animal dans son sommeil que l'esprit de celui-ci vient le frapper. C'est aussi la traversée de certains endroits du Nil réputés être le sanctuaire d'esprits particuliers. Une Dinka, née à Khartoum, pensait que la tuberculose de son nourrisson était due à son demi-frère, lequel avait omis de sacrifier un mouton à la seconde épouse de son père, *kujur* notoire. Une mère four était persuadée que la dysenterie de son enfant provenait du mauvais œil jeté par un étranger surpris dans la rue ; une Dinka, parce que son mari ne s'entendait pas avec ses parents ; une autre encore, parce qu'elle avait oublié, quelques années auparavant, de faire les offrandes rituelles aux esprits, etc. Les mariages entre personnes de même origine, sans l'assentiment des anciens et sans rites de purification préalables, sont cause de malédiction. C'est dire l'importance que revêt le savoir généalogique, les prohibitions étant étendues à l'ensemble de la parentèle connue. La sorcellerie est fréquemment évoquée, même si « maintenant en ville, c'est en voie de disparition car les sorciers ne connaissent pas les gens comme au village, aussi, ils évitent d'attaquer car ils risquent de tomber sur quelqu'un de plus fort qu'eux. Ils ne connaissent pas le pouvoir des autres comme au village »²⁹. La croyance demeure et limite les mariages mixtes par crainte de mésalliance, notamment avec certaines ethnies comme les Zandé, réputés pour leur savoir occulte. Les funérailles nécessitent la présence de toute la parentèle³⁰. Chez les Shilluk, le corps doit être enterré dans le village natal. Dans les conditions actuelles, on prend un peu de terre de la tombe à Khartoum, on fait un rituel et on la ramène au pays. Pour les anciens, les transformations de la vie sociale du fait de l'exil, le non-respect des coutumes et des valeurs qui en découlent, expliquent la recrudescence de la maladie et de la mortalité. Les mécanismes de mises en accusation lors de la maladie nous ramènent donc à des schémas classiques³¹ : accusations du proche (souvent les beaux-parents), de l'autre proche issu du même groupe social et de l'étranger (surtout pour le mauvais œil).

La malnutrition n'est pas reconnue en tant que telle par les mères. La précarité des conditions de vie maintient la majorité dans un état de malnutrition chronique. Chez les Dinka, la famine est dans l'ordre des choses depuis que leurs ancêtres ont été condamnés par le créateur de l'univers à l'errance pour avoir désobéi³². L'alimentation des enfants est monotone et consiste en du porridge (*medida*) à base de farine de sorgho. La viande, le poisson, les fruits et les légumes sont des compléments peu fréquents et trop chers pour la majorité. Les enfants sont sevrés entre 5 et 8 mois, et c'est souvent à cet âge qu'ils commencent à souffrir de diarrhées. On note des pics de recrudescence à la saison des pluies, de juillet à octobre : les enfants jouent dans la boue, les ordures ne sont pas évacuées, l'eau n'est pas filtrée et rarement bouillie. Distribuée par des revendeurs, qui la stockent dans des bidons en métal, elle provient des puits de Mayo. Beaucoup de mères

achètent de l'eau minérale pour les nourrissons jusqu'à l'âge de 5-6 mois. Elles ne s'inquiètent de leur santé qu'au décours de pathologies aiguës et, probablement, au vu de l'état avancé de dénutrition dans lequel ils sont, décompensent-ils en ces occasions. C'est donc en cas de diarrhée, malaria, tuberculose (« inflammation de la poitrine », *iltihab fi sadr*) qu'elles se déplacent jusqu'au centre. Un enfant qui gémit et ne mange pas bien est la victime d'un ancêtre acariâtre, auquel, avant toute chose, il faut sacrifier par des rituels et des offrandes, après avoir consulté les *kujur*. Les petits enfants sont souvent dits victimes d'un esprit en colère ou vengeur, ou du mauvais sort lancé par un sorcier. Leur mort, décidée par le destin, importe moins que celle d'un adulte et on leur consacre peu de rituels funéraires. Les mères croient que l'enfant est malade à cause de la belle-famille, parce qu'il y a une mésentente avec eux, idée d'autant plus forte que beaucoup ont divorcé. Elles s'inquiètent plus pour un enfant mâle car c'est à travers lui qu'une femme acquiert son statut de mère dans le clan du mari. Si elle perd ses enfants, elle risque la répudiation – elle-même pensera à une malédiction ou à la sorcellerie. La modification des conditions d'existence renforce paradoxalement l'adhésion aux croyances séculaires.

Le contact avec la médecine moderne introduit de nouvelles possibilités qui ne supplantent pas de manière systématique la recherche de causes « traditionnelles ». Plusieurs attitudes sont discernables. Elles varient en fonction du degré d'acculturation des individus (générations nées à Khartoum, niveau d'éducation, etc.), mais aussi des possibilités d'accès aux centres de santé et de la qualité des soins qui y sont prodigués. Schématiquement, les pratiques montrent une oscillation entre le recours au *kujur* et celui aux médecins : il est des femmes qui amènent leurs enfants exclusivement chez le premier, d'autres qui, en cas d'échec, vont ensuite à la clinique ou à l'hôpital, enfin certaines qui font le chemin inverse. Les pressions familiales ne sont pas négligeables dans ces choix : une chrétienne Dinka ne croyant pas aux devins est néanmoins allée consulter le *kujur* sous la pression de sa belle-mère. Parfois, on n'emmène l'enfant à l'hôpital qu'après avoir sacrifié aux rites exigés par les esprits, ce qui nécessite de nombreux jours afin d'établir les causes, de savoir quel esprit est en jeu et de déterminer le sacrifice nécessaire³³. Les restrictions d'accès aux cliniques, aggravées depuis deux ans par le prix d'entrée³⁴, conditionnent en partie les pratiques. La mauvaise qualité des soins est aussi en cause, ainsi que le peu d'informations fournies aux patients. Certaines femmes rapportaient plusieurs épisodes pathologiques (diarrhées, malaria), étalés sur des mois, comme étant du ressort d'une seule maladie, c'est-à-dire d'une seule cause. Il faut noter l'absence de politique éducative, à l'exception de petites associations locales, elles-mêmes plus ou moins aidées par quelques ONG.

L'oscillation dans les choix thérapeutiques traduit le procès d'acculturation en cours et révèle aussi les insuffisances des structures de santé mises en place, plus particulièrement au niveau des coûts et de la politique d'éducation et d'information. La mauvaise qualité des prestations hospitalières, l'absence d'explications pertinentes entraînent une mauvaise adéquation aux traitements et des conduites hésitantes, reflet de l'anomie sociale.

MONOTHÉISME, ASSOCIATIONS ET RECOMPOSITION DU TISSU SOCIAL

La pulvérisation des cadres sociaux laisse place à de nouvelles stratégies et à l'émergence de nouveaux acteurs. Elle s'accompagne de changements cognitifs radicaux qui favorisent l'apparition de nouvelles croyances, donc d'un saut de l'ordre symbolique, mêmes si elles prennent en apparence le visage du syncrétisme, lesquelles activent et favorisent une recomposition du tissu social autour de nouvelles formes de solidarités.

Le procès d'acculturation est lisible dans l'utilisation d'un arabe créole, véritable *lingua franca*, qui permet aux individus d'ethnies différentes de communiquer entre eux. Le phénomène est profond car à l'intérieur d'une même ethnie, on communique désormais dans cette sorte de « pidgin » arabe³⁵. La guerre, paradoxalement, a ainsi contribué à l'arabisation d'une grande partie de la population du Sud³⁶.

Le salariat, en se substituant au troc et au don qui, jusque-là, rythmaient l'échange, a favorisé la monétarisation des rapports sociaux, ouvrant la porte à l'autonomisation des individus vis-à-vis de leurs groupes de parenté. Chez les Dinka, les compensations matrimoniales sont versées en monnaie, même si l'on se réfère au prix du bétail. Plus tard, lors du retour au village, l'argent servira à acheter des vaches. L'argent devient un critère de substitution au prestige³⁷ et permet l'accumulation qu'empêchaient les échanges en bétail et la dépendance au groupe : chez les Nuer, peu pouvaient se passer de leur parentèle pour leur élevage et personne n'était à l'abri des revers de fortune entraînés par une sécheresse ou la razzia d'une bande adverse³⁸.

C'est sur le plan de l'abandon des croyances et de l'adoption du monothéisme, qu'il soit catholique, protestant ou islamique, que le chaos entraîné par la guerre imprime sa marque la plus profonde. Le phénomène a été brutal, comme l'explique une vieille femme shilluk de l'Église presbytérienne : les puissances sacrées n'ont pas su les protéger contre les bombardements et l'irruption brutale de la technologie³⁹. C'est donc une dévalorisation de la culture dont on est issu, l'incorporation d'un sentiment d'infériorité, qui accompagne la conversion au monothéisme. Elle implique une véritable surenchère mimétique par l'adoption

des schèmes de la société dominante, ici la référence à un Dieu unique, mais repris dans le sens d'une opposition [la tendance est celle du christianisme contre l'islam]. La conversion se double de considérations tactiques et stratégiques. Une femme de Juba avait monté sa propre association et reçu du matériel d'une agence caritative occidentale. Les chefs Dinka de Mayo Farm l'ont menacée, affirmant que ce n'était pas là le rôle d'une femme, arguant que son intention véritable était de leur porter ombrage et de remettre en cause leur autorité, et ils se sont emparés de ses biens. Bien décidée à ne pas céder, elle s'est convertie à l'islam, puis engagée dans la police. Désormais, les chefs évitent d'interférer dans les actions qu'elle mène au sein de l'Association islamique des femmes de Chouhada, reconnue par le gouvernement. Ce sont les femmes qui sont le plus touchées par le monothéisme. En s'affranchissant du carcan « traditionnel », qui leur enjoit des comportements déterminés et stéréotypés, elles prennent en charge, par le biais associatif, les transformations qui affectent la société. Obligées par la nécessité de travailler tout en élevant les enfants, parce que veuves, divorcées ou abandonnées, ou parce que, victimes d'un ostracisme à peine masqué, les hommes sont touchés par un chômage massif, elles se sont retrouvées projetées, sans transition et seules, dans un monde chaotique, où la magie et les solidarités familiales ne sont plus opérantes. Dans toutes les associations de Mayo Farm, apparues depuis quelques années seulement, symptômes de la régénération du tissu social, les femmes forment une majorité écrasante. Toutes essayent de favoriser l'éducation à la santé et à l'hygiène, l'alphabétisation et la formation professionnelle. Toutefois, elles se heurtent à l'apathie et à l'anomie qui s'est emparée du corps social dans son ensemble. En outre, elles ne disposent que de peu d'aides et d'aucune subvention gouvernementale. Elles ont du mal à mobiliser les autres femmes car celles-ci partent travailler toute la journée et parce que « les gens sont fatigués, ils ont vu beaucoup de monde faire des enquêtes, mais ils n'ont rien vu venir, aucune aide, aucun changement de leurs conditions de vie »⁴⁰. Leur optimisme et leur dynamisme restent inébranlables et elles obtiennent des résultats. En phase avec leur société, elles en saisissent les limites et les ambiguïtés. C'est donc du côté des femmes que s'opère de manière massive la prise en charge des mutations profondes de la société.

Théoriquement, l'adoption du monothéisme s'accompagne de l'abandon des pratiques magiques. En réalité, on constate le maintien de certaines coutumes séculaires. Au niveau des rites de mariage, des enterrements et des pratiques thérapeutiques, les résistances sont fortes. Elles mettent en jeu directement la mémoire des ancêtres et activent des phénomènes collectifs qui renforcent le sentiment d'appartenance identitaire, lignagère et l'inscription des individus dans le social. Peu de mariages mixtes, donc, malgré des conditions de vie communes : la croyance en la sorcellerie, pratiquée souvent par des beaux-

parents malveillants, et la méfiance vis-à-vis des autres ethnies en limitent la pratique. Ce sont donc des attitudes ambivalentes qui se développent. Elles sont lisibles dans les itinéraires thérapeutiques, mais aussi dans les professions de foi. Une femme nouba, musulmane fervente, mais possédée par un esprit du fleuve, poursuivait son initiation, héritage familial, de devineresse. Les pasteurs et les curés ne s'y sont pas trompés et ils insistent dans leurs prêches sur l'abandon de la magie et du recours aux guérisseurs. Ils conseillent d'accepter, attitude purement religieuse, la fatalité du destin et de s'en remettre à Dieu, plutôt que de chercher par des sacrifices à manipuler les forces de l'invisible⁴¹. Le syncrétisme en cours s'applique à la recomposition sémantique des mythes fondateurs, comme s'il fallait une contiguïté symbolique entre l'ordre ancien et le nouveau. Chez les Dinka chrétiens, les deux ancêtres venus du ciel, Deng et Abuk, sont désormais les équivalents d'Adam et Eve, chassés du paradis, et les Dinka ceux de leurs descendants ayant migré de Mésopotamie aux rives du Nil⁴². L'ordre écrit de l'Ancien Testament offre ainsi

une interprétation nouvelle de l'héritage mythique oral, la révolution du présent implique une (ré)invention du passé, une relecture de la tradition. Ce syncrétisme n'est pas qu'un simple métissage par emprunt et juxtaposition de valeurs provenant d'héritages culturels hétérogènes. Il traduit une discontinuité d'avec l'ordre ancien, magique et animiste. Les esprits, jusque-là autonomes dans une cosmogonie composée de forces hétérogènes où aucune n'est prédominante, deviennent inféodés à l'Un et, parfois, sont pris pour des figures du *shaytan*, du diable. Chez les Shilluk, *Jwok* est confondu avec le Dieu chrétien. Le *reth*, dont le pouvoir est nécessaire à l'équilibre des forces cosmiques et de la société, s'entoure de pasteurs protestants, marquant par là un glissement vers une royauté religieuse⁴³. Les *ajwag*, gardiens de l'ordre invisible et de la relation avec le monde des ancêtres, sont délaissés depuis le milieu des années quatre-vingt-dix⁴⁴. Les arguments le plus souvent invoqués sont : « Il faut payer le *kujur* sans être sûr du résultat. Aussi, c'est mieux d'aller à l'église car il faut prier seulement et on ne donne pas d'argent ou d'animaux

Maçons Nouba, quartier Amarat, Khartoum, 2001.



à sacrifier⁴⁵ » ; « les *kujur* disent toujours que c'est tel individu de la famille ou tel voisin qui est responsable et, après, ça crée des tensions dans le quartier. La vie n'est plus comme autrefois, on ne peut pas se permettre d'être en guerre contre tout le monde. » Avec la progression du monothéisme et la dissolution des solidarités lignagères⁴⁶, c'est le pôle potentiellement maléfique du *kujur*, car les puissances qui l'habitent sont aussi cause du malheur⁴⁷, qui est perçu. Ancien prêtre du monde de jadis, toujours craint malgré sa perte de prestige, son savoir s'assimile à la sorcellerie. Certains s'adaptent et se spécialisent dans la thérapie, ouvrant des cliniques avec droit d'entrée. Ils envoient parfois les patients à l'hôpital. Ceux-ci, le plus souvent, visitent le *kujur*, font des sacrifices et des prières, avant d'aller à l'hôpital. Aussi s'écoule-t-il un certain temps entre l'apparition des symptômes et les premiers soins médicaux. D'autres fois, c'est l'inverse, et lorsque les traitements ont échoué, on se tourne vers le *kujur*.

La guerre, l'expérience du déracinement, l'ostracisme des Nordistes auront eu raison des sociétés « traditionnelles » du Sud. L'anomie et l'aliénation s'accompagnent non seulement d'une transformation brutale des structures sociales, de l'ordre de la parenté qui les détermine, mais aussi de l'ordre cognitif et favorisent l'émergence du monothéisme. La recomposition sociale s'effectue autour des églises, des mosquées et des associations de femmes. La situation est plus dramatique pour les anciens peuples pastoraux (Dinka et Nuer) qui ne disposaient, avant leur arrivée au Nord, d'aucune tradition de pouvoir. La solidarité, si elle s'exprime encore chez eux, se fait toujours sous le mode de l'opposition complémentaire, mais dans un cadre sociologique et écologique radicalement autre. Aussi, aucun de leurs chefs n'est-il suivi, très peu d'entre eux, même parmi les femmes, participent aux associations. Les deux chefs *shilluk* de Mayo Farm sont en contact étroit avec le roi, toujours respecté et écouté. Chez eux, comme dans les autres chefferies sacrées du Sud, l'idée de différenciation sociale et de pouvoir était déjà présente dans les imaginaires et dans la structure de la société. Les Nuer et les Dinka, au contraire, ont l'idée d'un Dieu créateur, mais il n'interfère pas réellement dans les affaires du monde, ni ne soumet à sa puissance les forces spirituelles de leur cosmogonie. Les ancêtres fondateurs sont dans un temps mythique, leur geste, et donc la loi, ne peuvent être modifiées, et même si l'on tente de manipuler cette dernière à son profit par la magie, on ne peut en changer les principes. Aucun individu n'est possédé par la puissance créatrice. Les devins et les guérisseurs, voire les sorciers, sont en relation avec certains esprits, mais ceux-ci demeurent des forces de second ordre, aussi leur puissance reste-t-elle limitée et relative, en rapport avec une organisation sociale fragmentée. Les imaginaires que supposent ces deux modèles, segmentaire et royauté sacrée, conditionnent de manière différenciée les formes que prennent les processus de désintégration/recomposition du lien social dans les camps de déplacés.

CONCLUSION

La maladie active des rapports de sens qui mettent en branle le social. Les agents en sont les esprits de l'invisible, les causes se rapportent aux tensions sociales, le *kujur* les recherche dans l'univers symbolique et les applique sur le corps social, les exprimant à travers les biographies des sujets. Avec le monothéisme, par la transformation de l'espace et du temps cosmogonique, c'est une véritable « mutation religieuse axiale »⁴⁸ qui s'annonce. Elle conditionne à terme, outre l'émergence d'une « société de l'individu »⁴⁹, les rapports à la maladie. Au temps fondateur des ancêtres, inaccessible parce que mythique, se substitue la promesse eschatologique d'un « à venir » où chacun aura sa part en fonction de ses mérites. Dans cette perspective, les individus n'ont plus à reproduire le passé, la valeur et les actions font sens dans une foi qui s'inscrit au plus profond de l'être individuel et non plus dans la coutume et la pression du groupe. Désormais, on est tributaire de sa conscience dans un pacte qui la lie à l'invisible. Le sacré qui, jusque-là, malgré une discontinuité radicale d'avec le monde des humains, était présent dans tous les actes de la vie quotidienne, le recouvrait dans une contiguïté absolue, s'éloigne du mondain en même temps que s'affirme son omnipotence : les tentatives magiques pour le manipuler sont vouées à l'échec et condamnées, les forces invisibles lui sont inféodées, les croyants n'ont plus que la soumission et la prière à invoquer pour entrer en relation avec lui. C'est une véritable dissociation du visible et de l'invisible qui s'est opérée. Le « souffrant » n'est plus un individu possédé mais un être malade, en « mauvaise santé », même s'il l'est pour des raisons morales. La magie devient un acte hérétique. Le devin, manipulateur du sacré, qui appliquait son pouvoir aux différentes formes du malheur, se spécialise dans la maladie et tend à devenir un guérisseur professionnel, ouvrant des cliniques privées, adaptant plus que réinventant la tradition. Le corps n'est plus soumis à la loi du groupe : les scarifications rituelles, qui imprimaient douloureusement la loi des pères, sont abandonnées⁵⁰. Le « processus de pacification des corps » est enclenché. Le corps devient le lieu où les fautes de l'âme s'expriment. Les agents de la maladie n'en sont plus les esprits, les mécanismes de mise en accusation renvoient de moins en moins aux tensions entre beaux-parents, indiquant par là le processus de dissolution du système lignager.

Cette évolution n'est pas indemne d'effets paradoxaux. Dans le chaos de la vie à Khartoum, qui charrie comportements hésitants et ambivalents, transgressions des coutumes, anomie et aliénation, la malnutrition et les épidémies qui en découlent sont attribuées par les anciens aux ancêtres mécontents. Beaucoup sont tentés d'y croire, même si les nouvelles formes de vie sont difficilement compatibles avec le respect des rituels. Toutefois, c'est en cachette qu'on visite les *ajwag*, manipulateurs des forces obscures.

C'est donc une véritable révolution des imaginaires qui s'opère dans le passage du guérisseur traditionnel à la médecine moderne ; par l'abandon de la croyance en la malédiction, c'est aussi la maladie comme catégorie autonome qui fait son apparition. Elle ne le devient donc qu'au prix d'une rupture de l'ordre symbolique, rupture qui s'accompagne d'un procès d'individualisation du social, sans qu'il y ait corrélation mécanique ni univoque partout et tout le temps entre les deux niveaux. La maladie est donc un bon lieu d'observation des transformations culturelles et de leurs dynamiques contradictoires, si ce n'est antagoniques. Dans une société en crise, tendue entre deux registres culturels, les itinéraires thérapeutiques des individus oscillent entre l'assignation sémantique et la médecine allopathique. La mauvaise qualité des soins produits, l'absence de politique éducative, l'absence de considération des registres culturels, freinent l'abandon des croyances séculaires, tandis que la déstructuration sociale et son sillage d'anomie, de comportements hésitants, d'attitudes paradoxales, de transgression des valeurs et de non-respect des coutumes, les renforcent dans leurs aspects les plus pessimistes.

NOTES :

¹ Cf. Meyer F., 1991, « Maladie », *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF ; Augé M., 1983, *Le sens du mal*, Paris, Éd. des Archives Contemporaines ; Fainzang S., 1989, *Pour une anthropologie de la maladie en France*, Paris MSH.

² Mauss M., 1950, *Sociologie et anthropologie*, Paris PUF. Voir aussi Karsenti B., 1997, *L'homme total*, Paris PUF.

³ Cf. Fassin D., 1996, *L'espace politique de la santé*, Paris, PUF.

⁴ L'ensemble de nos informations provient du rapport pour MSF de Mickaël Banja, *Field Report on Mayo Area*, septembre-octobre 2002, ainsi que de discussions avec lui. Nous tenons à le remercier pour son aide précieuse.

⁵ Mickaël Banja avance le chiffre de 300 000 personnes, d'après des estimations de Care. Un rapport de septembre 2002 de MSF-France avance le chiffre de 118 221 personnes pour Mayo (*Nutrition Prevalence, Epi Coverage and Retrospective Mortality, Cross-Sectional Survey*, Mayo, Khartoum State, Soudan [proposal submitted to DOUA, Ministry of Health, prepared by MSF in Khartoum according to MOH, requested standards]).

⁶ Information de Mickaël Banja, d'après les listes des chefs.

⁷ Il y a anomie lorsque qu'il existe un hiatus entre les valeurs et les normes et la réalité du fonctionnement social, ou entre valeurs anciennes et nouvelles. Cela entraîne un véritable sentiment de dépossession. L'anomie alors se traduit par une incapacité d'influer sur les décisions, une perte de sens de l'existence, une impossibilité de se sentir impliqué dans ce que l'on fait.

⁸ Cf. Hutchinson, 1996, *Nuer Dilemmas*, Berkeley, University of California Press. L'auteur revisite les Nuer cinquante ans après Evans-Pritchard et décrit les dynamiques d'adaptation à la modernité.

⁹ Sur l'histoire du Soudan contemporain, cf. Lochon, 1995, *Encyclopedia Universalis*, p.349-353 ; différents articles dans Lavergne, 1989, *Le Soudan contemporain*, Paris, Karthala ; Holt P.M., 1970, « Le Soudan

nilotique », *Encyclopédie générale de l'Islam*, p.251-268, Cambridge University Press.

¹⁰ Même la tradition change. Il serait préférable d'utiliser la notion de sociétés tendues vers le passé ou luttant contre l'histoire. L'attitude des sociétés « traditionnelles » serait de ne pas reconnaître l'innovation en tant que telle.

¹¹ Discussions avec les femmes d'une association ainsi qu'avec une famille nuer de Bentiu.

¹² Estimation d'une femme nuer très dynamique, pilier d'une association de veuves. Une femme pojulo estime, elle, à 1 000 SD par jour les besoins d'une famille moyenne de cinq à six personnes sans compter le lait, le sucre et la farine. Un sac de farine de sorgho coûte 45 SD et dure un mois. Une boîte de lait en poudre coûte 900 SD et dure de cinq à six jours pour un enfant. Il faut compter environ 300 SD/mois en charbon et 50 SD par jour pour un baril d'eau potable de 12 litres (200 à la saison des pluies, car les voies d'accès sont quasi impraticables dans Mayo).

¹³ Lavergne M., « De la cuvette du Haut Nil aux faubourgs de Khartoum, les déplacés du Sud-Soudan », dans *Déplacés et Réfugiés, la mobilité sous contrainte*, [document MSF pour lequel nous n'avons pas les référents] établit à neuf femmes pour un homme le ratio des adultes déplacés à Khartoum. En 1987, on comptait 14 % de femmes mariés, 15 % d'abandonnées, 12 % de divorcées, 38 % de célibataires et 21 % de veuves.

¹⁴ Dans les sociétés lignagères, la structure de parenté détermine le système des attitudes entre les individus et conditionne leurs positionnements sociaux (cf. Lévi-Strauss Cl., 1985, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon et id., 1967, *Les Structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton).

¹⁵ « Ceux-ci ne leur donnent pas à manger, aussi les enfants ne les écoutent pas. Parfois, si un voisin leur offre un peu de thé ou un bout de pain, ils vont chez lui régulièrement. Ou bien ils commencent à traîner au marché et à fouiller les poubelles pour trouver de quoi manger. En outre, les parents n'ont pas conscience de l'importance de l'école, donc ils n'y vont pas. Ils ne reçoivent pas d'éducation. Plus grands, ils commencent à boire ou à voler, les filles à se prostituer. Il y a régulièrement des bébés qui sont jetés dans le caniveau ou dans les poubelles parce qu'elles ne prennent pas de contraception et ne veulent pas s'occuper d'un enfant » (boutiquier borgo ayant travaillé au Tchad et au Cameroun, et parlant français).

¹⁶ Rares sont les Sudistes qui désirent rester à Khartoum une fois la paix signée.

¹⁷ De nombreux jeunes Sudistes travaillent dans les pays du Golfe et en Égypte, même parmi les Dinka.

¹⁸ Témoignage d'un chauffeur pojulo travaillant pour une ONG.

¹⁹ Organisé à la fois en segments lignagers et en groupes territoriaux (*corporates groups*), l'équilibre global de la société, véritable anarchie équilibrée, était le fruit des échanges de violences, les *feuds*, lesquelles activaient les différents niveaux de segmentation. Les valeurs qui priment sont celles de la défense du nom et de l'honneur. Le chef doit son pouvoir à son origine lignagère, son prestige et sa capacité à capter une clientèle (cf. Evans-Pritchard, 1994, *Les Nuer*, Paris, Gallimard). Plus que coercition, le « pouvoir » du leader est persuasion et capacité personnelle à obtenir le consensus. Chez les Nuer, il y a à peine des leaders et les chefs religieux, les hommes à peau de léopard, sont presque toujours des étrangers. Véritables « sociétés pour la guerre » et contre l'émergence d'un lieu de pouvoir institué, centralisé et autonome, les groupes segmentaires dinka et nuer, organisés autour du principe de l'opposition complémentaire, sont tendus entre la fusion et la fission. Dans de telles sociétés, le leader est

toujours en dette vis-à-vis du groupe, il dépense son énergie et sa richesse à maintenir son prestige, comme si la société luttait contre la « scission » en son sein. Cette lutte passe, au niveau symbolique, par la présence de l'autre monde qui impose sa marque et ses règles aux vivants et, tout en les enfermant dans une « dette de sens », les soustrait à l'arbitraire de l'un des leurs : le chef doit lui aussi suivre la coutume et la tradition (cf. Clastres P., 1971, *La société contre l'État*, Paris, Éd. de Minuit ; Abensour M., 1987, *L'esprit des lois sauvages*, Paris, Seuil ; Gauchet M., 1985, *Le désenchantement du monde*, Paris, Gallimard et id., 1977, « La dette du sens et les racines de l'État » dans *LIBRE 77-2* n°326 pp. 5-43, Paris, Payot ; Lefort C., 1976, « L'œuvre de Clastres » in Abensour, *op. cit.* et id., 1976, *Les formes de l'histoire*, Paris, Folio).

²⁰ Pour Weber, l'ethos correspond à des schémas durables incorporés par la culture, les règles morales intériorisées qui désignent la construction subjective de l'ordre légitime du monde, laquelle organise la conviction intime de chacun sur ce qui doit ou ne doit pas être fait. Pour Elias (*La dynamique de l'Occident*, Paris Fayard 1975), la « curialisation », l'incorporation de nouvelles valeurs au cours du procès de civilisation en Occident, n'a pu se faire que par l'élargissement progressif des « chaînes fonctionnelles d'interdépendances » lors du processus de différenciation sociale.

²¹ « Chez eux, tout le monde veut être chef, mais personne ne veut travailler » affirmait un Shilluk. Il y a quelques années, un affrontement pour une histoire d'adultère a mis aux prises l'ensemble des Dinka Panaru et Bahrel Ghazal de Mayo Farm. Si quelqu'un tente de lancer une association, les autres croient qu'il agit pour son intérêt personnel. La solidarité fonctionne donc encore sur le mode de l'opposition complémentaire, c'est-à-dire qu'ils ne sont unis que dans l'adversité.

²² Dans les mythes shilluk, Le roi magicien, le *reth*, réincarnation de *Niykang*, fondateur du royaume, peut agir sur les forces naturelles. *Niykang* est la seule puissance en relation avec *Juok* [Luc de Heusch distingue trois types de royautés sacrées, celles du roi magicien, le roi prêtre et le roi divin]. Tout jeune, il apparaît comme un être à part, ses frères cherchent à le tuer, ainsi que les autres lignages descendants de *Niykang* : s'il devient roi, ils quitteront le palais, leurs descendants ne pourront prétendre à la chefferie. L'aîné, qui ne peut devenir roi, l'emmène à l'écart, l'élève et le protège. Outre ses qualités mentales, il doit avoir un physique irréprochable. La moindre anomalie l'écarte du pouvoir, car cela signifie qu'il n'est plus possédé. S'il est blessé, ou s'il tombe malade, pour que la société garde son harmonie avec les forces naturelles et surnaturelles, il doit disparaître avant que l'Esprit ne le quitte définitivement. Il est alors étranglé par sa garde ou par une de ses servantes. Il y a, en la figure du roi, l'idée d'un pouvoir et d'une transcendance de la force créatrice, mais comme projet non abouti : son pouvoir est limité, les chefs de village restent les possesseurs de la terre, d'autres puissances s'expriment à travers les devins et tentent de s'y opposer, le système des croyances n'est pas unifié, les esprits agissent comme des forces autonomes. Les principes de la royauté sacrée font donc du roi un être détaché du reste de la société : ses filles ne peuvent se marier et doivent rester stériles, il n'est pas impliqué dans la structure de parenté du reste de la société, il récupère des impôts fonciers, signe d'une scission à l'intérieur du corps social. La société lutte donc contre la différenciation et l'émergence d'un pouvoir autonome, bien que la royauté sacrée introduise un renversement du sens de la dette et une rupture d'avec l'ordre de la parenté (informations des Shilluk de Mayo Farm, notamment d'Emmanuel Oyor, que nous tenons à remercier pour

son aide précieuse. Cf. aussi, Heutsch, 1987, *Écrits sur la royauté sacrée*, Éd. de l'Université de Bruxelles et, in Abensour, *op. cit.*, « L'inversion de la dette, propos sur les royautés sacrées africaines » ; Evans-Pritchard, 1948, *The Divine Kingship of the Shilluk of the Nilotic Sudan*, Cambridge ; Frazer J.G., 1920, *Les origines magiques de la royauté*, Paris ; Adler A., « La guerre et l'État primitif » in Abensour, *op. cit.*, p.95-114, et « Royauté » in Bonte et Izard, 1991, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF.

²³ Tous ces arguments, ainsi que la recherche de causes citées plus bas, ont été recueillis au cours de l'enquête.

²⁴ Chez les Muru, il est rare qu'un décès soit considéré comme naturel sauf si la personne est très âgée, et encore. Cf. la thèse de Clark Bilal Cleophas *Traditional Moru Cosmology*, Université de Khartoum.

²⁵ Cela explique que ces sociétés tournent le dos à l'histoire et s'affirment contre l'innovation, c'est-à-dire la transgression à la coutume.

²⁶ Chez les Dinka et les Nuer, devenir un grand homme, c'est posséder un grand troupeau. La dot est constituée de nombreuses vaches, jusqu'à cent têtes chez les Dinka Awil. Tous les parents doivent participer à la dot dont le versement s'échelonne sur plusieurs années. Le bétail, plus qu'objet d'échange, est un médium qui permet le contact avec les ancêtres. L'immortalité s'acquiert par une descendance mâle, les vivants sont les supports des esprits des ancêtres. Disparaître sans héritier est la pire chose. Le lévirat permet d'y pallier : le frère épouse la veuve et fait des enfants au nom du défunt. Refuser, c'est s'exposer à la vengeance implacable et fatale de l'âme du mort. La société est donc organisée en trois niveaux, celui des vivants, celui des esprits et celui des vaches, qui en conditionne les dynamiques. Evans-Pritchard affirme que « le Nuer est le parasite de la vache ». On ne peut donc appréhender ces sociétés en faisant comme si l'économique, le politique ou le symbolique étaient des entités autonomes.

²⁷ De nombreux guérisseurs et commerçants proposent des remèdes à base de plantes. À Mayo Farm, ce sont souvent des Fellata, des Tichad ou des Haoussa. Il y a des pratiques plus prosaïques : chez les Dinka, l'arrachage des incisives inférieures des nourrissons en cas de fièvre, ou encore l'ablation du voile du palais et de la luette, fréquemment pratiquée à titre préventif. Les scarifications sur le ventre, les tatouages contre la douleur avec des pointes de feu sont le fait de toutes les ethnies. Des rebouteux effectuent les réductions des fractures. Certaines pratiques sont plus spécifiques des populations islamisées : fumigations d'encens, feuillets protecteurs du Coran et amulettes, etc.

²⁸ Nous avons eu plus particulièrement des entretiens avec deux *kujur*, l'un Shilluk, et l'autre, une jeune femme Nouba. Certains ont acheté leur pouvoir sur les esprits à d'autres ethnies, parfois au Tchad.

²⁹ Homme Muru, éduqué et professeur, la cinquantaine environ.

³⁰ Notons l'importance de l'oncle maternel lors des funérailles parmi les ethnies d'Equatoria.

³¹ Cf. Fainzang, *op. cit.*

³² Cf. le rapport de Save the Children sur les Dinka lors de la famine de 1998 : *The Southern Sudan Vulnerability*, 1999.

³³ Témoignages recueillis auprès de mères dinka.

³⁴ Depuis deux ans, l'entrée est payante, il n'y a plus d'aide médicale, ni de médicaments gratuits. Un chef Dinka, un peu ivre, pleurait en nous disant que, parfois, les enfants mouraient dans les bras de leurs parents devant la clinique parce qu'ils n'avaient pas d'argent pour entrer.

³⁵ Notre traducteur, pourtant né et ayant grandi à Juba, parlait en arabe avec ses compatriotes Muru.

³⁶ Il y aurait 1,6 million de Sudistes à Khartoum pour une population estimée à 8 millions environ (cf. Lavergne, *Déplacés et réfugiés...*, *op. cit.*).

³⁷ Les anciens font de nombreuses réflexions en ce sens.

³⁸ Sur l'incorporation progressive de la monnaie dans l'univers nuer, cf. Hutchinson, *op. cit.*

³⁹ « C'est mieux de suivre la voie du christianisme, car c'est là où l'on trouve la vie. Nous, nous sommes devenus chrétiens après les bombardements pendant la guerre là-bas, chez nous. C'est là qu'on a commencé à penser à Dieu. Quand on va rentrer au Sud, nous allons créer des églises », nous précise-t-elle.

⁴⁰ Argument maintes fois émis par les chefs, les femmes des associations etc.

⁴¹ Lors de la messe du dimanche dans l'église presbytérienne Shilluk, le pasteur était engagé dans un sermon contre les guérisseurs et les rites traditionnels.

⁴² D'après un jeune assistant dinka travaillant pour une ONG.

⁴³ Information d'Emmanuel, pour lequel le *reth* respecte les religieux et cherche à s'en entourer, peut-être parce que beaucoup de jeunes ne font plus preuve du respect de jadis à son égard.

⁴⁴ Le vieil *ajwag* shilluk de Mayo Farm n'a plus que quelques patients par jour, contrairement à il y a cinq ans.

⁴⁵ Propos de femmes shilluk protestantes.

⁴⁶ Les esprits qui possèdent les *kujur* sont souvent ceux des ancêtres et, en ce sens, les *kujur* sont aussi les gardiens de l'ordre de la parenté et de ses valeurs.

⁴⁷ Chez les Shilluk, les *kujur* maudissent les ennemis et effectuent des rituels de protection pour les guerriers.

⁴⁸ Cf. Gauchet, *op. cit.*

⁴⁹ Cf. Dumont L., 1983, *Essai sur l'individualisme ; une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Seuil ; Elias N., 1991, *La société des individus*, Paris, Fayard et *id.*, 1975, *La dynamique de l'Occident*, Paris, Fayard.

⁵⁰ Cf. Clastres : « Il faut faire souffrir. Dans les sociétés primitives, la torture est l'essence du rituel d'initiation. La société inscrit le texte de sa loi à la surface des corps. Car la loi fonde la vie sociale de la tribu. Nul n'est censé l'oublier » (cité dans Fassin D., *L'espace politique de la santé*, Paris PUF 1996. Les nouvelles générations nilotiques de Mayo ne subissent plus les scarifications rituelles d'entrée dans les classes d'âge.

DE LA VILLE VERTIGE À LA MÉGAPOLE FRAGMENTÉE

DINA HESHMAT

Journaliste à al-Ahrâm Hebdo, thèse doctorat soutenu à Paris III
dandach@hotmail.com

PHOTOS : IHAB ABDEL LATIF¹

« Personne ne sait mieux que toi, sage Kublai, qu'il ne faut jamais confondre la ville avec le discours qui la décrit. Et pourtant entre la ville et le discours, il y a un rapport. »

Italo Calvino, *Les Villes invisibles*

Ville monstrueuse, ville insaisissable, ville à mille visages, Le Caire ne laisse jamais indifférent. C'est une ville qui pousse à prendre parti, qui invite – le passant, l'habitant, mais aussi les artistes – à s'impliquer. S'impliquer ou rester à l'extérieur de ses labyrinthes et



Héliopolis. La basilique. Décembre 2003.
« (...) la basilique que nous appelions la grosse église. »
AL-TALMISANI, May, *Héliopolis*, p.123.

Imbâba. Le vieux pont enjambant le Nil avec en arrière-fond deux tours construites depuis quelques années. Décembre 2003.



de ses secrets. On retrouve la violence de cette présence dans la littérature égyptienne. C'est ce qui nous a poussé à analyser la représentation de la ville du Caire à travers six œuvres littéraires contemporaines : *Zukâk al-Midakk* (« L'Impasse du Mortier », publié en français sous le titre *Passage des Miracles*) de Naguib Mahfouz, *Al-Naddâha* (« La Sirène ») de Yûsif Idrîs, *Asâfir al-Nîl* (« Les oiseaux du Nil ») d'Ibrâhîm Aslân, *Lusûs Mutakâ'idûn* (« Voleurs à la retraite ») de Hamdî Abû Gulayl, *Hilyûbûlîs* (« Héliopolis ») de May al-Talmîsânî et *Kânûn al-Wirâtha*

ÉGYPTÉ (S) LITTÉRATURES

STÉPHANIE DUJOLS
RICHARD JACQUEMOND

Misr wallâda, « Égypte mère féconde » : s'il est un domaine où cette métaphore ancienne a encore un sens, c'est bien celui de la culture, et en particulier la culture écrite. Après Naguib Mahfouz, père fécond entre tous, plusieurs générations d'écrivains ont vu le jour sur le bord du Nil, composant un paysage littéraire très riche et divers. Qu'en connaît-on, sur l'autre rive de la Méditerranée ? Un peu plus aujourd'hui qu'il y a dix ou vingt ans, mais si peu encore... À côté du travail régulier de l'édition, voire avant lui, c'est le rôle des revues comme *La pensée de midi* de contribuer à faire découvrir une nouvelle génération d'auteurs.

Contribution modeste : les textes réunis ici ne brossent pas un « panorama » de la production égyptienne contemporaine. Ils ne représentent, comme on dit, qu'eux-mêmes. Et aussi, sans doute, le parti pris de ceux qui ont fait le choix de ces textes et pris la décision de les traduire. Au-delà de la diversité des genres et des styles, des générations et des sexes, deux points communs cependant : tous ces textes sont récents (parus entre 1997 et 2003) et, à une exception près, leurs auteurs n'ont jamais été traduits en français. Un choix délibéré aussi, celui de donner toute sa place au roman, genre incontestablement dominant aujourd'hui en Égypte, alors même que le cadre de la revue nous contraignait à n'en présenter que des extraits.

A posteriori, une trame s'est dégagée de ce choix, celle de l'espace. Ici plus qu'ailleurs, l'espace semble façonner la vie, et l'écriture : *Amkenah*, « lieux », c'est aussi le nom d'une nouvelle revue culturelle égyptienne, sorte de parente alexandrine de *La pensée de midi*, à laquelle nous rendons hommage dans ce dossier. Mais auparavant, l'espace égyptien par excellence, c'est Le Caire, qui joue un rôle crucial dans bon nombre de textes. Plus qu'un cadre narratif, ses lieux façonnent le récit et déterminent la vie des personnages : il y a son centre-ville, vieux immeubles bourgeois, toits populeux et recoins sombres où fumer son haschich ; une rue d'un quartier populaire croquée à travers le quotidien de ses habitants ; un immeuble de lointaine banlieue où vivent ceux que le ventre de la cité a rejetés... De là, on emboîtera le pas des écrivains de la génération des années quatre-vingt-dix, les suivant dans leurs dérives teintées de blues et de désillusion, entre une balade initiatique et ironique dans les rues de la capitale, une virée psychédélique à la mer qui tourne à l'eau de boudin, et les marches étudiantes de la première guerre du Golfe. Enfin, on découvrira quelques textes centrés davantage sur un espace intérieur, intime, où surgissent la douleur, l'étrange ou le fantastique.



LE CAIRE TRAVERSÉ :

L'immeuble Yacoubian,

Alaa El-Assouani

Le Barouf, Khayri Chalabi**Petits voleurs à la retraite,**

Hamdi Abou-Colayyel

Récits de la rue Fadlallah Othmane,

Ibrahim Aslan

DES LIEUX ET DES HOMMES :

«Amkenah», une revue à Alexandrie,

Entretien avec Alaa Khaled, par Richard Jacquemond

Extraits de la revue «Amkenah»

PARCOURS INITIATIQUES :

Marcher le plus longtemps possible,

Iman Mersal

Le répertoire de l'absurde ou Maadi, été 88, Yasser Abdel-Latif**Trois valises pour partir,** Mona Prince

ESPACES INTÉRIEURS :

Le Complot des ombres, Mansoura Ezzeddine

Feuilles de narcisse, Somaya Ramadan

Taxi-Fantôme, Moustafa ZikriRevue *La pensée de midi*, n° 12, « Égypte(s) » éditée chez Actes Sud.

www.lapenseedemidi.org

(« Les lois de l'hérédité ») de Yâsir °Abd al-Latif. Il ne s'agissait pas pour nous de généraliser les représentations à l'ensemble de la littérature égyptienne, mais plutôt de démonter la représentation que donne chaque auteur de la même ville à différentes périodes de son histoire et de tenter d'expliquer les différences entre ces représentations. On peut en effet expliquer la différence entre la manière dont Le Caire est représenté dans des romans publiés respectivement en 1947 et en 2002 par l'évolution de la ville elle-même.

Fondée au X^e siècle par les Fatimides, la ville du Caire n'a cessé de s'étendre et de se transformer depuis et a progressivement pris l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui à partir du règne du khédivé Ismâ'îl. Marqué par les travaux de Haussmann dans la capitale française, le khédivé a fait construire à côté de la ville ancienne une cité moderne aux larges avenues et aux monuments correspondant aux impératifs de l'époque, comme l'Opéra du Caire. Cette opération n'a pas mené à la modernisation de l'espace urbain tel qu'il existait à l'époque et a même provoqué une scission de cet espace en deux ensembles, l'un moderne et l'autre ancien. L'avènement des Officiers libres en 1952 n'a pas changé cet état de fait. La situation urbaine a évolué à partir des années soixante-dix, sous la pression démographique et la politique de l'*infitâh* (ouverture économique), initiée par Sadate. C'est à cette période que le phénomène de construction de zones informelles par les citoyens eux-mêmes, ne trouvant pas où se loger, a pris une ampleur sans précédent. Le Caire est, depuis, devenu une mégapole dont les périphéries sont pour la plupart des zones informelles dépourvues des nombreux éléments du confort citadin. Plus récemment, de nouvelles résidences de luxe ont fait leur apparition dans les zones désertiques encerclant la capitale. Cette évolution a rendu caduque l'ancienne opposition entre ville moderne et ville ancienne, dont les fonctions respectives ont évolué : la ville moderne n'est plus un espace réservé à l'élite et la ville ancienne perd de sa densité tout en devenant un centre commercial et touristique. Les frontières aujourd'hui ne sont plus aussi nettes qu'elles l'étaient à la fin du XIX^e siècle et dans les deux premiers tiers du XX^e siècle. L'apparition de cette « troisième ville » informelle a changé le visage du Caire et précarisé la vie de la majorité des habitants de la capitale tout en rendant l'avenir de l'ensemble de cet espace urbain plus qu'incertain, gagné par les bouleversements de l'heure, par le mouvement et la vitesse des déplacements.

Cette présentation de l'espace urbain a constitué l'arrière-plan de notre travail, que nous avons divisé en trois parties. La première s'intitule « L'Ilinx de la ville ou la poésie des antagonismes » et comprend les analyses de *Zukâk al-Midakk* et *al-Naddâha*. Ces textes sont tous deux basés sur une intrigue dramatique

plaçant face à face deux univers irréconciliables et faisant de la ville moderne un objet de désir. Dans les deux cas, le personnage principal est une femme. Une femme cherchant à tout prix à sortir de son univers « naturel », celui dans lequel elle est née, une impasse pour Hamîda – pour elle univers sale et sordide [Photo 1 et 2] et la campagne pour Fathiyya, espace identifié à sa pauvreté. La ville moderne est, pour elles, un espace rêvé, objet de tous les désirs et de tous les fantasmes. Leur premier contact avec cette ville est décrit en détail dans les textes et provoque un éblouissement des sens ; les champs sémantiques dominants sont ceux de la lumière et de la joie. Lors de sa première sortie dans la ville moderne, les yeux de Hamîda sont « éblouis par les lumières vives qui se succédaient rapidement et c'était un monde nouveau qui lui apparaissait à travers la vitre, un monde brillant et riant » (p. 209). Comme Hamîda, Fathiyya est subjuguée par la ville, ses « belles rues larges et propres », éclairées par « beaucoup de lumière, comme

Zukâk al-Midakk. Décembre 2003.

(...) l'impasse du Mortier s'enveloppait d'un voile brunâtre, rendu plus sombre encore par le fait qu'elle était resserrée entre trois parois, comme au fond d'une nasse.

MAHFOUZ, Naguib, *Passage des miracles*, p. 13.



l'éclair » (p. 14), qui transforme la nuit en journée éclatante. Le Caire, c'est le lieu de « la nourriture abondante, la viande, les bonnes odeurs, les hôtels, le Nil » (*ibid.*). Quand elle se met à regarder la rue, elle voit la lumière, la foule, le tintamarre. Cet émerveillement se mêle dans les deux cas à une attirance envers un *homo urbanus* représentant, en quelque sorte, « l'âme urbaine ». Farag Ibrahim et l'*effendî* jamais nommé d'*al-Naddâha* sont tous deux séduisants, riches et oisifs, mais surtout manipulateurs. Ils mettent en place une stratégie d'approche basée sur une analyse rationnelle de leur « proie » qui finit par succomber. Après une âpre résistance pour Fathiyya, sans aucun remords pour Hamîda. Mais le résultat est le même : pour atteindre l'objet de leur désir, pour accéder à l'urbanité, ces femmes ont abandonné les valeurs constitutives de leur identité de départ. À la fin du roman, Hamîda a quitté l'impasse et est devenue une prostituée professionnelle. C'est ainsi qu'elle a eu accès à « l'existence urbaine », qu'elle a acquis tout le savoir-faire nécessaire à une femme pour mettre en valeur sa beauté et la sophistication, qui est l'une des caractéristiques de l'urbanité. Plus ambigu, le devenir de Fathiyya est lié au viol qu'elle a vécu. Pour la première fois, elle assume son désir de la ville ; elle quitte le village et tout son univers traditionnel. Mais cette décision est, en réalité, la conséquence d'un acte sexuel ; elle abolit quasiment l'identité maternelle de Fathiyya dont on ne sait pas si elle connaîtra le même destin que Hamîda. En tout cas, l'accès à la ville, à l'urbain, à l'émancipation (gagner cette capacité à prendre une décision concernant son avenir) passe ici par un acte sexuel comme c'est le cas dans *Zukak al-Midak*. Le parcours dramatique de ces personnages pour atteindre l'objet de leurs désirs exprime le caractère irréconciliable entre les deux villes.

Écrits à une époque où l'espace du Caire était marqué par une opposition entre ville ancienne et ville moderne, *Zukâk al-Midak* et *al-Naddâha* expriment donc clairement cette réalité. C'est en fait la situation sociale et la position dans le champ littéraire de ces deux auteurs qui leur permet le mieux d'exprimer cette réalité. Tous deux issus d'un milieu petit-bourgeois, Mahfouz et Idrîs, en tant qu'individus, se situent entre deux univers. Mahfouz appartient à la fois à l'univers de la ville ancienne, dans lequel il a grandi, et à celui de la ville moderne où il travaille en tant que fonctionnaire et où il commence à être connu à l'époque où il écrit *Zukâk al-Midak*. Idrîs est né à la campagne et connaît bien l'univers rural ; mais, par son origine sociale et son importance grandissante en tant qu'intellectuel et écrivain, il est également introduit dans le champ littéraire et intellectuel cairote. C'est leur passage de l'une à l'autre de ces villes (pour Idrîs, à la fois de la ville à la campagne et d'une ville à l'autre), de l'un à l'autre de ces univers, qui



Le café de Zukâk al-Midak existe depuis 1904.

en fait, en quelque sorte, des témoins extérieurs ; ils *voient* les deux univers, savent que leur capacité de va-et-vient n'appartient qu'à une minorité de privilégiés. En même temps, ils vivent à l'époque où la problématique de l'accès à la modernité prime sur tout le reste et ils se caractérisent en plus tous les deux par une préoccupation humaniste, plus prégnante chez Idrîs que chez Mahfouz. La ville ancienne est arriérée alors que la ville moderne représente un espoir de progrès ; c'est l'horizon souriant des larges avenues et de la rationalité urbaine, bref l'espoir d'un mieux-être qui, peut-être, s'étendra à l'ensemble de la ville.

Cette représentation ultra binaire, accompagnée d'une image de la femme attirée de manière totalement irrationnelle vers les bas-fonds, appartient maintenant à l'histoire. Il n'y a pas dans *Asâfir al-Nîl* d'Ibrâhîm Aslân ni dans *Lusûs Mutakâ'idûn* de Hamdî Abû Gulayl, romans analysés dans notre deuxième partie, « La ruralisation de la ville », cet Ilynx de la ville, cette poétique des antagonismes qui caractérise *Zukâk al-Midak* et *al-Naddâha*. Les problématiques de l'opposition entre urbain et rural,



Héliopolis. Rue à arcades dans le quartier d'al-Kurba. Décembre 2003.

entre différents types d'urbanité, même si elles restent présentes, ne sont plus centrales dans la structure narrative. *‘Asâfir al-Nîl* est situé à Imbâba, quartier du Caire qui, comme beaucoup de quartiers populaires de la périphérie, présente toutes les caractéristiques de la ruralisation de l'espace urbain, décrites à travers l'habitat, les vêtements, les habitudes alimentaires et les comportements ruraux. Le texte accorde en même temps une place importante à l'espace rural et aux liens qu'entretiennent les personnages avec leur village d'origine. De plus en plus ténus, ces liens perdurent cependant à travers les visites occasionnelles au village, le *balad* jamais nommé et, surtout, à travers l'évocation régulière de la terre que la famille y possède encore. Le fait que le village ne soit jamais nommé, ainsi que l'importance de la grand-mère, personnage intrinsèquement lié au village et porteur de

sa mémoire, sacralise l'univers rural. Par ailleurs, en mettant l'accent sur le rythme cyclique de la vie et de la mort dont la femme est le centre, *‘Asâfir al-Nîl* adoucit la confrontation entre la ville et la campagne. Il fait partie de ces textes qui « insistent ainsi sur l'altérité de l'univers villageois, non sur son arriération ». C'est ce thème de la réconciliation avec les origines qui fait que l'on peut conclure que *‘Asâfir al-Nîl* n'est pas une représentation d'un ghetto urbain. Au contraire, campagne et ville se fondent ici pour constituer ce que nous avons appelé une « double poétique de l'espace ».

Lusûs Mutakâ'idûn est situé à Manshiyyit Nâsir, quartier fondé pour abriter les ouvriers travaillant dans les usines toutes proches de Hilwân. Tous d'origine rurale ou bédouine, les personnages sont déchirés entre leurs différentes identités. Décrit comme un bidonville-ghetto, Manshiyyit Nâsir a son propre système de valeurs, dépeint de façon ironique. Au contraire de *‘Asâfir al-Nîl*, l'univers urbain est ici agressif mais nous pouvons déceler plusieurs éléments communs : le choc de l'arrivée dans la ville de tous ces personnages n'est que très peu décrit et ne constitue pas le centre de la structure narrative. Par contre, il y a une certaine valorisation de l'identité bédouine du narrateur, à travers la référence à ce *nadj* d'origine – jamais nommé, tout comme le *balad* dans *‘Asâfir al-Nîl* –, même si cette valorisation reste relative, la culture bédouine n'échappant pas tout à fait à l'ironie incisive du narrateur.

Respectivement publiés en 1999 et 2002, les romans d'Ibrâhîm Aslân et de Hamdî Abû Gulayl paraissent au moment où la « troisième ville » existe depuis déjà près de trois décennies. Ces romans portent tous deux sur des périphéries urbaines, majoritairement habitées par des immigrants ruraux. Leurs auteurs, issus des classes populaires, ont à un moment donné habité dans ces périphéries et ne sont pas originaires de la capitale. Comment alors expliquer la différence entre la représentation de la ville dans *‘Asâfir al-Nîl* et dans *Lusûs Mutakâ'idûn* ? En effet, alors qu'Aslân met en avant la double appartenance et la double identité, à la fois à l'espace du village d'origine et à celui du quartier populaire d'accueil, Abû Gulayl dépeint un ghetto dont les habitants sont coupés de leurs racines et très mal intégrés à leur nouvelle ville. Cette différence est explicable par l'écart entre la place d'Aslân et celle d'Abû Gulayl dans le champ

littéraire au moment où ils ont écrit ces romans. Aslân, au départ postier autodidacte, est devenu un écrivain consacré ; il a un revenu régulier grâce à son travail à *al-Hayât* et à ses responsabilités diverses dans des institutions culturelles dépendant du gouvernement. Abû Gulayl, au contraire, est moins connu : il est journaliste à *al-ittihâd*, un journal qui paraît aux Émirats. Leur rapport à l'espace urbain est également différent. Ainsi, alors qu'Aslân est arrivé au Caire enfant avec ses parents, Abû Gulayl, lui, ne s'y est installé qu'à l'âge adulte, travaillant d'abord comme ouvrier dans le bâtiment, vivant dans plusieurs banlieues différentes dans une situation assez précaire. Pour lui, nouvel arrivant, rien n'était gagné, alors qu'Aslân avait déjà une position sociale et une crédibilité en tant qu'écrivain.

Nous avons placé les deux derniers romans étudiés dans cette thèse, celui de Mayy al-Talmisânî, *Hilyûbûlis*, et de Yâsir °Abd al-Latîf, *Kânûn al-Wirâtha*, dans notre troisième partie intitulée « Le repli sur la banlieue refuge ». Espace idéalisé, rattaché à son passé plutôt qu'au reste de la ville, le quartier d'Héliopolis est dans le texte un lieu se suffisant à lui-même. La narratrice, également personnage principal, Mîkî la marionnette/marionnettiste, y a vécu son enfance parmi les « femmes de la famille », dans des intérieurs auxquels le roman accorde une importance première : salles à manger, chambres, cuisines. Alors que la trame narrative de *Zukâk al-Midakk* est construite autour de la confrontation entre deux mondes urbains, la ville ancienne et la ville moderne, donnant ainsi une représentation du Caire dans son ensemble, *Héliopolis* place tout simplement le reste de la ville en dehors de la narration. Il s'agit d'un repli sur l'espace le plus familier. Les personnages de *Héliopolis* ne sont pas impliqués dans les contradictions les plus explosives de la ville, celles qui placent face à face le centre et les périphéries pour des raisons sociales et culturelles.

Kânûn al-Wirâtha se situe à plusieurs endroits et à des moments différents. Le narrateur, jeune Cairote d'origine nubienne, vit entre ce qu'il appelle « le cœur de la ville » (le centre-ville), lieu de son enfance, mais aussi de rencontre avec les intellectuels qu'il fréquente, l'université du Caire où il assiste aux manifestations de 1991 et la banlieue de Maadi, où il « zone » avec une clique d'amis en s'adonnant à la drogue. La drogue constitue dans *Kânûn al-Wirâtha* un repli, non seulement un repli sur soi au niveau individuel, ou au niveau de la bande d'amis, mais aussi un repli sur le quartier. C'est un repli des marges, un réflexe d'autodéfense, résistance passive et négative face à la grande ville. Les jeunes dans les banlieues, « individualités opprimées » s'identifiant à leur espace de vie, ressentent le poids violent du centre-ville, la dictature de l'urbain. C'est dans ce sens que l'on peut parler d'une « culture des marges ». Ces « marges » sont placées en opposition au centre-ville dans le texte sans en être coupées ; le passage d'un espace à l'autre fait partie de l'identité du narrateur. Il explore également une autre facette de son identité dans le texte : ses origines nubiennes, en racontant le parcours de la première génération

d'immigrés nubiens au Caire, dont son grand-père. S'il y a bien un antagonisme entre la Nubie et Le Caire, il est néanmoins atténué par le fait que la présence concrète de la Nubie dans le texte est marginale, elle n'a donc pas une importance suffisante pour constituer l'un des pôles d'une contradiction centrale dans le roman. Par ailleurs, cette Nubie est elle-même traversée par plusieurs antagonismes, le plus fondamental étant celui entre l'ancienne Nubie, rêvée plus que réellement connue, objet de nostalgie, et les « nouveaux lieux d'immigration ». Les contradictions dans ce texte se situent donc à plusieurs niveaux : entre la Nubie et Le Caire, entre le « ghetto nubien » et le reste de la ville, entre la banlieue et le centre. Or, la multiplicité des contradictions, le fait de ne pas en avoir choisi une, centrale, autour de laquelle s'articulerait la narration, atténue la violence de ces mêmes contradictions. La dispersion des antagonismes les adoucit. Ici encore, la différence avec la représentation ultra binaire de *Zukâk al-Midakk* est claire.

Kânûn al-Wirâtha et *Hilyûbûlis* sont des textes récents écrits dans un contexte urbain qui est celui de la troisième ville et leurs auteurs appartiennent, comme Hamdî Abû Gulayl, à la génération des années quatre-vingt-dix. Comme chez Abû Gulayl, la banlieue occupe une place centrale (exclusive de tout autre espace urbain chez al-Talmisânî, pas du tout chez °Abd al-Latîf) ; comme chez Abû Gulayl, l'écriture, sans se réclamer clairement du genre autobiographique, s'en rapproche beaucoup. Les structures narratives ne sont pas des structures classiques et traditionnelles et toutes impliquent le narrateur dans le texte. Ces trois points communs confirment de notre point de vue l'analyse de Sabrî Hâfiz, selon laquelle la forme des textes littéraires des années quatre-vingt-dix est clairement marquée par les évolutions de l'espace urbain :

« Si les romans de Naguib Mahfouz, par exemple, constituent l'expression littéraire – du point de vue de leur construction, de leur langue et de leur univers – du rapport entre les deux villes anciennes, les romans des années quatre-vingt-dix sont les enfants de la “troisième ville”, aussi bien du point du fond que de la forme. » (2001, p. 195)

Hâfiz explique ainsi que « l'asphyxie sociale » a raccourci les romans et rendu l'univers romanesque plus étiqué. Il y a dans ces romans un « désir pressant d'aborder l'espace dans ses détails », « une insistance à créer une distance entre l'espace et le lecteur », une « écriture du corps » (*ibid.*).

Nous avons retrouvé ces caractéristiques dans l'analyse des trois textes des années quatre-vingt-dix, même si ceux de Talmisânî et de °Abd al-Latîf présentent des caractéristiques différentes de celui d'Abû Gulayl. En effet, *Lusûs Mutakâ'idûn* est de loin le plus sombre et le plus cynique de ces trois textes : le narrateur-personnage assassine l'un de ses voisins pour des raisons minimes dans une mise en scène absurde et rocambolesque. Dans *Hilyûbûlis*, la métaphore de la marionnette et, partant, celle de la marionnettiste-narratrice, peut être interprétée

comme une tentative de s'émanciper par l'écriture, pour essayer de se libérer à la fois du carcan d'une éducation bourgeoise pour filles et de l'univers finalement étouffant de la banlieue d'Héliopolis. C'est l'aventure de la créativité comme émancipation. Dans le texte de Yâsir °Abd al-Latif, le va-et-vient entre plusieurs univers et plusieurs identités offre une ouverture possible, une éventuelle sortie du « ghetto », que ce soit le ghetto nubien ou le nouveau ghetto contemporain que constitue la banlieue, que le narrateur réussit à quitter parce qu'il est un intellectuel/poète.

Or ces deux auteurs sont tous deux issus des classes moyennes et n'habitent donc pas cette troisième ville, à la différence d'Abû Gulayl. Et, donc, si le contexte urbain influence la représentation de la ville, la situation sociale de l'écrivain et sa position dans le champ littéraire l'influencent également, tout en la complexifiant. Cette remarque nuance l'affirmation de Sabrî Hâfiz, selon laquelle les écrivains des années quatre-vingt-dix, même ceux qui ne sont pas issus de la troisième ville, sont tous « les enfants de sa représentation, de son temps et son rythme » (*ibid.*). Car, finalement, c'est le texte d'Abû Gulayl qui exprime le mieux l'horizon bouché et l'absence d'espoir que vivent quotidiennement les jeunes dans les nouvelles périphéries du Caire.

Le concept de « champ littéraire », outil sociologique mis au point par Bourdieu et appliqué par Richard Jacquemond (1999) sur la réalité socio-littéraire égyptienne, était utile ici pour mettre en lumière un médium d'influence, c'est-à-dire pour expliquer comment et pourquoi l'on présuppose qu'une réalité socio-urbaine influence la vision de la ville dans des textes littéraires. Le concept de champ littéraire permet en effet de ne pas faire le lien direct entre l'évolution de l'espace urbain et les formes narratives de chaque œuvre, tout comme « la notion de champ permet de ne pas passer directement du Paris de Haussmann aux formes

des tableaux de Manet » (Bourdieu, 2000). Accompagnée d'un autre référent contextuel – comme le contexte urbain –, cette notion permet d'éclairer la représentation de la ville dans telle ou telle œuvre littéraire – ville divisée en deux espaces irréconciliables ou espace urbain fragmenté, perdu dans une mégapole devenue immense.

NOTE

¹ Né en 1966, Ihab Abdel Latif est photographe et réalisateur de documentaires (*Egyptian Solution I et II*). Il a exposé à Prague en 2001, *Autoportraits: Moi dans le miroir des autres*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- °Abd al-Latif Y., 2002, *Kânûn al-Wirâtha*, Le Caire, Mîrît.
 Abu Gulayl H., 2002, *Lusûs Mutakâ'idûn*, Le Caire, Mîrît.
 Aslân I., 1999, *°Asâfir al-Nîl*, Beyrouth, Dâr al-Adâb.
 Bourdieu P., « Critique sur un ouvrage de CLARK, *The painting of modern art in the art of Manet and followers* », cours donné le 16 février 2000 au Collège de France.
 Hafiz S., 2001, « Djamâliyyât ar-riwâya al-djadîda: al-katî'a al-ma'rîfiyya wa al-naz'a al-mudâdda li-l-ghinâ'iyya », *Alif* n° 21.
 Idrîs Y., *Al-Naddâha*, Le Caire, Maktabat Misr (la date n'est pas précisée sur cette édition; la première édition date de 1969).
 Jacquemond R., 1999, *Le champ littéraire égyptien depuis 1967*, thèse de doctorat, sous la direction de Claude-France Audebert, Aix-Marseille I.
 Mahfouz N., 1972, *Zukâk al-Midakk*, Beyrouth, Dâr al-Kalam et traduction Antoine Cottin, Paris, Sindbad, 1970.
 Al-Talmisânî M., 2000, *Hilyûbûlis*, Le Caire, Dâr Sharkiyyât et 2003, traduction Mona Latif-Ghattas, Arles, Actes Sud.

MARCHÉS ALIMENTAIRES ET POUVOIRS PUBLICS

DANS LE CAIRE DU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

RÉFORMISME ET ÉCONOMIE MORALE

DOMINIQUE HARRE

Chercheur associé au CEDEJ
dharre@gladespring20.us

Il ne reste plus guère trace dans la ville d'aujourd'hui des marchés de gros des denrées alimentaires, depuis qu'en 1994 Rûd el-Farag a été déplacé dans la banlieue lointaine de al-'Ubûr. Athar Nabî sur la rive ouest du Nil en est le dernier témoin, alors que dans la première moitié du XX^e siècle, les marchés-débarcadères ou *sahels*, de périphériques deviennent de plus en plus intégrés au tissu urbain. C'est aussi dans les années dix que les autorités commencent à aménager les anciennes places de gros, à en créer de nouvelles et, surtout, à réglementer le commerce, voire intervenir directement dans l'organisation des échanges.

On sait, avec les historiens, que l'approvisionnement des grandes villes a été un objet d'inquiétude permanent pour les gouvernants. Dans l'Égypte des années vingt et trente, si le débat public, y compris parlementaire, semble se polariser sur la pauvreté rurale (El Shakry, 2002), les interventions vigoureuses sur les marchés urbains alimentaires montrent que les conditions de vie au Caire étaient également un objet de préoccupation. Cet article se propose d'analyser les registres, politique et social, dans lesquels a pu se placer le souci constant des pouvoirs publics en direction du grand commerce alimentaire et d'y voir, en particulier, le rôle réformateur et nourricier qu'ils se fixaient.

L'ÉTAT AMÉNAGE DES LIEUX DE COMMERCE DANS LA VILLE

L'approvisionnement alimentaire du Caire est une source importante de redistribution du revenu et mobilise un grand nombre de personnes exerçant des activités diversifiées et spécialisées. En 1917, on recense au Caire 631 grossistes, 106 courtiers, près de 10 000 détaillants, 7 000 vendeurs itinérants, 4 500 boulangers, 4 652 épiciers et 13 000 activités de transformation. Le commerce et la transformation des produits alimentaires forment à eux seuls 40 % de l'ensemble commerce, petite production et services.

Pour essentiels qu'ils soient, les lieux de commerce des vivres sont des endroits ordinaires que les commentateurs

ne prennent guère la peine de mentionner. Ce vide historiographique rend donc l'inscription physique des marchés de gros incertaine, et je m'appuie beaucoup ici sur les textes de loi parus au *Journal officiel* de 1900 à 1940.

Au début du XX^e siècle, l'emplacement du commerce de gros conserve une structure nord-sud héritée des moyens d'acheminement des marchandises par voie du Nil. Athar al-Nabî réceptionne les denrées de Haute-Égypte et Rûd al-Farag, celles du Delta. Ces *sahels* sont spécialisés dans le commerce des céréales, un ensemble qui, dans les nomenclatures de l'époque, inclut les légumineuses. À défaut du nombre de commerçants, on dispose des quantités réceptionnées entre 1912 et 1951 parce que l'État, dont on tentera d'explicitier les motifs plus loin, relève les arrivages et publie des mercuriales. Entre 1920 et 1930, les deux *sahels* réceptionnent environ 100 000 tonnes de céréales (blé, maïs et orge) par an, 120 000 tonnes la décennie suivante et 200 à 250 000 tonnes entre 1942 et 1950. Les quantités de légumineuses (fèves, pois et lentilles) sont stables et nettement plus faibles : entre 35 000 et 45 000 tonnes par an. Ces données informent incidemment sur la lente régression de la consommation des fèves au profit du blé.

En 1912, le *sahel* d'Athar al-Nabî est équipé en entrepôts, quais de déchargement et bascules. Karl Baedeker nous en offre une rare description en 1914, peut-être en raison de ses aménagements récents : le quai fait 800 m de long et une quarantaine de marches conduisent à la rivière ; un espace d'environ 28 000 m² est occupé par les entrepôts, séparés les uns des autres par de larges allées bordées de stands utilisés par les marchands ; entrepôts et stands appartiennent à l'État (Baedeker, 1914).

Fin 1931, des halles sont installées dans d'anciens magasins à farine situés avenue de la Reine-Nezli ; elles regroupent la trentaine de points de vente éparpillés en ville (Clerget, 1934). Le Département du Commerce¹ l'agrandit les années suivantes et annonce à plusieurs reprises la création d'un nouveau marché de fruits et légumes à Rûd

al-Farag (BUAE, 1935-7, 1937-9, 1939-5), qui, semble-t-il, ne sera pas ouvert avant 1947. Pour ce qui est des grains, on s'interroge sur la viabilité économique de Rûd al-Farag, délaissé car uniquement desservi par la voie fluviale, et enserré dans une zone urbaine en expansion rapide ; en 1937, on crée un marché des produits secs à Shubrâ.

Les pouvoirs publics reconnaissent donc la fonction primordiale des marchés de gros dans l'approvisionnement de la ville. Dès 1898, l'État avait confié à la société anglo-égyptienne *Egyptian Market & Co* la tâche de gérer les marchés du riz et de l'oignon, dont je n'ai pas retrouvé l'emplacement, et de créer des marchés dans les villes de province. Au Caire, il encourage également la construction de marchés de détail privés « modernes » : `Ataba au début des années 1900, marché de la gare du Caire en 1910, puis Bâb al-Lûq et Héliopolis (Garret, 1995).

TRANSFORMATION DES SAHELs EN MARCHÉS

Au tournant des années vingt-trente, les interventions visent l'institutionnalisation des places de gros. En 1929, une commission (un délégué du Département du commerce, trois commerçants et quatre délégués des banques²) est instituée à Rûd al-Farag pour établir la liste officielle des céréales en vente (BUAE, mai 1929). En août de la même année, une future bourse des céréales est annoncée, intention concrétisée par l'arrêté ministériel 70 de 1932 « portant création d'un marché pour le commerce des graines et céréales dans les sahel de Rûd al-Farag et d'Athar al-Nabî ».

L'arrêté de 1932 établit des structures de gestion (assemblée générale et commission de marché) et régleme les échanges. Les achats se font sur échantillons identifiés et remis à l'inspecteur du marché, et les livraisons dans les limites des marchés ; le pesage est obligatoire. Des actes de vente doivent être rédigés sur un formulaire officiel spécifiant l'origine de la marchandise, les quantités et prix, le lieu de stockage. Il précise enfin que l'inspecteur de marché est un fonctionnaire du Département du commerce³ et que la cote des produits est publiée quotidiennement. Il est difficile de savoir dans quelle mesure cette réglementation a été appliquée *in extenso*. On sait que, en 1939, la commission du marché de Rûd al-Farag fonctionne.

La création, l'aménagement et la réglementation des *sahels*, loin d'être incidents, illustrent les relations un peu ambiguës qu'entretient l'État libéral, qui se soucie fortement d'encadrer le commerce des produits alimentaires, avec les groupes marchands. Le commerce est traditionnellement une source de revenu importante à travers l'octroi (perçu jusqu'en 1903 au Caire) et le recouvrement des taxes sur la circulation fluviale ou l'exercice du commerce. Le regroupement imposé des marchands de fruits et légumes

sur le marché de la rue Reine-Nezli, en 1931, a bien été compris de cette manière par les grossistes qui renâclent à s'y s'installer. Mais ces objectifs seuls ne suffisent pas à rendre compte de la variété et de la complexité des règlements et de la législation. On les interprétera d'abord par le réformisme propre à cette période en Égypte.

MARCHÉS ALIMENTAIRES ET RÉFORMISME ÉGYPTIEN

Les interventions sur les marchés de céréales, de fruits et de légumes ressortent de deux thèmes réformistes : l'amélioration de l'hygiène et la modernisation de l'économie, l'un allant d'ailleurs avec l'autre.

Je ne m'attarderai pas ici sur le courant hygiéniste, « allié[e] de tous les réformistes et modernistes » (Chiffolleau, 1997, p.421), encore vivace dans les années trente-quarante. Les médecins n'ont pas été les seuls à se préoccuper d'hygiène ; ingénieurs, agronomes, architectes, se mobiliseront pour réaliser la réforme sanitaire du village, symbole de l'arriération du pays (*idem*). Si le village est le lieu d'attention par excellence des réformistes, l'amélioration des conditions d'hygiène est fréquemment citée comme un des bienfaits de la construction de nouveaux marchés urbains. Ainsi, les nouvelles halles de la rue Reine-Nezli sont des « aménagements modernes et conformes à toutes les règles de l'hygiène » (BUAE, 1931-11) et l'amélioration de l'hygiène est évoquée lorsqu'il est question de réaménager Rûd al-Farag (BUAE, 1934-1). En 1913-1914, le Département de l'hygiène met au point des normes sanitaires, à la suite de quoi le ministère de l'Intérieur légifère sur les falsifications, élabore des règlements sanitaires et contrôle la vente du lait (Georgiades, 1915).

Les réformistes voient dans la réglementation des échanges, comme dans la transformation du milieu rural, un moyen de moderniser l'économie. Le commerce des produits alimentaires est perçu comme un secteur d'activité arriéré, car – sauf l'épicerie – l'approvisionnement des villes se fait par le commerce intérieur, d'où le rôle majeur du commerce de gros, institution relais entre la campagne et la ville. Le commerce alimentaire est aux mains de commerçants que l'on continue d'appeler « indigènes ».

Ceci est révélateur d'un système de représentation dual de l'économie et de la méconnaissance de cette économie dite « indigène ». On oppose un secteur traditionnel, immuable, arriéré, désorganisé, de tradition orale, qu'on a du mal à saisir, aux entreprises industrielles et aux magasins dits modernes, produisant des comptes, propres et estimés bien gérés. Géographiquement aussi, les lieux d'activité sont différents ; au quartier des affaires en centre-ville où, seuls parmi les marchands, les exportateurs de coton ont leur place,

s'opposent les marchés aux installations « presque aussi primitives qu'autrefois » (Clerget, 1934, p.181-182)⁴.

La terminologie de la législation, *création de marchés sur les sahels*, est d'ailleurs significative de la perception faussée qu'ont les autorités des formes d'organisation économique échappant à leur (re)connaissance. Le terme *sahel*, du mot arabe « côte », désigne les lieux d'échange nés là où les barques déchargent leurs cargaisons. Il est clair, cependant, qu'avant le décret de 1932, les *sahels* étaient déjà des marchés au sens économique du terme.

L'ÉTAT NOURRICIER, MODALITÉS MODERNES DU CONTRAT GOUVERNANTS/GOUVERNÉS

Au moins autant que le réformisme, l'intérêt porté aux marchés des vivres dans la capitale a pour filiation « le vieux lien qui rattache le pain à la politique » (Kaplan, 2002). Ce lien a été décrypté dans les travaux d'histoire sociale sur les révoltes frumentaires nées de la libéralisation du commerce des grains au XVIII^e siècle en Grande-Bretagne et en France. À la suite d'E. Thompson (1970), ces travaux explorent les facettes variées de l'économie morale, terme qui recouvre l'ensemble des convictions partagées par les gouvernés et les gouvernants quant au devoir de ces derniers d'assurer l'approvisionnement de la population, ceci dans une relation souvent qualifiée de paternaliste (Randall & Charlesworth, 1996). Au XVIII^e siècle, les foules qui se dressent contre les meuniers et les commerçants interpellent le roi et les notables locaux pour qu'ils rétablissent des « prix justes » et empêchent les marchands de constituer des stocks spéculatifs. Reynald Abad (2002) parle de mission tutélaire. Ces convictions se retrouvent également dans les manuels d'*hisba* qui, jusqu'à la fin de la période ottomane, décrivent avec minutie les fonctions des inspecteurs de marché, les *muhtasib*, nommés par la plus haute autorité (Shayzari Abd El-Rahman, 1999).

Les contextes socio-économiques ont fait évoluer les modalités du pacte gouvernants/gouvernés, sans toutefois rendre obsolète le concept d'économie morale et sa méthodologie. Dans la version moderne du contrat, l'établissement de l'économie de marché n'est plus une question mais, comme par le passé, les urbains attendent de disposer de produits de première nécessité à des prix abordables. L'État reste le pourvoyeur en dernier ressort, notamment pendant les périodes de pénuries et de flambée des prix. Nasser reprendra et exprimera clairement ce rôle nourricier de l'État.

Au début du XX^e siècle, le pain est encore une denrée vitale au Caire, quand bien même les pénuries sont rares⁵. L'alimentation occupe plus des deux tiers du budget des travailleurs (Clerget, 1934, p.158) et l'on comprend l'attention du gouvernement pour les marchés de gros des

grains et des légumes. Une part croissante de la population urbaine est particulièrement sensible aux variations des conditions d'approvisionnement alimentaire, en particulier les ouvriers dont le nombre s'accroît avec l'essor des industries, et les nombreux petits fonctionnaires.

La première moitié du siècle accumule les tensions économiques et politiques, entretenues par les deux guerres mondiales, la dépression économique des années trente qui voit baisser la consommation des céréales et légumineuses (Harre, 2002), et l'instabilité parlementaire de l'après-indépendance. Manifestations et grèves se multiplient. L'État devient progressivement plus interventionniste, attentif au chômage, à la violence urbaine et aux nouvelles organisations politiques. Selon al-Sayyid-Marsot, « no surprise that the 1930s were years of unrest and violence, and that famine riots occurred in 1942 »; « whether violence was stimulated by economic hardship or by political events is a moot point » (al-Sayyid-Marsot, 1977, p.205-208). Questionner l'idéologie des autorités sort du contexte de cet article, bien qu'elle constitue un versant du contrat social. Je me limite ici à envisager ce que le gouvernement estime son rôle, d'après les dispositions qu'il prend en réponse aux incessantes interpellations concernant la cherté de la vie.

LA LUTTE CONTRE LA « VIE CHÈRE » ET LE MARCHAND « SPÉCULATEUR »

Les propos sur la cherté de la vie ont émaillé les journaux, les revues d'économie et les rapports consulaires et semblent avoir occupé nombre de conversations des Cairotes et des Alexandrins. La hausse des prix commence à se faire sentir au début du siècle et s'accroît lors des trois pics inflationnistes de 1907-1908, 1914-1919 et des années trente. Interrogations et interpellations au gouvernement concernent le fait que les salaires, y compris ceux de l'industrie, ne suivent pas l'augmentation du coût de la vie, notamment les loyers et les produits alimentaires.

Au début des années vingt, le gouvernement est accusé de n'avoir rien fait pour modérer la hausse des prix et d'avoir laissé les commerçants poursuivre leurs pratiques de profit. Les autorités sont sommées de prendre en charge l'approvisionnement des denrées alimentaires de première nécessité⁶ et un chroniqueur menace le ministre qui, en 1922, aurait répliqué « mangez du maïs ! » aux petits fonctionnaires venus se plaindre de se voir infligé le traitement subi par M.Foulon, ministre de Louis XIV⁷.

Le gouvernement, d'abord « assez indifférent aux transformations des conditions économiques » (Clerget, 1934), octroie aux fonctionnaires en 1920 une « allocation de la vie chère » dont la diminution deux ans plus tard provoque des mouvements de contestation dans la fonction publique et les journaux⁸.

L'État tente, en outre, d'agir indirectement sur le niveau des prix par le biais d'une commission qui se réunit deux fois par semaine sur les marchés de gros d'Athar al-Nabî et de Rûd al-Farag pour fixer les prix. Puis, le décret-loi de janvier 1929 fixe la tarification du pain par réunion semestrielle d'une Commission nommée par le président du Conseil et présidée par le gouverneur du Caire⁹. En 1931, l'affichage des prix des produits de première nécessité est rendu obligatoire sur tous les points de vente, y compris les marchés (décret d'avril 1931). Le Bureau de la lutte contre la vie chère obtient d'ouvrir des boucheries officielles dans plusieurs *Qism* et à Hilwân où les bouchers refusaient de baisser leur prix. De même, l'État, « boulanger de dernière instance » (Kaplan, 2002), ouvre une boulangerie à Imbaba en 1932 et crée trois cuisines populaires (Clerget, 1934, p. 340).

L'État semble ainsi avoir tenté de remplir son rôle de garant de l'approvisionnement en n'agissant pas en marchand mais en ravitailleur¹⁰. La moralisation des pratiques commerciales est, en effet, le leitmotiv des périodes de tensions sur les marchés et la raison pour laquelle les foules du XVIII^e siècle anglais et français s'attaquaient surtout aux meuniers et aux boulangers. Je n'ai pas connaissance de tels événements en Égypte, mais on sait que les *muhtasib* ont, par le passé, consacré l'essentiel de leur tâche à contrôler et punir, parfois cruellement, les commerçants aux pratiques réputées malhonnêtes.

Le pain est un bien public, le marchand de grain a donc un rôle moral autant que matériel. Ainsi, « une réglementation raisonnable ne peut gêner le commerçant honnête » ; « toutes les considérations individuelles doivent s'effacer devant l'intérêt public » (E. Eid, 1932). De même, la création du nouveau marché de gros de fruits et légumes en 1931 inspire les propos suivants : « Le souci de la bonne alimentation d'une ville aussi importante que Le Caire rend particulièrement nécessaire la loyauté des transactions, la liberté de la concurrence, le respect de l'ordre public et l'observation de l'hygiène » (BUAE, 1931-11).

La méfiance spontanée envers le commerçant n'est donc pas que le fait des régimes socialisants¹¹. À la différence des paysans « ignorants » et « inoffensifs », les marchands pourraient mettre en péril le pays. « Le vol dans le poids est une véritable plaie nationale » se plaignent Martin et Levi (1910, p. 486). L'« ignorance du producteur et [l']âpreté au gain de certains commerçants » sont stigmatisées et on regrette que les courtiers ne présentent aucune garantie morale (Eid, 1932). De fait, les dispositions du décret de 1932 créant les marchés de gros sur les *sahels* d'Athar al-Nabî et de Rûd al-Farag portent sur les pratiques commerciales ; s'y ajouteront le contrôle des poids et mesures, la redéfinition des mesures à grains et la réglementation du métier de peseur et de mesureur.

CONCLUSION : ÉTAT ET URBAINS EN PÉRIODE LIBÉRALE

On voit là un ensemble de dispositions réglementaires et législatives, centrées sur les marchés de gros et les prix, relativement cohérent et peu affecté, semble-t-il, par l'instabilité politique du tournant des années vingt-trente. Ceci suggère que le contrôle des marchés et des prix a été d'une importance allant au-delà d'objectifs politiques conjoncturels.

Autant que de réformes sociales et économiques, comme bien d'autres qui ont eu lieu à cette époque, il s'agit d'abord d'une tentative de mainmise sur un secteur d'activité vital mais dont le mode de fonctionnement est mal appréhendé et perçu potentiellement comme menaçant pour la survie de la cité. Par là, l'État se montre sensible à la reconduction du contrat social tacite le faisant garant de l'approvisionnement des urbains.

Les concepts de l'économie morale offrent un cadre d'analyse aux interventions variées des autorités sur les marchés de gros et, plus généralement, à l'approvisionnement alimentaire. Les modalités contemporaines de son contrat social nous questionnent également sur les relations que les gouvernés entretiennent avec leurs gouvernants, dans les périodes de libéralisme politique et économique, comme le fut la première moitié du XX^e siècle.

NOTES:

¹ Qui deviendra ministre fin 1934 (décret du 24/12/34).

² Outre les grossistes, sont présents sur les marchés de gros des courtiers et les banques qui provisionnent les dépôts de céréales des producteurs (Clerget, 1934).

³ Les *sahels* étaient contrôlés par un inspecteur ayant la qualité d'officier de police judiciaire (Journal officiel 35 de 1923).

⁴ Voir aussi Martin et Levi, 1910 ; Eid, 1932. Ces catégories n'ont pas complètement disparu si l'on en juge par la littérature sur le secteur dit informel.

⁵ Le Caire est un pôle d'attraction à l'échelon national et l'Égypte exporte des produits alimentaires (Harre, 2002).

⁶ *Egyptian Gazette*, 5/01/1920.

⁷ *La Revue égyptienne*, 2/07/1922.

⁸ *Ibidem*.

⁹ Cette commission réunit des officiels, des délégués des chambres de commerce, des négociants en céréales, des membres de l'association des Industries et des notables représentant des consommateurs.

¹⁰ Lorsque le roi est accusé d'être un marchand de blé, il s'agit là d'une « accusation terrible, [un] discours moralement désacralisant » note Kaplan, *op. cit.*

¹¹ Voir les péripéties de la libéralisation du commerce des légumes au Caire en 1985 dans Yahya M. Sadowski, 1991, chapitre 5.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES:

- ABAD R., 2002, *Le grand marché - L'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*, Paris Fayard.
- BUAÉ, *Bulletin de l'Union des agriculteurs d'Égypte*, années et mois cités dans le texte.
- CHIFFOLEAU S., 1995, « La réforme sociale par l'hygiène : une formule pour médicaliser les campagnes » dans Alain Roussillon (dir.), *Entre réforme sociale et mouvement national, 1882-1962*, Le Caire, CEDEJ.
- CLERGET M., 1934, *Le Caire, étude de géographie humaine et d'histoire économique*, Le Caire, Imprimerie Schindler, Tome II.
- EID É., 1932, « Le commerce des céréales », *Bulletin de l'Union des agriculteurs d'Égypte*.
- GARRET Pascal (1995), *Les « marchés modernes » en Égypte* – Lettre OUCC 41-42.
- GEORGIADIS Dr., 1915, « Fraudes alimentaires en Égypte », *Mémoire de l'Institut égyptien*, tome VIII.
- HARRE D., 2002, *Dynamiques des marchés agricoles égyptiens au XX^e siècle*, Études et Documents du CEDEJ, Le Caire.
- Journaux officiels du gouvernement égyptien des années citées dans le texte.
- KAPLAN S., 2002, « Le pain, le peuple et le roi », *L'Histoire*, numéro de décembre.
- MARTIN G. et LEVI G., 1910, « Le marché égyptien et de l'utilité de la publication des mercuriales », *Égypte contemporaine*, numéro de mars.
- Rapport sur la situation économique en Égypte (mai 1920)*, Archives du ministère des Affaires étrangères, Le Caire, Ambassade, carton 245.
- RANDALL A. et CHARLESWORTH A., 1996, *Markets, market culture and popular protest in eighteenth-century Britain and Ireland*, Liverpool University Press.
- AL-SAYYID-MARSOT A. L., 1977, *Egypt's liberal Experiment: 1922-1936*, University of California Press.
- AL-SHAKRY O., 2002, *The great social laboratory, reformers and utopians in twentieth century Egypt*, PHD Dissertation, Princeton University, Department of History.
- SHAYZARI A.E.R., 1999, *The Book of Islamic market inspector : the utmost authority in the pursuit of isba*, traduction avec une introduction et des notes de R.P. Buckley, Oxford, Oxford University Press.
- YACOUB A. Pacha, 1907, « Essai sur les causes du renchérissement de la vie matérielle au Caire (1800-1900) », *Mémoire de l'Institut d'Égypte*, tome V, fascicule 2.
- YAHYA M. Sadowski, 1991, *Political Vegetables ?*, The Brokking Institution Washington D.C.

DIAGNOSTIC URBAIN ET PROPOSITION DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE MEGUID LABBANE

SYRINE MEZGAR, architecte et **EDWIGE PRESTEL**, historienne

DESS Paris X Nanterre - École d'Architecture de Paris Belleville
«Ville, architecture et patrimoine - Maghreb Proche-Orient»

Atelier Le Caire 2002 – 2003

syrienne_mezgar@hotmail.com

edwige.prestel@voila.fr

Plan de situation



Cette étude s'inscrit dans la seconde phase d'un projet de coopération entre les villes du Caire et de Paris. Elle complète une première étude réalisée en décembre 2002 lors de la mission de la Ville de Paris au Caire (Délégation générale aux Relations internationales, Direction de la Voirie et des Déplacements et Atelier parisien d'urbanisme). Cette mission avait défini avec les services du gouvernorat du Caire les principes et les méthodes de réhabilitation de la rue Abdel Méguid Labbane, dans le quartier de Sayyida Zaynab, et établi un diagnostic urbain de cette rue. Elle avait également mis en place les principaux domaines d'un projet pilote destiné à tester ces méthodes.

Ces principaux domaines peuvent être résumés ainsi :

- réhabilitation et mise en valeur des espaces publics, rues et places ; atténuer l'impact automobile ; amélioration des espaces réservés aux piétons et augmentation de l'efficacité des transports en commun ;
- réhabilitation des ensembles urbains, immeubles et maisons anciennes, qui constituent l'identité du quartier et son paysage ;
- réhabilitation et proposition de réutilisation des bâtiments vides et des monuments sans usage pour qu'ils contribuent à la vie du quartier ;
- mise en valeur des abords des monuments et des ensembles bâtis voisins ;
- restructuration du réseau des rues et impasses du secteur afin de créer de nouvelles liaisons urbaines entre les quartiers ;
- restructuration des activités économiques nuisantes ou encombrantes pour mieux les intégrer à la vie locale ;
- propositions pour la réutilisation des terrains publics vides.

Afin d'approfondir le diagnostic, nos travaux ont particulièrement porté sur l'analyse historique, géographique, urbaine et sociale de la rue et de ses abords dans le but de repérer les dysfonctionnements ainsi que les atouts du site. Ceci a permis de définir un projet urbain pour ce territoire.

Contenu de l'étude

Le diagnostic s'articule autour de cinq thèmes :

- la vie du quartier, ses services, ses activités économiques ;
- le traitement et les usages actuels de la rue, entretien, stationnement et circulation, infrastructure et réseaux ;
- le rôle de la rue dans le quartier, les lieux particuliers, les abords des monuments et les relations avec les quartiers riverains ;
- les bâtiments privés: leur état, leur usage, leur caractère architectural ;



Rétrecissement de la rue Abdel Méguid Labbane au niveau du *sabil* Azbek (n°219)

- les monuments et édifices remarquables : leur état, leur rôle et leur usage, leur accès et leur environnement.

Méthode

Le diagnostic s'appuie essentiellement sur une série d'enquêtes et de relevés.

La constitution d'un fonds de plan était un passage obligé pour mener les enquêtes et analyser le tissu urbain. Ce plan a été établi par le recollement des feuilles du plan cadastral dans son dernier état dessiné (1938, 1949). La collecte des données sur le terrain (parcelles, bâtiments et rue) et leur report sur le plan corrigé ont permis d'élaborer les documents de synthèse du diagnostic.

La réactualisation du cadastre, le relevé de l'état du bâti et des hauteurs ont constitué des supports essentiels pour comprendre la structure du quartier, les transformations qu'il a subies au cours des cinquante dernières années et pour mettre en évidence les enjeux d'un projet sur ce secteur et les lieux précis de développement de ce projet.

En complément de ce travail d'enquête, un travail de recherche historique et de comparaison des cartes anciennes a été mené. Il a permis de comprendre l'évolution historique du site et la place particulière de cette rue dans l'histoire du Caire.



La colline al-Kabsh surplombe le secteur d'étude. La rue Abdel Méguid Labbane vient s'adosser au versant nord de la colline.

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET PAYSAGE URBAIN

Le secteur étudié est situé à l'est du Nil, au sud de la ville ancienne et à l'ouest de la Citadelle. Il est à la rencontre de deux quartiers différents : al-Sayyida Zaynab, à l'ouest, qui date de la fin du XIX^e siècle et Ibn Tûlûn, à l'est, qui date du IX^e siècle. Cette zone fut le site de l'ancienne capitale toulounide.

Une colline, dénommée *Qal'at al-Kabsh*¹, sépare ces deux parties, créant une limite à la fois morphologique et historique. Le plateau domine la ville avec un dénivelé important de 15 à 20 mètres. La position de cette colline lui confère une situation stratégique. On accède au plateau du *Kabsh* en venant de l'est et du sud par une pente assez douce. Au nord-ouest, la colline de la *Qal'at al-Kabsh* finissait brusquement et était bordée par les deux étangs dénommés *birkat² Qârûn* et *birkat al-Fîl* qu'elle dominait de sa masse imposante. Cette situation de promontoire au milieu de la plaine de *Fustât* l'avait fait choisir par les premiers gouverneurs de l'Égypte pour essayer des machines de guerre. Depuis ce site, la vue s'étendait sur toute la vallée du Nil jusqu'à l'ancienne Memphis. Ce site garde encore aujourd'hui un fort impact sur la ville. Le paysage est ainsi structuré par deux éléments, une colline et une ville en contrebas.

Les flancs de la colline sont suffisamment pentus à l'ouest pour avoir constitué des limites naturelles très fortes.

L'accessibilité peu aisée à l'ouest et au nord a rendu difficile le contact entre la partie haute et la

partie basse de ce secteur. Cette contrainte géographique reste l'entrave essentielle aux relations entre le quartier haut et le quartier bas. Cependant, enchevêtrement d'un monde naturel et d'un monde créé, le relief de ce plateau offre des qualités paysagères et urbaines remarquables. Aussi serait-il important que soient imaginées de nouvelles relations entre la colline et ses abords afin de mieux identifier les cheminements existants, de retrouver des passages anciens et de revitaliser le quartier haut quelque peu délaissé.

2. HISTOIRE DU LIEU

La superposition de la carte de la *Description d'Égypte* (1820) et du plan actuel du quartier atteste de l'ancienneté de la rue Abdel Méguid Labbane et des tracés de certaines voies. La rue existait déjà bien avant l'expédition d'Égypte



24, rue Abdel Méguid Labbane : Mausolée Sidi al-Arbain

de 1798. Grande digue avant de devenir une voie, elle est mentionnée à toutes les époques de l'histoire connue (Salmon, 1902). Cependant, sa datation reste difficile à déterminer. Séparant les deux étangs situés au nord et au sud, cette digue, qui était à l'origine une simple chaussée en terre battue, n'était surmontée d'aucune construction. Seul un pont à arches y fut édifié à une époque indéterminée. Elle permettait de descendre jusqu'au canal (*khalîg*), suivant une direction est-ouest, jusqu'au pont des Lions (*qanâtir al-Sibâ*), d'où elle se prolongeait dans le quartier (*khatt*) des Sept Citernes. Cette digue était appelée aussi Grande Artère méridionale.

Le *qanâtir al-Sibâ* était composé de deux ponts, l'un perpendiculaire au canal débouchant en face de l'actuelle mosquée al-Sayyida Zaynab, et l'autre oblique et très large conduisant à la rue de la Citadelle.

C'est par cette même grande digue que, à l'époque de la crue du Nil, l'eau pénétrait dans la *Birkat al-Fîl* par le grand canal (*Khalîg*)³. À l'époque mamelouke, des constructions y ont été élevées. Un mur bordait l'étang et des maisons édifiées le long de la digue commençaient à transformer ce site en un faubourg assez fréquenté. Les habitations ne firent que se multiplier à partir de cette époque au point que cette digue devint une rue (*Shâri'*). Les empiètements successifs des habitations sur les deux étangs depuis l'époque mamelouke ont constitué, peu à peu, un quartier très populaire.

Cette voie très ancienne a une importance particulière, non seulement par la permanence de son tracé, mais aussi par la présence des éléments architecturaux et religieux remarquables qui la bordent : la mosquée Ibn Tûlûn (879), la mosquée al-Gawlî (1304), le *sabil*⁴ Azbek (1634, n° 219) le *sabil* Ibrahim Beyk al Mânistirlî (1714 n° 508). De plus, il faut noter la pérennisation d'un réseau de voies anciennes dans l'ensemble du secteur de la *Qal'at al-Kabsh* avec, comme espace central, la mosquée Qayt Bey (1475) qui marque encore aujourd'hui, avec deux places publiques à ses pieds, l'épicentre de ce quartier.

Au XVII^e siècle, l'urbanisation de ce secteur s'est faite autour de cet édifice religieux. Il fut progressivement intégré au tissu urbain. Les voies anciennes de ce secteur convergent toutes vers ces places.

Il en va de même dans la partie située face à la mosquée de Sayyida Zaynab, haut lieu de pèlerinage et de rassemblement lors de la célébration de son *mulid*.. L'ensemble des voies du quartier situé au nord de la mosquée converge vers le pont des Lions (1270), *Qanâtir al-Siba*, qui a disparu lors de l'aménagement de la place Sayyida Zaynab (1884) et le comblement du canal (*Khalîg*), devenu la rue Port-Saïd.



18, rue Abdel Méguid Labbane : *Sabil* Azbek (1634 n° 219)

Le contraste des tracés

Le dessin des rues anciennes contraste avec celui des rues tracées au XIX^e et au XX^e siècle. Ainsi, la zone située au nord-ouest de la rue Abdel Méguid Labbane dessinée à la fin du XIX^e et au début du XX^e, a un tracé régulier de rues et de parcelles⁵. Sa forme est l'héritage direct du remblaiement et du lotissement de l'étang (*birkat el-Fîl*). Il en est de même de l'étang sud (*Birkat Qarûn*) et de ses jardins environnants.

Au XX^e siècle, le percement de grandes voies, le lotissement des anciens étangs ou et la multiplication des immeubles contemporains ont introduit des « poches de modernité » (Raymond, 1993, p. 330) dans ce quartier ancien. Aujourd'hui, on ne trouve plus que de rares exemples des constructions du XIX^e siècle le long de la rue Abdel Meguid Labbane mais, derrière ces alignements de façades européennes, le tissu ancien subsiste.

Évolution historique du site

Les mouvements d'urbanisation furent souvent dus à l'initiative d'individus puissants. On leur doit d'avoir lancé la mode d'habiter dans une région et d'y avoir créé les infrastructures nécessaires en fournissant divers services, religieux, économiques et résidentiels.

Depuis la période mamelouke et jusqu'à l'expédition d'Égypte, le *birkat al-Fîl* se distinguait par le grand nombre de résidences princières construites au bord de l'eau. Les palais étaient plus fortement groupés dans cette zone que dans n'importe quel autre endroit de la ville.

Le Caire subit des changements importants entre 1517 et 1798, dans différentes parties de la ville, dont le plus important fut son expansion au-delà du canal (*Khalîg*), vers l'ouest. En revanche, l'évolution du site de *Qal'at al-Kabsh* fut assez timide du fait de sa topographie et du rôle exercé par la citadelle de Salâh al-Dîn (1176).



Vue sur la mosquée Qayt Bey depuis la rue Kafat al-Kabsh

L'histoire urbaine de ce site commence avec l'édification de la mosquée Ibn Tûlûn en 879. Bientôt les maisons rejoignent les abords de Fustât et d'al-`Askar vers le sud. En 904, l'armée abbasside vient mettre fin à ce mouvement d'urbanisation. L'œuvre des Toulounides, à partir de ce moment-là, est interrompue.

Cependant, le mouvement tend à persister sous quelques émirs, comme Kafûr, avant l'arrivée des Fatimides. Il construit le palais de l'Éléphant (*Dâr el-Fîl*) près de l'étang Karoun. Mais le palais disparaît en même temps que l'émirat dans la tourmente qui accompagne l'entrée du caïd Djauhar au Caire (968).

Le Caire (al-Qâhira) est fondé en 969. Le siège du gouvernement est déplacé dans les deux palais situés au centre de la nouvelle capitale. Ce n'est que sous les premiers Fatimides que de nombreux jardins s'étendent sur les bords de l'étang. Les diverses factions de l'armée du calife, ne trouvant pas à se loger à l'intérieur des murs d'al-Qâhira, choisirent pour s'établir les terrains situés en dehors de *bâb-Zuwayla* et au nord-ouest de *birkat al-Fîl*. Lors de la chute de la dynastie fatimide, la banlieue sud

du Caire était composée de jardins autour du plateau du *Kabsh* et de *birkat Karoun*.

Le nom du *Kabsh*⁶ apparaît dans l'histoire à partir de l'époque où les Ayyoubides y édifièrent un château et des pavillons (*manadhir*), transformant ce promontoire en lieu de plaisance. On peut supposer qu'il y eut alors un début d'urbanisation dans cette région méridionale.

La construction de la Citadelle, à l'époque ayyoubide (1176), a inévitablement entraîné un mouvement d'urbanisation au sud du Caire.

La rénovation de la mosquée Ibn Tûlûn (1296-1298), tombée en ruine et quasiment abandonnée, redonna vie à ce quartier sous le règne du sultan Lâgîn.

Les Mamelouks érigent palais et villas sur les rives du canal. Ces constructions empiètent sur l'étang et modifient ses contours. L'hippodrome (*mîdân*)⁷ fut l'un des premiers empiètements sur la *birkat al-Fîl* et sur le jardin Sayf al-Islâm.

Peu après l'installation de l'hippodrome, l'émir Sandjar el-Gawfî fit construire (1303-1304) sa mosquée al-Gawfî (la mosquée suspendue)⁸.

Quelques années après sa mort, un des grands émirs du sultan Hassan, Sayf ad-Dîn Sarguitmich (chefs des Mamelouks du sultan) vient habiter les Belvédères du *Kabsh*, où il entreprend des travaux importants. Il fait construire une *madrassa*⁹ (1392) au voisinage des Belvédères, située à proximité de la mosquée Ibn Tûlûn¹⁰.

La fondation de mosquées par les principaux émirs accompagna et aida l'urbanisation de la région. C'est aussi pour encourager ce mouvement que le sultan Nâsir Muhammad poussait ses émirs à construire de grandes demeures, pensant qu'elles constitueraient des noyaux autour desquels la population viendrait s'établir. La colline du *Kabsh* devient donc le lieu de résidence de membres de la famille du sultan, d'émirs, d'ambassadeurs, et, en alternance avec la citadelle.

En 1475, la mosquée Qayt Bey est construite au cœur du plateau de la *Qal'at al-Kabsh*. Cet édifice va constituer un élément moteur d'urbanisation.

La *madrassa* Azbek el Yousoufi¹¹ est le dernier édifice construit par les mamelouks aux environs de la *Birkat el-Fîl*. Proche d'Ibn Tûlûn, cette mosquée fut édifée par l'émir Azbek al Yousoufi, chef des mamelouks du sultan Malik Achraf (Qayt Bey) en 1495¹².

Durant la période ottomane, l'expansion de la ville se fait principalement dans une direction différente : vers le nord-ouest au-delà du canal. Le quartier de la *Kal'at al-Kabsh* s'urbanise à la fin du XVII^e siècle. Un groupe de gens éminents érigent plusieurs maisons autour de la mosquée Qayt bey.

Depuis longtemps les étangs étaient fort courus des gens d'une certaine classe car l'habitation au bord de l'eau

a des avantages climatiques et offre des divertissements, vue sur l'eau et promenades en bateau. L'architecture de ces résidences était adaptée à cet environnement, les pièces principales s'ouvrant toutes vers l'eau.

Depuis la période de l'Expédition d'Égypte (1798) jusqu'au règne des Pâchâs (1811-1848), ce quartier ne subit que peu de transformations.

A partir de 1860, les étangs se modifient radicalement. Ils sont inscrits dans le projet global de développement de la ville lancé par le Khédivé Ismâ'îl. L'étang sud (*Birkat Karoun*) est asséché puis aménagé ; l'étang nord (*Birkat el-Fil*), couvert de jardins puis remblayé et loti au tournant du siècle. Un tissu urbain moderne, avec ses grandes parcelles et ses grandes demeures est ainsi mis en place.

A partir de 1880, le quartier de Sayyida Zaynab prend forme avec des percées rectilignes adaptées aux nouveaux besoins des transports. Un nouveau faubourg s'étend très loin au sud. Ce quartier était déjà, avant la construction de la mosquée, un haut lieu de culte, en raison de la présence du mausolée de Zaynab, la petite fille du prophète.

Les travaux les plus importants concernaient :

- le comblement du *khalîg* en 1899 et son remplacement par un boulevard, Port-Saïd. En 1900, cette voie est aménagée pour le tramway ;
- la création de la place Sayyida Zaynab pour accueillir la foule des grands pèlerinages et la reconstruction de la mosquée Sayyida Zaynab en 1884 (des modifications sont apportées par la suite en 1942). Le pont des Lions disparaît lors de ces grands travaux ;

- les grands travaux d'assainissement en 1890 ;
- le réaménagement des abords de la mosquée Ibn Tûlûn, et la disparition de l'ancien quartier *Khatt Bîr al-Watâwît* attenant. Ces transformations sont à l'origine de la création de la place Ahmed Ibn Tûlûn ;
- la création de nombreuses écoles et dispensaires.

Transformation du bâti et du parcellaire depuis 1940

La comparaison du cadastre de 1941-1942 avec le plan mis à jour montre que la zone a subi des transformations plus ou moins importantes selon les quartiers.

Partie sud (*Kal'at al-Kabsh*):

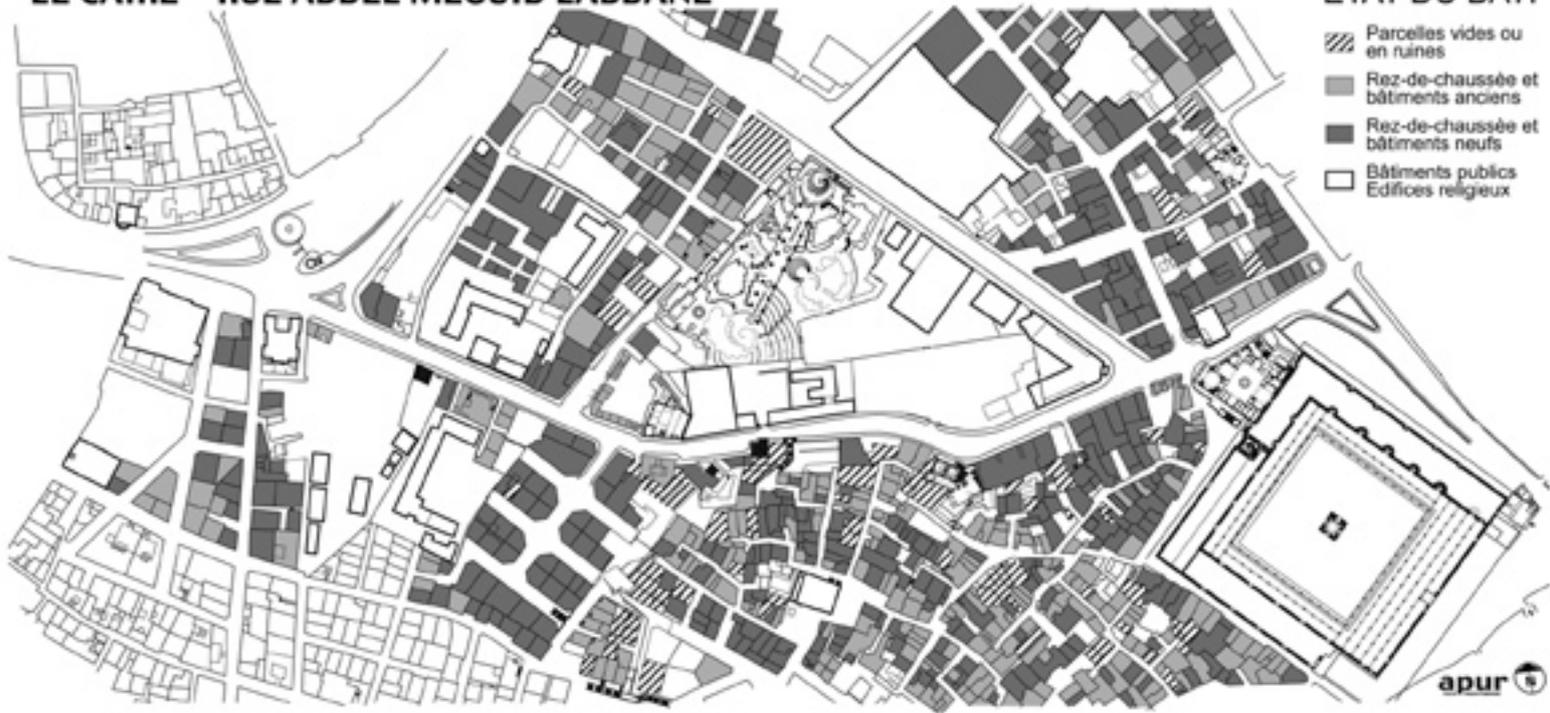
1) Renouvellement quasi total du bâti, accompagné d'importants élargissements de rues dans le quartier situé entre la mosquée Ibn Tûlûn à l'est et la mosquée el-Gawlî à l'ouest et la rue *Qal'at al-Kabsh* au sud avec présence sporadique d'anciennes demeures.

2) Dominante des vieux bâtiments avec quelques transformations aux franges de la rue *Qal'at al-Kabsh*. Les nouveaux bâtiments s'implantent en retrait de la rue, ils élargissent ainsi la rue *Qal'at al-Kabsh*. Les parcelles des anciennes demeures ont été redécoupées.

3) Autour de la mosquée Qayt Bey et sur les flancs ouest de la colline d'*al-Kabsh*, de nombreuses parcelles sont en ruine et autour d'elles, se concentrent les constructions récentes. L'état de ruine des flancs de la colline a été aggravé par le tremblement de terre de 1992.

4) Au bas de la colline *Qal'at al-Kabsh*, à l'ouest, se dresse un grand ensemble loti après 1948¹³ sur une ancienne cour dénommée *Hûsh Ayyûb Bey*. Ce lotissement

LE CAIRE – RUE ABDEL MEGUID LABBANE



a permis le raccordement des rues nouvelles et de la structure ancienne.

Partie nord :

1) La partie ouest de l'ancien étang (*Birkat el Fil*), entre la rue Port Saïd et la rue Abû Dahab, s'est fortement transformée. Les voies ont été élargies et les parcelles subdivisées.

2) Autour de la mosquée Azbik al Yûsufî, le renouvellement du bâti a engendré un élargissement de la rue *Baarigiyya* (de 6 mètres à 15 mètres). La rue *Qatar* a été élargie (de 6 à 10 mètres). Elle est devenue la voie principale de ce quartier par le prolongement de l'ancienne impasse.

Dans ce secteur, le réseau viaire et le parcellaire ont été profondément remaniés.

Les nouvelles infrastructures et les nouveaux équipements

Le secteur est doté d'un nombre important d'infrastructures et d'équipements : dans la partie ouest de la rue Méguid Labbane, des écoles ont été aménagées sur des anciennes parcelles d'habitation, sur les limites d'un ancien jardin ou reconstruites à l'emplacement d'une ancienne école. Dans l'îlot triangulaire qui accueille entre autres le jardin Abû Dahab¹⁴, les services du gouvernorat et un hôpital ont pris place le long de la rue Qadrî. L'Hôpital des Enfants a été aménagé sur un ensemble de ruines et de petites parcelles.

Un club de sport occupe aujourd'hui la partie sud-est du jardin, à côté d'un parking automobile destiné principalement aux fonctionnaires des administrations.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, les abords des mosquées Ibn Tûlûn et Sayyida Zaynab (1942) ont été réaménagés¹⁵.

La place Sayyida Zaynab a été profondément remaniée lors de l'agrandissement de la mosquée en 1999. Elle constitue actuellement, dans le prolongement de la rue Port Saïd, un véritable pôle de transports urbains et d'échange. S'y concentrent un grand marché, une densité notable de commerces de toutes sortes, un trafic automobile et piéton intense attesté par de nombreuses stations de bus.

3. CONSTATS ET DIAGNOSTIC URBAIN DE LA RUE MÉGUID LABBANE

Paysage de la rue, inscription dans la ville, caractère et fonctionnement

La rue Abdel Méguid Labbane est une rue de 15 à 16 mètres de large sur toute sa longueur à l'exception de deux lieux particuliers où elle est ponctuellement plus étroite : au droit du *sabil* situé au n°18 et au droit des deux mosquées qui se font face au pied de la mosquée Ibn Tûlûn.

Les trottoirs de la rue suivent les décrochements des façades et sont réduits au minimum. Depuis les années 1960, les trottoirs ont été constamment grignotés au profit de la circulation automobile et du stationnement au détriment des piétons, jusqu'à les rendre beaucoup trop étroits (de 40 à 80 cm). La largeur variable de la chaussée favorise le stationnement désordonné et empêche la fluidité de la circulation automobile.

De plus, la rue est dissymétrique, les deux rives sont très disparates. Cela est dû à la topographie du site et à son histoire. L'aménagement de la rue et des terrains riverains ne se pose pas dans les mêmes termes au nord et au sud. Les enjeux sont très différents : au sud, relier la colline à la rue et, au nord, renforcer les services et les activités.

La rue Abdel Méguid Labbane est importante pour les transports en commun dans la partie sud de la ville ancienne. Cette voie est la seule liaison est-ouest assez large pour permettre la circulation des bus qui joignent le centre-ville, à l'ouest, au boulevard de Salâh Salem, à l'est, par la rue Port Saïd et la place Salâh al-Dîn, au pied de la citadelle. L'amélioration de la circulation des bus et minibus est donc très importante.

– Premier constat : les aménagements doivent permettre le désenclavement du quartier de la *Qal'at al-Kabsh* par la création d'une nouvelle relation entre le quartier haut et la rue Méguid Labbane par la création de nouveaux espaces publics.

– Deuxième constat : les aménagements doivent être définis en étroite concertation avec la population

Façades sud de la rue Abdel Méguid Labbane à partir de la mosquée El Gawly jusqu'au n° 48 (*Sabil Ibrahim Beyk al Manisterli* n°508)



concernée, afin que les projets soient en phase avec les besoins et les pratiques des habitants¹⁶.

– Troisième constat : la rue Abdel Méguid Labbane est jalonnée d'édifices religieux et de monuments importants. Elle peut s'intégrer dans un parcours touristique. De plus, cette rue se trouve dans le secteur des grandes mosquées de pèlerinage des femmes avec Sayyida Zaynab à l'ouest et Sayyida Nafisa au sud. Ainsi, un nouveau parcours touristique peut être pensé de manière à superposer le parcours touristique international avec le parcours religieux¹⁷.

– Quatrième constat : un nombre important de parcelles vides et de ruines a été relevé dans le secteur. Dans le cadre du projet global de réhabilitation, un ensemble de projets de constructions neuves répondant directement à la demande et aux besoins locaux pourrait être mis en place, qu'il s'agisse de logements, d'activités ou de services publics.

4. LA VIE DU QUARTIER

Des mosquées et des marchés

A proximité de l'ensemble des mosquées du quartier, une intense activité commerciale se concentre. Pour certaines d'entre elles cela peut s'expliquer par le fait que leur situation est attenante à l'emplacement des anciennes portes de la ville, *Bâb Tulûn*, *Bâb al-Baghâla* (derrière la mosquée Sayyida Zaynab). La permanence de ces marchés alimentaires témoigne de l'emplacement d'une installation humaine ancienne, de l'ancrage d'une activité commerciale importante et de la pérennisation d'un tissu urbain ancien.

Lieu de rencontre et de sociabilité, les mosquées sont un parfait exemple d'édifice autour duquel s'opère une certaine forme de chalandisme et de synergies. On remarque aux abords directs des nombreuses mosquées la présence systématique d'un marché alimentaire, ou d'une zone d'activité vouée aux commerces et aux services quotidiens.

La permanence d'une logique et d'un fonctionnement

La combinaison d'une mosquée, d'un four à pain, d'un café et d'un *sabîl-kuttâb* (fontaine-écoles) est extrêmement courante. Elle fonctionne aussi bien dans les tissus anciens, comme celui de la *Kal'at al-Kabsh*, qu'au sein des tissus modernes et récents, comme celui de la rue Port-Saïd.

Cependant, si les *sabîl-kuttâb* et certains fours à pain ne fonctionnent plus aujourd'hui, un service de remplacement est mis en place. Ainsi, à proximité des anciens *sabîl*, sont installées des fontaines métalliques¹⁸ ou un point d'eau matérialisé par une suspension de jarres.

Quant au four à pain, son absence ou sa disparition est palliée par l'implantation d'une boulangerie ou par un point de vente ambulancier.

Ces éléments urbains nous informent sur le rôle de chaque lieu. Les cafés nous indiquent les lieux de rassemblement, de sociabilité et de passage. Leur emplacement est souvent stratégique. Ils sont pour la majorité d'entre eux situés à un angle, sur des petites placettes, comme celles de la *Qal'at al-Kabsh*, en face ou à côté d'une mosquée.

Les points d'eau, quant à eux, peuvent annoncer l'entrée dans un quartier.

Néanmoins, ces éléments urbains sont également le signe d'une pratique urbaine en relation directe avec un espace et une activité : l'alimentation en eau des jarres et des *sabîls* modernes, chaque jour relève d'une forme de mécénat de la part d'un particulier. La gratuité de ce service est une coutume ancienne¹⁹.

Les activités commerciales et les établissements publics

L'activité commerciale à proximité des établissements publics a un fonctionnement et un mode d'installation particulier. La vente peut se faire de trois façons : dans un kiosque, une épicerie, ou un étal de marchand ambulancier. Les produits vendus ont une relation directe avec la fonction du bâtiment. Devant l'école située à l'entrée de la rue Abdel Meguid Labbane près de la mosquée de Sayyida Zaynab, un petit kiosque est installé ; il propose des sucreries et des boissons. Ce magasin vit au rythme



de l'école mais aussi en relation directe avec la station de bus.

La circulation et le stationnement des marchands ambulants

Le secteur est assez bien pourvu en commerces et services quotidiens, notamment le long des voies principales. Pourtant, des charrettes tractant pour la plupart des pyramides de fruits et de légumes passent régulièrement et fréquemment. Ces marchands ambulants circulent dans l'ensemble des rues de part et d'autre de la rue Abdel Méguid Labbane. Ils complètent l'offre en denrées quotidiennes.

Ainsi, dans le quartier de la *Qal'at al-Kabsh*, les épiceries dominent et proposent pour la plupart des boissons fraîches, des petits biscuits, des conserves et des féculents. L'absence de produits maraîchers dans ces boutiques peut expliquer le passage des marchands ambulants. De plus, située sur un éperon rocheux, la plupart des voies sont ici piétonnes. C'est un avantage pour ces marchands. De plus, les différentes placettes qui rythment la rue de la *Qal'at al-Kabsh* sont des espaces propices au stationnement de ces marchands.

L'arrêt des charrettes crée pendant quelques minutes une zone de marché. Leur présence et leur passage sont ainsi un service rendu aux habitants de ce quartier plus ou moins enclavé dans lequel se situent la plupart des commerces de proximité.

Derrière et sur les pourtours de la mosquée de Sayyida Zaynab, une dense activité commerciale relativement spécialisée passe par ces marchands ambulants. Dans les voies situées à l'est de la mosquée, leur présence aux côtés des boutiques donne l'impression d'un marché. Installés au milieu de la chaussée, formant une double ligne de vente devant les boutiques, ils donnent une identité à cet espace.

Ils vendent les mêmes produits que ceux proposés dans les magasins voisins. L'activité principale est la vente de vêtements pour femmes, lingerie, accessoires pour les cheveux ...

Ce caractère typiquement féminin des produits est en relation directe avec la mosquée Sayeda Zeinab (surnommée communément « la mosquée des femmes »).

Entretien de la voirie et collecte des déchets ménagers

L'entretien de la voirie et le ramassage des déchets ménagers sont deux activités qui fonctionnent indépendamment. Le service du ramassage des ordures ménagères est sous la responsabilité d'un organisme du gouvernorat²⁰. Les habitants payent mensuellement ce service.



Au numéro 28, un immeuble ancien à conserver et à réhabiliter.

Le ramassage des ordures ménagères est effectué par les « agents de la propreté » qui sillonnent le quartier à l'aide de carrioles et rassemblent leur collecte sur l'espace où stationne la camionnette principale. Celle-ci va effectuer à son tour son déchargement dans un camion plus important qui récolte les ordures des différents secteurs.

Malgré ce passage quotidien, la totalité des ordures n'est pas ramassée. Cette prestation étant payante, les personnes ne pouvant s'acquitter du versement mensuel de cette cotisation ne voient pas leurs ordures collectées.

A côté de ce ramassage institutionnalisé, les chiffonniers (*zabbâlin*) habitant la région du Muqattam ramassent et trient les poubelles ménagères, parfois sur place.

Dans la rue Abdel Méguid Labbane, et toujours le matin, passent des charrettes transportant, chacune, des objets de même nature. Une charrette tracte des déchets plastiques, une autre des déchets métalliques. L'impression d'un tri des différentes matières est manifeste. Ces collectes sont en relation directe avec le ramassage des déchets du quartier. Les chiffonniers récupèrent les objets susceptibles de servir à une activité de transformation.



Au numéro 8, un autre immeuble à rénover.

Cependant, ces services n'arrivent pas à enlever la quantité d'ordures produites quotidiennement. Le maintien des déchets dans les espaces publics pose un véritable problème.

Le balayage de la rue est un service public. Les personnes chargées de l'entretien des rues sont des fonctionnaires, employés directement par la municipalité du quartier. Cette fonction est assurée par des hommes, mais aussi par des femmes. Les gens du quartier les nomment « les femmes, les hommes de la propreté ».

5. QUELQUES PROPOSITIONS D'ACTION

Réaménagement de la rue Abdel Méguid Labbane et de la rue Abû Dahab

1. Elargissement des trottoirs, pour améliorer la circulation des piétons, les attentes aux stations de bus, les entrées et sorties des écoles et des mosquées. Pose de pavage ou de dallages homogènes et déplacement des bordures.

2. Réduction de la chaussée circulée par les véhicules automobiles et les bus à 6 m dans la rue Abdel Méguid

Labbane (une file de circulation dans chaque sens) et à 3,5 m dans la rue Abû Dahab. La réduction de la largeur des chaussées améliore la circulation des véhicules car elle empêche le stationnement parasite en double file et les installations désordonnées d'activités sur les chaussées.

3. Organisation du stationnement

- Déplacement des stations d'autobus le long des trottoirs pour dégager l'entrée de la rue Abdel Méguid Labbane sur la place Sayyida Zaynab et les abords de la mosquée Ibn Tûlûn.

- Réorganisation du stationnement automobile, suppression du stationnement en épi (perpendiculaire) et remplacement par du stationnement longitudinal.

L'ensemble de ces propositions réduit peu le nombre de places de stationnement (de 149 actuellement à 128 après réaménagement) et permet de dégager les abords des mosquées et des écoles.

4. Amélioration du paysage de la rue

- Plantations d'arbres sur les trottoirs élargis.

Il est possible de planter une centaine d'arbres mais une étude précise des réseaux d'égouts et d'adduction d'eau sera nécessaire pour évaluer les possibilités réelles de plantation.

- Aménagement des abords des monuments.

- Amélioration de l'éclairage public (implantation de lignes de candélabres à 50 cm des bordures des trottoirs à étudier en détail).

Création d'une nouvelle relation entre le quartier de la Qal'at al-Kabsh et la rue Abdel Méguid Labbane

Création d'un escalier public sur la parcelle située au 10 rue Abdel Méguid Labbane reliant la rue à la place de la mosquée de Qayt Bâ. Il est nécessaire de créer un ou des escaliers de 85 à 90 marches pour escalader un dénivelé estimé à 15,50 m. Un relevé topographique est nécessaire.

La parcelle étant relativement grande, il est possible d'édifier de part et d'autre de cet escalier public des immeubles neufs qui viendront occuper le reste du terrain. Ces immeubles pourraient s'élever à 15 m de hauteur, soit au niveau du sol de la rue haute, afin de conserver des vues lointaines sur la ville depuis cette rue haute.

Protection du patrimoine, réhabilitation des maisons anciennes existantes

Peu de maisons antérieures au XX^e siècle subsistent le long de la rue Abdel Méguid Labbane. Il est proposé d'en réhabiliter quatre.



Vue sur la mosquée al-Gawly.

Série d'actions de réhabilitation urbaine dans les quartiers adjacents à la rue

A travers le quartier de *Qal`at al-Kabsh*, depuis la place Sayyida Zaynab jusqu'à la mosquée Ibn Tûlûn en empruntant les rues hautes, des séries de petites interventions pourraient contribuer à la mise en valeur de ce quartier ancien, à la découverte de son patrimoine. Il serait ainsi créé un nouveau parcours culturel, jalonné par les mosquées anciennes et les petites places bordées de commerces et de cafés.

Ces actions peuvent être :

- L'embellissement des places et placettes qui ponctuent le parcours, réfection des sols, plantations d'arbres, amélioration de l'éclairage public... notamment la place de la mosquée de Qayt Bey et les abords de la mosquée Ibn Tûlûn.
- La création de nouvelles relations entre *Qal`at al-Kabsh* et les quartiers en contrebas de la colline : création de nouveaux escaliers sur les versants nord et ouest de la colline.
- Programme de reconstruction des parcelles vides et des parcelles en ruine sur la colline et le long de la rue Abdel Méguid Labbane. Ces parcelles pourraient accueillir des logements et, certaines parcelles situées dans des lieux particuliers, de nouveaux équipements ; par exemple, au pied des escaliers reliant *Qal`at al-Kabsh* à la rue Abdel Méguid Labbane, à proximité du club sportif et des écoles, des équipements culturels particulièrement destinés aux jeunes – bibliothèque, vidéothèque...

NOTES:

¹ *Kal`at al Kabsh* : « citadelle de la bélière ».

² Les étangs, *birkat*, étaient utilisés comme jardins en dehors de la période des crues du Nil.

³ Un conduit souterrain faisait communiquer le canal avec l'étang, sous ce pont. Au milieu du XIV^e siècle, l'émir Taïbars fit construire sur ce conduit une voûte afin de canaliser l'eau qui passait dans l'étang. Il avait transformé cette digue en un lieu de plaisance en construisant des bâtiments au-dessus de la voûte. Celle-ci fut par la suite démolie.

⁴ Un *sabil* est une fontaine publique.

⁵ Il en est de même du grand lotissement situé à l'est de la colline de la *Kal`at al-Kabsh* qui s'organise autour de rues régulièrement dessinées.

⁶ *Kabsh* : bélière, chef du troupeau.

⁷ Cet hippodrome est situé entre la *Birkat el-Fil* et le quartier *al-Kabsh*. Après la déposition du Sultan Kalâoun par l'émir Zaïn ad-ketbôga, il établit un hippodrome qui dominait l'étang. Son successeur au Sultanat Al-Malik al-Mansour Lâdjîn n'entretint pas cet hippodrome. Plusieurs émirs y construisirent des villas. Ce nouveau quartier fut bientôt le plus élégant et le plus fréquenté. Le *maïdan* n'existait plus à l'époque de Maqrîzî.

⁸ Alam al-Dîn Sandjar el-Gawli est connu dans l'histoire pour l'amitié profonde qu'il porta toute sa vie à l'Emir Salâr (Saïf ad-Dîn Salâr) qui partagea le pouvoir avec Baïbars al-Djâchenguir pendant le second règne de Mohammed ibn Kalâouîn. Selon Makrîzî, dans un passage du *Kitâb as-Souloûk* dit que chacun de ces émirs avait fait construire sur le mont Yachkour, auprès des belvédères du *Kabsh* « un collège voisin de celui qu'avait élevé l'autre, et avait disposé le lieu de sa sépulture vis à vis celui qu'avait choisi son ami ». Il ressort de ce passage qu'il y avait deux *madrassa*. Quant aux deux tombeaux, ils sont encore visibles sous deux coupes construites côte à côte, en façade sur l'actuelle rue Abdel Méguid Labbane.

⁹ Mort en 759 il fut enseveli dans le mausolée qu'il avait fait construire dans sa *madrassa*.

¹⁰ L'emplacement de la *madrassa* faisait partie des *kâtât* d'Ibn Tûlûn où des habitations s'étaient élevées. L'émir s'en empara pour les démolir et la faire construire.

¹¹ Actuellement sur le côté ouest de la rue Azbek al-Youssoufi.

Versant nord-ouest de la colline al-Kabsh : Ruines du séisme de 1992.



¹² Cet ensemble est très intéressant car il est composé d'une mosquée-*qâ'a*, d'une *madrasa*, d'un sanctuaire, d'un *sabîl kuttâbet* et d'un abreuvoir, le tout faisant partie de la même fondation pieuse.

¹³ Ce lotissement ne figure pas sur le plan cadastral de 1948.

¹⁴ Sur le cadastre de 1941/42 figurait déjà un jardin de plus grandes dimensions. Celui-ci a été remodelé et redessiné. Il a reçu le prix Agha Khan en 1995.

¹⁵ Les transformations de la mosquée Sayyida Zaynab se font en trois temps :

– 1942 la mosquée a été agrandie, et en 1964 elle a été une nouvelle fois agrandie.

– 1999 : les abords de la mosquée Sayyida Zaynab ont été modifiés. L'édifice est alors considérablement agrandi. Les extensions donnent une nouvelle configuration à l'édifice mais aussi à la place.

¹⁶ Cette démarche a d'ailleurs été recommandée par le gouverneur du Caire lors de la première mission.

¹⁷ L'aménagement de ce parcours religieux est un projet des autorités égyptiennes en cours de réalisation.

¹⁸ Que nous avons appelés « sables modernes ».

¹⁹ Le prophète Muhammad était orphelin et sans ressources financières, c'est pourquoi le Coran insiste fortement sur le devoir de secourir les plus nécessiteux. Ainsi le don volontaire de l'eau dans les sociétés musulmanes par les gens plus ou moins aisés est encouragé par

l'installation de fontaines d'eau potable afin de s'acquitter de ce devoir philanthropique.

²⁰ L'organisme est la CCBA: *Cairo, Cleaning and Beautification Authority*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

MUBÂRAK 'Alî Pacha, ministre de l'Instruction publique et ministre des Travaux publics, sous Ismâ'îl Pacha (1849-1863), rédigea *Al Khitat al-tawfikiyya al-gadida Misr al-Qahira*, Bulaq, Matba'a al-kubra al'amiriyya, 1807, 20 volumes, ouvrage dans lequel il fit un inventaire historique des rues, des places, des quartiers.

HANNA N., *Habiter au Caire au XVIIe et XVIIIe*, Le Caire, IFAO, 1991.

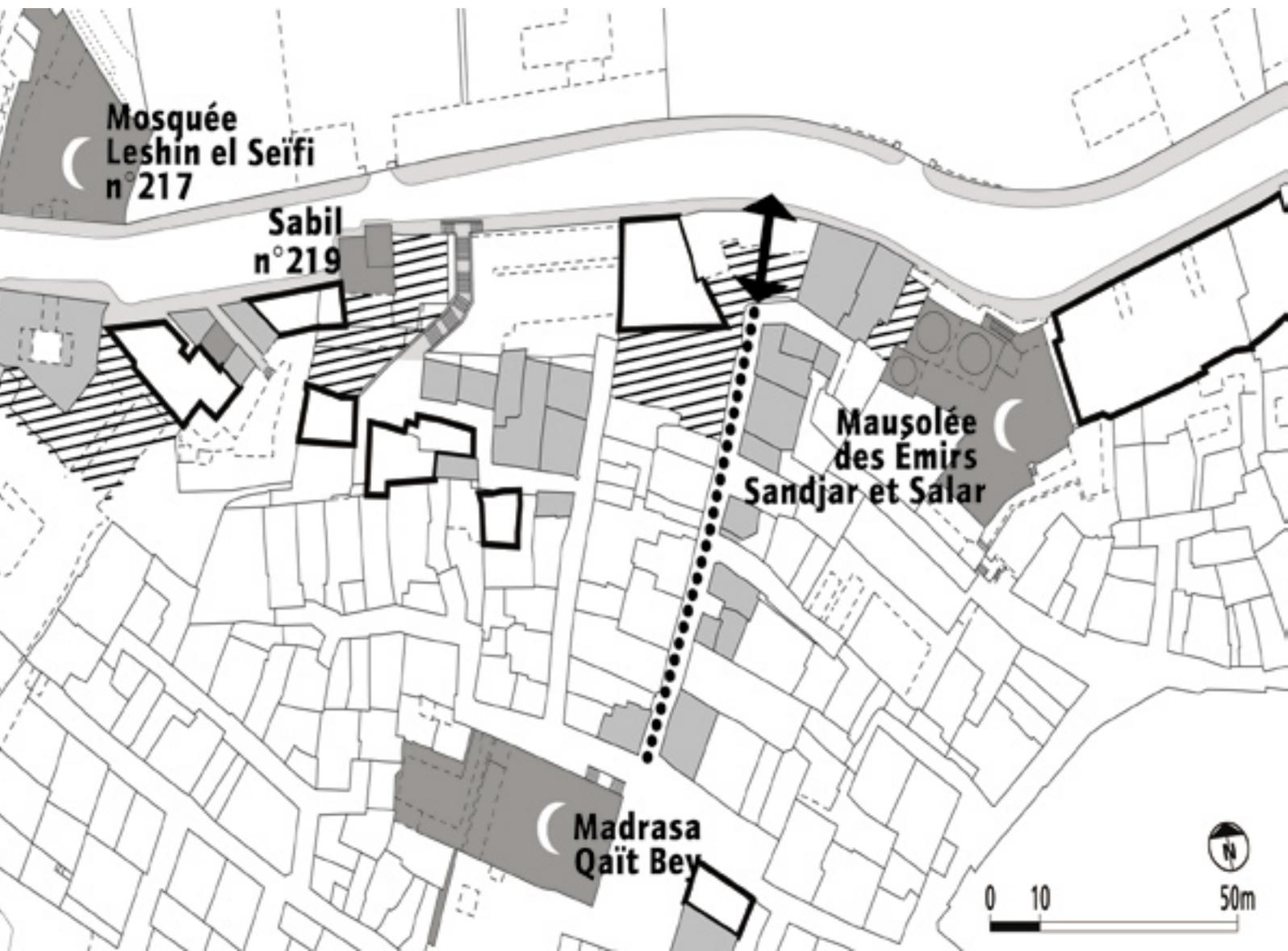
NOWEIR S., et SENSINI G., *La carte des madrasa au Caire*, LADHRAUS, Ecole d'Architecture de Versailles, décembre 1993.

Maury B., Raymond A., Revault J., Zakariya M., *Palais et demeures*, Paris, CNRS, 1983.

Miguet V., *Aménager un quartier populaire du Caire, El Saiyida Zeinab*, Déclaration d'Intention, Directeur d'Etudes M.Paulin, OUCC, 1987-1988. Analyse et diagnostic du quartier urbain de la *Kal'at al-Kabch*.

Raymond A., et Wiet G., *Les Marchés du Caire*, CNRS, IFAO, 1979.

Possibilité de créer un escalier public reliant la rue Abdel Méguid Labbane et le quartier al-Kabsh.



CHRONOLOGIE DE L'ÉGYPTÉ

DOSSIER DE PRESSE (1^{er} JUILLET 2003 - 30 MARS 2004)

LUCIE HABIB

Secrétaire de l'OUCC
lucie.habib@cedej.org.eg



<i>Al-Ahrâm</i>	AHR
<i>Al-Ahrâm Hebdo</i>	AHR H
<i>Al-Ahrâm Iktesâdî</i>	AHR IK
<i>Al-Ahrâr</i>	AHRR
<i>Al-Akhabâr</i>	AKH

<i>Akhersaa</i>	AKHS
<i>Al-Gumhûryya</i>	GUM
<i>Al-Guil</i>	GIL
<i>Al-Musawwar</i>	MUS
<i>Al-Wafd</i>	WA

ENVIRONNEMENT

❑ **27/07/2003** Les gouvernorats du Caire et de Gîza ont eu récemment recours à des compagnies étrangères pour le ramassage des ordures ménagères et le nettoyage des rues. La plupart des citoyens demeurent sceptiques et critiquent ce nouveau système. Ainsi, les usagers doivent chaque jour déposer leurs ordures dans de grandes poubelles mises à leur disposition dans la rue. La facture de ce nouveau service est indexée sur la consommation d'électricité. En dépit de nombreuses plaintes, les responsables persistent et appliquent

ce système de facturation. Les citoyens ont, par conséquent, refusé de payer leurs dernières factures d'électricité qu'ils jugent abusives. Le gouverneur du Caire relance la polémique en menaçant d'appliquer la loi sur l'environnement à l'encontre des mauvais payeurs. Il faut savoir que 90% du peuple égyptien consommeraient entre 201 et 350 kilowatts d'électricité, aussi cette taxe de propreté ne devrait pas excéder des mensualités de 4 LE. (WA)

❑ **01/08/2003** Chaque jour, toutes sortes de déchets sont déversées dans le Nil. Le fleuve recueille

continuellement les eaux usées de l'agriculture, des usines, des égouts. Autrefois, seules les villes souffraient de la pollution mais, aujourd'hui, les vapeurs toxiques de l'industrie « empestent » les villages. Annuellement, 4 000 personnes meurent empoisonnées. (WA)

❑ **09/09/2003** Plus d'un demi-million d'habitants souffrent des fumées toxiques que produit l'usine de sucre d'Abû Qurqâs. Ces fumées provoquent de graves maladies respiratoires et dermatologiques. Les terres agricoles qui environnent l'usine sont perdues parce que contaminées, notamment dans les

zones al-Fikriyya et Abû Qurqâs. Les déchets sont rejetés par un conduit qui empoisonne les sols. L'emplacement de l'usine a été mal choisi et les habitants désertent leurs maisons, envahies par les fumées. (GIL)

❑ 11/09/2003 Les habitants du village de Barût, situé dans le centre du gouvernorat de Banî Swayf, se plaignent de la pollution de leur environnement. En dépit de plaintes répétées, les autorités ignorent le sort de la population. Pendant les années quatre-vingt-dix, une usine s'est établie pour produire le fourrage des animaux du village. Depuis, une odeur nauséabonde envahit les maisons. Ces émanations proviennent du concassage de carcasse animale au cœur de cette industrie du fourrage. Les responsables de l'usine ont promis de résoudre ce problème, mais à ce jour rien n'a été fait. (AHR)

❑ 12/09/2003 Le gouvernorat de Gîza, en coordination avec le ministère de l'Environnement, prépare le transfert des fonderies et des usines à briques vers la région d'Abû Saed, au sud de l'agglomération du Grand-Caire. Ce plan de déplacement est estimé à 215 millions LE (AHR)

❑ 29/10/2003 Depuis cinq ans maintenant, chaque année, à la même époque, un épais nuage de pollution obscurcit le ciel du Caire. Les causes de cette apparition du *smog* sont nombreuses : les pots d'échappement, les fumées de l'industrie. Pourtant quand le smog réapparaît, tout le monde se tourne vers les agriculteurs. L'incinération en plein air des déchets agricoles, notamment la paille de riz, serait la cause principale du nuage. Les paysans assurent qu'ils n'ont pas d'autre alternative pour se débarrasser de la paille de riz. En effet, le nombre des compresseurs fournis par l'État demeure largement

insuffisant. Or, chaque année, il faut nettoyer les champs pour replanter du trèfle ou de la luzerne. (AHR H)

❑ 12/11/2003 L'usage du gaz naturel pour véhicule (GNV) pourrait réduire considérablement la pollution atmosphérique du Caire, due en grande partie aux gaz d'échappement. Pourtant, le GNV, à ce jour, n'a que très peu d'adeptes. Ce carburant n'est pas fréquemment utilisé pour deux raisons principales : les frais de conversion au gaz, qui s'élèvent à 5 000 LE et le manque de stations-service (il y en aurait une quarantaine, uniquement dans le Grand-Caire). Un autre obstacle majeur, le réservoir à gaz de forme cylindrique occupe l'essentiel du volume du coffre de la voiture. (AHR H)

❑ 15/11/2003 L'Institut de recherche et d'ingénierie agricole du Sichuan, en Chine, a envoyé en Égypte deux machines pouvant transformer la paille de riz en gaz méthane pur. Chaque unité, d'une valeur de 100 000 LE, peut, à partir d'un kilo de paille, extraire 1,8 kilo de méthane. Ce gaz pourrait ainsi être utilisé comme combustible non polluant dans les usines de briques. (AHR)

❑ 23/11/2003 Le nouveau service de propreté, assuré par des compagnies étrangères, débute dans la région ouest du Grand Caire. (AHR)

❑ 03/12/2003 Le président de l'Organisme général pour la propreté et l'embellissement du Caire a déclaré que la compagnie gouvernementale égyptienne en charge de la propreté, depuis un mois, dans le quartier de Basâtîn, avait surpassé les trois compagnies privées travaillant dans les régions du nord, de l'est et de l'ouest du Grand Caire. Cette nouvelle compagnie, fondée par l'Organisme de propreté, est dotée des meilleurs éléments techniques et administratifs. Par ailleurs, la compagnie publique ramasse les ordures sur le seuil des appartements,

évitant aux usagers de transporter leurs déchets dans la rue jusqu'au bac à ordures. (AKH)

❑ 07/12/2003 Le Conseil de la direction de la caisse du développement local finance 222 micros projets villageois, dans les secteurs de la production animale et de la protection de l'environnement, à hauteur de 750 000 LE. (AHR)

❑ 09/12/2003 Le gouvernorat du Caire a décidé de fermer immédiatement et sans avertissement toutes les fonderies qui fonctionnent encore au mazout. (AHR)

❑ 17/12/2003 La Cour administrative a décidé d'annuler la décision du gouverneur de Gîza d'indexer les frais du nouveau service de propreté sur la consommation d'électricité. Selon le verdict de la Cour, cette décision n'est conforme ni à la loi ni à la Constitution. (AHR H)

❑ 23/12/2003 Une étude récente a révélé le taux alarmant de pollution de l'air dans l'enceinte du musée égyptien. L'air pollué du musée menace aussi bien le personnel que les œuvres d'art qu'il conserve. Plusieurs facteurs sont avancés : un système d'aération inadapté, la pollution environnante du centre-ville, l'augmentation du taux d'humidité et, enfin, les nombreux touristes. L'humidité ambiante attaque les pierres, les métaux et les tissus des différentes pièces du musée. (AHR)

❑ 18/02/2004 La première étape du projet de lutte contre la pollution de l'environnement dans la région d'Umrâniyya (gouvernorat de Gîza) est en cours. Elle consiste à combler une grande partie du canal al-Zumur, transformé en décharge sauvage. Le coût du projet, sous la responsabilité des ministères des Ressources aquatiques, de l'Irrigation et du Tourisme, est estimé à 12 millions de LE. (AHR)

❑ **06/03/2004** L'Agence américaine pour le commerce et le développement a consenti, après accord avec le ministère de l'Environnement égyptien, à faire un don de 650 millions de dollars. Ce don est destiné à mettre en œuvre une étude technique sur la réutilisation optimale des eaux de drainage sanitaire. Cette eau recyclée devrait servir aux cultures non consommables par l'homme. Un projet expérimental est prévu dans la ville de Sadât. (AHR)

❑ **16/03/2004** Le gouvernorat de Gîza, en coopération avec la Caisse sociale pour le développement et USAID, a mis en service dans le quartier des Pyramides le premier autobus électrique. Non polluante, cette nouvelle technologie ne génère pas de gaz toxiques, préservant ainsi les monuments environnants. (AHR)

TOURISME

❑ **07/07/2003** Le Conseil supérieur des monuments a investi 15 millions LE pour agrandir le musée d'Ismâ'îliyya. Ce musée, qui a l'ambition de rayonner au niveau international, accueille des milliers de pièces archéologiques de différentes époques. Ainsi, y ont été transférées 650 pièces du Musée gréco-romain d'Alexandrie, 700 du Musée du Caire et 400 du Musée islamique. Par ailleurs, 1 000 pièces découvertes dans des monuments à Tal Taha et à Tel Koa complètent cette impressionnante collection. (AHR IK)

❑ **28/07/2003** Le ministre du Tourisme égyptien, Mamdouh al-Biltagui, assure que l'Égypte n'a pas souffert, ces trois derniers mois, de la guerre en Irak. 381 000 touristes auraient visité l'Égypte au mois de juin, soit une augmentation de 5 % par rapport à l'année dernière. Par ailleurs, la croissance des nuitées touristiques pour cette

période est remarquable puisqu'elle aurait atteint 3,1 millions, soit une augmentation de 52%. (AHR IK)

❑ **30/09/2003** Le secteur du tourisme joue un rôle primordial dans l'économie nationale. Il est considéré comme la première source de devises étrangères. Les excédents de ce secteur couvriraient la balance des paiements à hauteur de 27%. Par ailleurs, les agences de voyages se sont engagées à convertir 75% des devises étrangères en LE (AHR)

❑ **06/10/2003** Le ministre de la Culture et le gouverneur d'Alexandrie ont officiellement ouvert au public le Musée national d'Alexandrie. Le coût de la rénovation et de la préparation de ce musée aurait atteint 25 millions de LE. Les pièces archéologiques du musée retracent le développement d'Alexandrie à travers les époques pharaonique, grecque, romaine, ottomane et moderne. (AHR)

❑ **28/10/2003** Le gouvernorat du Fayûm, en coopération avec le ministère du Tourisme, tente d'ouvrir la région au tourisme. Ce gouvernorat possède de nombreux sites archéologiques et naturels ignorés. La première étape du projet devrait coûter 13 millions de LE et prévoit la construction d'une corniche sur la côte sud du lac Qarûn, l'éclairage et l'élargissement de la route touristique reliant la région de Loualoua à celle de Shakshûka. (AHR)

❑ **19/11/2003** La réserve naturelle de Nabq, située à 20 km au nord de Sharm al-Shaykh, dans le sud du Sinaï, est en train de vivre une véritable mutation. Elle fera bientôt partie intégrante de la ville. Un programme vise à la transformer en un centre touristique comprenant entre 30 et 50 villages de vacances et résidences hôtelières. Il est à noter que la réserve comprenait jusqu'alors 123 variétés de plantes, des récifs coraux, des mangroves et

même des gazelles. Les statistiques officielles font état de 127 000 touristes et 889 000 nuitées à Sharm pour le mois de septembre 2003. (AHR H)

❑ **14/01/2004** Les responsables du Conseil supérieur des antiquités (CSA) ont posé la première pierre du musée d'Akhenaton dans la ville de Minyâ. Les trésors de la région (liés au pharaon Akhenaton et sa femme Néfertiti) pourront être enfin exposés. Ce chantier de 70 à 80 millions de L.E devrait s'achever dans trois ans. (AHR H)

❑ **24/03/2004** Le ministre du Tourisme, Mamdouh El al-Biltagui a débloqué une enveloppe de 4,5 millions de LE afin de développer et d'embellir la région de Tabya au sud-est d'Assouan. Il s'agit de mettre en valeur ses monuments islamiques d'époque fatimide. (AKHS)

❑ **30/03/2004** Le gouvernorat de Gîza a décidé d'un plan de développement d'al-Bariyya. Le montage financier de ce projet pourrait atteindre 150 millions de LE. Ce plan comprend la construction de onze petits hôtels, conformes à l'environnement touristique de la région, notamment après la découverte de la Vallée des momies. Ce plan encourage, également, les habitants à construire 15 usines pour l'emballage des dattes – la récolte principale des oasis. Ces usines pourront produire plus de cinq mille tonnes de dattes et exporter une grande partie de la production dans les pays du Sud-Est asiatique. Le gouvernorat espère ainsi créer trois mille emplois dans la région. (AHR)

VIE ÉCONOMIQUE, INDUSTRIE ET INVESTISSEMENTS

❑ **02/06/2003** Le prix du ciment a enregistré une hausse remarquable. Le prix de la tonne a atteint

230 LE. Dans un contexte de surproduction, les entrepreneurs mettent en cause la libération du taux de change. En effet, le marché local n'aurait absorbé que 80 % des 28 millions de tonnes produites. (AHR IK)

❑ 05/06/2003 Le bilan de l'année financière 2003 a révélé la situation économique de plusieurs organismes d'État. Dix-huit organismes seraient déficitaires à hauteur de 3,623 milliards de LE, soit une augmentation de 14 % par rapport au bilan précédent. Le déficit de l'organisme des chemins de fer, à lui seul, s'élèverait à 1,584 milliard de LE. (GUM)

❑ 17/09/2003 Les boulangers tirent à boulets rouges sur le gouvernement. Depuis deux mois, la carence de blé contraint les autorités compétentes à une réduction drastique du quota de farine distribué aux fours à pain. La corporation réclame une hausse du prix du pain pour faire face aux conséquences économiques de la pénurie. En effet, le prix de la tonne de blé est récemment passé de 980 à 1 650 LE. (AHR H)

❑ 29/09/2003 La compagnie Gaz de France a signé un accord avec le ministère du Pétrole égyptien, selon lequel la France obtient une concession de vingt ans sur la première ligne de liquéfaction de gaz (3,6 millions de tonnes par an) dans la région d'Idkû. (GUM)

❑ 18/11/2003 Les exportations de pétrole brut et de productions pétrolières ont augmenté pendant l'année 2003. Leur valeur pourrait atteindre 3,1 milliards de dollars. Les quantités exportées sont évaluées à 16,5 milliards de tonnes, soit une augmentation de 11,5 %, par rapport à l'année précédente. Au cours de l'année 2003, l'Égypte a découvert quarante nouveaux gisements de pétrole et de gaz naturel. Pour la septième année consécutive, l'Égypte est le premier pays arabe

par le nombre de découvertes pétrolières. (AHR)

❑ 02/12/2003 Selon les indices économiques, les exportations de sel égyptien connaissent une croissance remarquable. Pendant l'année 2003, le pays a exporté 789 820 tonnes de sel pour une valeur de 47 millions de LE contre 677 810 tonnes en 2002. Le sel égyptien est exporté dans quinze pays dont les États-Unis, le Canada, la Slovaquie, la Turquie, le Liban, la Libye, l'Italie et le Danemark. (AHR)

❑ 17/12/2003 Depuis la décision gouvernementale de libéraliser le taux de change, les prix sur le marché égyptien n'ont cessé de grimper, en particulier ceux des produits alimentaires qui ont augmenté de 8,5 % en moyenne, entre janvier et octobre 2003 – alors que l'augmentation officielle du coût de la vie a été estimée à 5,3 %. (AHR H)

❑ 22/12/2003 La compagnie Egypt Telecom s'associe à la compagnie internationale Vodafone. Elles vont conjointement diriger la seconde compagnie égyptienne de téléphonie cellulaire, Vodafone Egypt. Par ailleurs, l'organisme national pour les télécommunications a renoncé à l'idée de délivrer une troisième licence, qui autoriserait l'introduction sur le marché d'un nouveau concurrent. (AHR)

❑ 29/12/2003 Aveu d'échec du gouvernement, le Premier ministre, Atef Ebeid, a reconnu ne pas avoir réussi à résoudre les problèmes économiques qu'affronte le pays. Dans un rapport indiquant les réalisations de son gouvernement, le Premier ministre a déclaré que le taux d'inflation a doublé pendant l'année 2003 pour atteindre officiellement 6,5 % contre 3,2 % durant l'année 2002. Il a également déclaré que l'Égypte importait plus de 50 % de ses besoins alimentaires et qu'elle dépensait plus que ses revenus. (WA)

❑ 31/12/2003 Les recettes du canal ont enregistré un record historique avec 2,57 milliards de dollars en 2003, contre 1,94 milliards de dollars pour l'année 2002, soit une hausse de 32 %. (AHR H)

❑ 31/12/2003 L'Égypte a été classée au 11^e rang des pays consommateurs de papier, le premier étant les États-Unis suivis de la Suède, de la Finlande, du Canada, de l'Indonésie et de l'Inde. Selon un rapport publié par le ministère de l'Industrie, les importations de papier pour la presse égyptienne étaient de 55 000 tonnes en 1997 et de 76 000 tonnes en 2003. (WA)

❑ 01/01/2004 La production piscicole s'est accrue en 2003 pour atteindre 30 000 tonnes, soit un chiffre d'affaires total de 6,2 milliards de LE (+ 200 millions par rapport à l'année précédente). La quantité de poissons exportée aurait atteint les 2 558 tonnes. (AHR)

❑ 26/01/2004 Nouveaux portails du gouvernement sur Internet. Il s'agit de faciliter l'accès aux services gouvernementaux pour les citoyens, les étrangers et le secteur des affaires : www.egypt-gov-eg, www.magr-gov-eg. Ces nouveaux sites ont été réalisés sous l'égide de la multinationale Microsoft. (AHR)

❑ 04/02/2004 Plus d'une année après la libéralisation du taux de change, la livre égyptienne continue à s'enfoncer, en dépit d'une annonce par les autorités des premiers frémissements d'une reprise de croissance. La livre s'échangeait à 5 LE contre 1 \$ U.S. avant janvier 2003. Elle s'échange, actuellement, à 6,14 LE contre 1 \$ dans les banques et à 7 LE au marché noir. (AHR H)

❑ 06/03/2004 Le gouvernorat d'al-Minûfiyya occupe une place importante dans le domaine de l'exportation, notamment des produits agricoles. Mais le secteur industriel n'est pas en reste : ainsi,

la zone industrielle « Moubarak », située au centre du Delta, regroupe 51 usines où travaillent 13 000 ouvriers. À titre d'exemple, les usines de cuir exportent 95 % de leur production sur le marché international, en Espagne, en Italie, en Grèce, en Chine, en Allemagne et en France. La valeur de ces exportations peut atteindre 50 millions de LE par an. (AHR)

❑ 14/03/2004 Le gouvernement poursuit sa politique de subvention du lait pour les enfants et de médicaments essentiels au traitement des maladies cardiaques, du cancer et du diabète. Ces subventions pourraient atteindre chaque année 101 millions de LE. Le ministère de la Santé estime, en 2003, le chiffre d'affaires du secteur pharmaceutique à 7 milliards de LE. (AHR)

❑ 17/03/2004 Pour faire face à la détresse des classes sociales les plus défavorisées, le gouvernement relance les subventions des produits alimentaires de première nécessité. Ainsi, la carte d'approvisionnement permet l'acquisition de sept nouvelles denrées : le riz, le beurre, le pain, les fèves, les lentilles, le thé et les pâtes, en plus du sucre et de l'huile, déjà présents sur la liste. L'objectif affiché est de ramener les prix de ces produits de base au niveau de janvier 2003, date de la libéralisation du taux de change de la livre égyptienne par rapport au dollar. En effet, une étude de l'Agence centrale de mobilisation publique et de statistiques (Capmas) révèle que les dépenses moyennes d'une famille à faible revenu composée de cinq personnes sont passées de 660 LE avant le flottement de la livre à 755 LE. (AHR H)

❑ 24/03/2004 La valeur du panier des denrées de base subventionnées ne dépassait pas 5 LE (2 produits) par personne. À partir du 1^{er} mai, elle atteindra, avec la mise en place du nouveau système, 43,25 LE (8 produits) par personne. En dépit de cette remarquable revalorisation,

les citoyens réclament la majoration des quantités : 1 kilo de riz par personne et par mois demeure largement insuffisant. (AKHS)

❑ 24/03/2004 Les dernières statistiques du ministère de l'Approvisionnement révèlent que 9,985 millions de cartes d'approvisionnement circulent en Égypte. Elles bénéficieraient à 43,16 millions de personnes. Afin de maintenir les subventions des huit produits alimentaires de base, l'État a débloqué 3,5 millions de LE. (AHR H)

❑ 24/03/2004 D'interminables files d'attente réapparaissent devant les magasins d'État et les fours à pain. Au cours des deux dernières années, les prix des marchandises de première nécessité comme l'huile, le sucre et la farine ont connu une hausse comprise entre 40 et 60 %, en raison de la libéralisation des taux de change et sa conséquence, la chute de la livre égyptienne par rapport au dollar. En même temps, les salaires stagnent. (AKHS)

URBANISME ET CONSTRUCTION

❑ 24/09/2003 Les travaux du plan de réaménagement de la place Ramsis, en face de la gare centrale, ont commencé depuis un mois. Ce projet, estimé à 13 millions de LE, se donne une année pour désengorger la place, carrefour névralgique du centre-ville et point nodal de tous les transports publics de la ville. (AHR H)

❑ 29/10/2003 Les constructions illégales sur les terres agricoles risquent de reprendre de plus belle après l'annulation de l'ordre militaire interdisant la construction sur ces terrains. L'Égypte a perdu 36 % de ces terrains agricoles, soit 1,5 million de *feddan* (0,42 ha) durant les vingt dernières années. L'annulation de cet ordre militaire marque le retour

à une législation « légitime », bien que moins dissuasive. Face à ce problème, le gouvernement déclare avoir pris plusieurs mesures en attendant la promulgation d'une nouvelle loi. Il a décidé également de réduire les prix des terrains désertiques dans les gouvernorats à 3 LE le mètre carré afin d'y encourager la construction. (AHR H)

❑ 07/1/2004 Au cours des trois premiers mois de l'année 2003, les gouvernorats ont aménagé infrastructures et services (électricité, routes, transport). Le coût de ces réalisations s'élève à 224 millions de LE : 59,3 millions ont été investis dans le gouvernorat du Caire, 40,4 dans le gouvernorat d'Alexandrie, 30,4 dans les gouvernorats du Delta, 31,5 dans les gouvernorats du Canal et 66 dans les gouvernorats de Haute-Égypte. (AHR)

❑ 01/12/2003 D'après le ministère de la Planification locale, les investissements du plan quinquennal actuel s'élève à 1 milliard de LE. Rien que pour l'année financière 2003/2004, les investissements dans les zones informelles pourraient atteindre 132 millions de LE. Ces projets d'aménagements (mise en place des réseaux d'électricité, de drainage sanitaire et d'eau potable ; asphaltage des routes ; propreté urbaine) profiteraient à quinze gouvernorats : al-Qâhira (Le Caire), Gîza, al-Qalyûbiyya, al-Iskandariyya (Alexandrie), al-Buhayra, al-Minufiyya, Kafr al-Shaykh, al-Daqahliyya, al-Sharqiyya, Banî Swayf, al-Fayyûm, Aswân, Luqsur (Luxor) et al-Bahr al-Ahmar (la Mer Rouge). (AHR)

VILLES DE PROVINCES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

❑ 13/10/2003 Le ministère de l'Électricité et de l'énergie parachève la rénovation de réseaux électriques vétustes d'environ cinquante-neuf

villages dans les gouvernorats d'al-Buḥayra et de Matrūh. Cette mise aux normes a coûté environ 8,4 millions de LE. (AHR)

❑ 02/11/2003 Le projet d'aménagement de deux zones informelles dans le gouvernorat d'Ismâ'îliyya, al-Hawas et al-Bahtîmî, touche à sa fin. Ce projet a été intégralement financé par le PNUD, à hauteur d'un million de LE pour asphalté les routes, de deux millions pour le raccordement des réseaux sanitaires, de trois millions pour établir une unité sociale, maintenir les écoles et, enfin, pour embellir et boiser ces deux zones. (WA)

❑ 13/11/2003 Le gouvernement italien a accordé à l'Égypte un don de 42 millions de LE, dans le cadre de la convention de coopération entre les deux pays. Cette somme est destinée à la construction de vingt-trois écoles dans trois gouvernorats : al-Mînyâ, al-Sharqiyya et Sohag. (AHR)

❑ 07/12/2003 La seule unité de soins intensifs du gouvernorat de Qalyûbiyya à l'hôpital de Banhâ, est fermée depuis maintenant trois mois, alors qu'elle venait d'être mise en place. Par exemple, les appareils du service de radiographie (valeur estimée à 5 millions de LE) demeurent inutilisés. (GUM)

❑ 26/02/2004 Le ministre de l'Habitat, Muhammad Soliman, en compagnie du directeur de l'Agence américaine pour le développement mondial, Mr. Kins Alice, a inauguré la nouvelle station d'épuration de Louxor. Le montage financier se répartit entre l'Agence américaine (45 millions de dollars) et le gouvernement égyptien (25 millions de LE). Cette même agence pilote plusieurs projets similaires dans d'autres villes : Aswân, Sharm al-Shaykh et al-Mansûra. L'ensemble de ces projets atteindrait 625 millions de dollars. (AHR)

AGRICULTURE

❑ 23/06/2003 L'Égypte occupe actuellement le deuxième rang après le Japon dans la liste des pays importateurs de blé. Elle importe 6 millions de tonnes, ce qui représente 45 % de sa consommation. L'importation de blé représente 38 % de la totalité des importations agricoles et nutritives dans le pays. (AHR IK)

❑ 23/08/2003 Le projet de Tushka tient ses promesses : des chiffres record ont été réalisés dans le domaine agricole. Les superficies cultivées atteignent aujourd'hui 60 000 *feddan*. D'après les prévisions, elles devraient atteindre 540 000 *feddan*. Les fruits, l'oignon, l'ail, les pommes de terre, le concombre sont principalement cultivés. Les experts des ministères de l'Agriculture et de l'Irrigation ont sélectionné 160 000 *feddan* qui seront distribués à de jeunes diplômés et aux petits paysans. (AHR)

❑ 30/09/2003 Dans le gouvernorat de la Nouvelle Vallée, la superficie des terres cultivées atteint 115 000 335 *feddan*, soit une augmentation de 18 % (16 000 511 *feddan*) en deux ans. Sont essentiellement cultivés le blé, les fèves et l'orge. Ce gouvernorat produit annuellement 10 tonnes d'huile d'olive pure n'ayant aucun produit chimique. (AHR)

❑ 04/01/2004 81 % du projet de développement du sud de la Nouvelle Vallée (Tushka) sont à ce jour achevés. Le gouvernement aurait dépensé 6 milliards de LE, dont un don de 100 millions de dollars du président des Émirats Arabes Unis, le Cheikh Zayed. (AHR)

❑ 07/01/2004 Le Premier ministre Atef Ebeid a annoncé la mise en culture de 40 000 *feddan* de blé, maïs et autres céréales dans le Sinaï, afin de combler le déséquilibre grandissant entre la production et la consommation. (AHR H)

❑ 07/01/2004 Depuis trente ans, le précieux limon du Nil est retenu par le haut barrage d'Assouan dans le lac Nasser. Ce problème semble trouver une issue dans un projet égypto-japonais d'exploitation du limon comme engrais. Le projet consiste à aspirer le limon avec des pompes de conception japonaise, pour fertiliser 420 000 hectares de désert, transformés en plantations de fruits, légumes et blé. (AHR H)

❑ 22/03/2004 Le ministère de l'Agriculture envisage de cultiver, sur deux ans, 200 000 *feddan* de maïs. Cette stratégie permettrait d'augmenter la fabrication du pain subventionné par l'État tout en diminuant les importations de farines étrangères. (AHR)

LOGEMENT ET VILLES NOUVELLES

❑ 31/07/2003 L'État aura construit dix-neuf villes nouvelles dans toute l'Égypte. Un investissement qui s'élève à 21,8 milliards de LE dont 16,2 milliards pour l'infrastructure et les services publics, 5,6 milliards pour l'habitat. À ce jour, 1,5 million de personnes habitent ces villes, soit 17 % seulement du nombre de personnes attendues. (AHR)

❑ 16/08/2003 L'État a dépensé 105 millions de LE pour mettre en place les services publics dans la ville nouvelle de Nûbâriyya qui compte 1920 unités de logement, la plupart de type HLM. Des écoles, des dispensaires, des centres commerciaux et des boulangeries ont été construits. (AHR)

❑ 07/10/2003 À l'occasion de la fête nationale en 2001, le gouvernorat de Suez avait distribué des appartements dans la ville nouvelle al-Tawfîqiyya. Deux ans plus tard, les habitants découvrent que tous les services de cette ville sont défectueux, à l'image du drainage sanitaire dont le réseau

s'est transformé en marécage. Les responsables politiques n'ont jamais vérifié le travail des entrepreneurs. Depuis, les habitants évacuent eux-mêmes l'eau des rues à la suite d'encombrements répétés des tuyaux d'évacuation. Ils ont également découvert, à leurs dépens, que l'installation électrique de leurs nouvelles maisons ne correspond pas aux normes de sécurité. (WA)

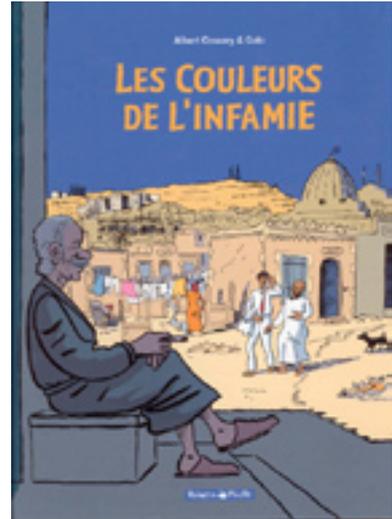
29/10/2003 Al-Doweïqa est l'un des secteurs du quartier « informel » de Manshiyyat Nâsir, situé environ à 5 km du centre du Caire. 1,3 million de personnes vivent dans cette zone de 357 hectares, dans des conditions précaires. Le gouvernorat du Caire a lancé un plan de développement de Duwayqa qui consiste à raser les bidonvilles pour les remplacer par des bâtiments modernes. Dans ce but, le gouvernement a proposé aux habitants concernés des appartements dans la ville nouvelle de Badr, située sur la route d'Ismâ'îliyya. Mais ces derniers protestent et refusent de déménager loin de leur lieu de travail. Il existerait 80 zones classées comme telles dans le seul gouvernorat du Caire. (AHR H)

25/02/2004 L'effondrement d'un immeuble de Madînat Nasr

au mois de janvier a incité le gouvernement à accélérer la promulgation d'une loi pour faire face aux infractions dans le domaine de la construction. Le nouveau projet de loi unifié sur la construction et la protection des richesses immobilières prévoit des sanctions sévères. Il exige une application immédiate de tous les ordres de démolition ou de restauration. Les propriétaires d'immeubles contrevenants seront tenus, désormais, de posséder une attestation des travaux de mise en conformité, supervisés par un ingénieur qualifié. L'article 5 du projet stipule la création d'une police spéciale. Elle sera autorisée à mettre sous scellés toute construction qui enfreindrait la législation. De plus, selon l'article 8, la démolition des bâtiments non conformes sera à la charge du propriétaire. Le projet prévoit, en outre, la création d'un parquet et de tribunaux pour juger des infractions immobilières. (AHR H)

TRANSPORTS

23/07/2003 Avant la fin de l'année, une classe unique rénovée va remplacer les deuxième et troisième classes des trains de Haute-Égypte et du Delta. L'Organisme



Golo, Cossery, édition Dargaud

des chemins de fer a signé un contrat de 891 millions de LE avec la société égyptienne Semaf. Les usagers craignent pour leur portefeuille. En effet, pour financer la modernisation des trains, une augmentation de presque 50 % des tarifs est annoncée dès la fin de l'année. Dans ce cas, le prix du billet Le Caire-Assouan pourrait passer de 7,75 LE en troisième classe à 12 LE. Ces mesures de rénovation se sont imposées à la suite de nombreux accidents meurtriers qui, dans la plupart des cas, impliquent la vétusté du matériel roulant. (AHR H)

Golo, Cossery, édition Dargaud



□ **03/09/2003** Un rapport de l'Organisation mondiale de la santé estime le coût annuel des accidents de la route en Égypte à trois milliards de LE. Par ailleurs, le taux de mortalité par accident de la route reste très élevé : 24 % alors que la moyenne mondiale ne dépasserait pas 3 %. Pour diminuer ces statistiques, plusieurs mesures d'équipement sont envisagées : utilisation de technologies modernes en matière de régulation de trafic, mise en place de système de réseau de télécommunications et d'ambulances sur les routes. (AHR)

□ **24/09/2003** De nouveaux minibus appartenant à des compagnies privées sillonnent les rues bondées du Caire. En effet, le gouvernorat a privatisé certaines dessertes, dans le but d'améliorer la qualité du service. Le prélèvement d'une partie des bénéfices des nouvelles lignes par l'organisme des transports publics permettra le renouvellement du parc public. (AHR H)

□ **28/09/2003** L'Organisme des nouvelles agglomérations urbaines a conclu plusieurs contrats avec des compagnies du secteur privé. Il s'agit de mettre en place des services de transports collectifs efficaces dans les nouvelles villes d'al-Shurûq, de 10-Ramadan, de 6-Octobre, de New Banî Swayf, de New Minyâ, de New Asyût. Ces contrats seront renouvelés chaque année. (AHR)

□ **02/10/2003** Parmi les causes du déficit chronique de l'Organisme de chemins fer, le train « Tourbini » est montré du doigt, car son entretien coûte 30 millions de LE chaque année. Les responsables de l'Organisme justifient ce chiffre en invoquant la vétusté de ce type de train, importé de France en 1983. Son moteur, qui fonctionne au kérosène, doit être rénové tous les 60 000 km. Toutes les pièces de rechange sont importées de l'étranger. La subvention annuelle attribuée à l'Organisme varie entre

800 millions et 4,1 milliards de LE. Les salaires (505 millions de LE) et la maintenance absorbent la totalité de l'enveloppe budgétaire. (GUM)

□ **04/11/2003** Le ministre des Transports a donné le feu vert au projet autoroutier entre Ismâ'îliyya et Suez (coût estimé à 82 millions de LE). L'objectif à terme est d'encourager les relations commerciales entre les régions du Canal (hydrocarbures) et du Sinaï (tourisme) et le reste du Delta, tout en diminuant les accidents de la route. (AHR)

□ **30/12/2003** La modernisation des wagons a débuté dans les ateliers de l'Organisme des chemins de fer, à Kûm Râdî. Ce renouvellement de 300 voitures pourrait atteindre la somme de 53 millions de LE. Le ministère poursuit, par ailleurs, la fabrication locale de 200 voitures pour la nouvelle 2^e classe « spéciale ». (AHR)

□ **06/01/2004** Six stations de la 1^{re} ligne de métro du Caire ont été rénovées : Kûbrî al-Qubba, `Izbat al-Nakhl, Hammâmât al-Qubba, Sarây al-Qubba, Hadâ'i et Hilmiyya. L'investissement de 10,5 millions de LE a permis, entre autres, la rénovation des passerelles. Sur la même ligne, les travaux de rénovation se poursuivent dans dix nouvelles stations : Ain Helwan, Wadi Hof, Hadâ'iq Hilwân, Tura, Sakanât al-Ma`âdî, al-Zahrâa, Mar Guirguis, al-Malik al-Sâlih et al-Sayyida Zaynab. Un investissement de 6 300 000 LE pour des travaux qui devraient s'achever avant la fin de l'année 2004. (AHR)

□ **11/02/2004** Dans les quartiers « informels », les moyens de transport public brillent par leur absence. Pour combler cette vacance, camionnettes et tricycles motorisés parcourent les rues et transportent illégalement les usagers abandonnés à leur sort. Des ferry-boats sillonnent le Nil à longueur de journée. En

outre, 30 000 charrettes circulent encore dans la capitale, transportant aussi bien des passagers que des marchandises. Dans certains villages, un nouveau type de transport appelé « Toc-Toc » a fait son apparition. Ce tricycle motorisé d'origine indienne (*rikshaw*) a envahi plusieurs gouvernorats du Delta. (AHR H)

□ **31/03/2004** L'Égypte achète au Japon sept nouveaux trains, soit 63 voitures, pour le métro du Caire. Cette transaction de 550 millions de LE a été possible grâce à un crédit japonais. (AHR)



L'équipe de l'OUCC remercie Claude Iverné pour le travail iconographique du dossier Khartoum.

El Nour (www.elnour.net)

Fondée par le photographe Claude Iverné, le professeur Haidar Ahmed, et le diplomate Hussein alamy el Fadil, l'association « El Nour » finance la formation de jeunes auteurs soudanais à la photographie documentaire à l'université. L'école nationale des Beaux Arts intègre la discipline dans son cursus classique, sanctionné par un diplôme d'État. Les recherches historiques, ethnographiques, anthropologiques et sociales des étudiants enrichissent un fonds d'archives modernes et anciennes sur le pays.

Claude Iverné

Né en 1963. Photographe documentaire français.

Formé à l'école de la photographie de mode à Paris, Londres et New-York auprès des grands noms de l'image, il prend son indépendance par le portrait. Ses voyages l'orientent peu à peu vers le grand reportage. Le rythme y est encore trop rapide, les enquêtes trop succinctes. Il décide de se consacrer aux travaux documentaires d'envergure. Il apprend l'arabe pour servir en 1998 le premier volet d'un large travail autofinancé en immersion totale au Soudan. « Darb al Arba'in » (la piste des quarante) est récompensé cinq ans plus tard par la première édition de la bourse 3P fondée par Yann Arthus Bertrand. Il travaille aujourd'hui à l'édition de ce travail, et à la réalisation de son second volet cette fois à l'est et au Sud-Soudan. Il expose aux Nations unies de Khartoum en mars 2002, à Paris en mars 2003, en Arles 2003 par la Fnac.

Lettre d'information
de l'Observatoire urbain du Caire contemporain
CEDEJ, 2, Sikkat al-Fadl,
Tél. : (00202) 3928711 / 16
P.O. Box 392, Muhammad Farid, Le Caire.

Directeur des publications : Alain Roussillon
Responsables scientifiques du numéro : François Ireton, Olivier Pliez
Rédaction : Philippe Tastevin
Mise en page : Maha Galal



[...]

Than were needed to destroy if several times over
Then kept on building more

So Khartoum 's parties reached a stage
Where more food was provided than was needed to bust the biggest of guts
And kept on catering
You may believe that things have never been better
And for some that is so
Until you glimpse at the fringes of this Utopia
And catch the stench of deprivation hunger and disease only streets
And stare into the eyes of those who cannot get into these Palaces
Except to seek manual labour
And go home in the evening to their encampments that circle
the walls of the new Jericho
And pray for their Joshua
Listen closely and you may think you hear Khartoum fiddle
While Sudan burns
Our Neros in chariots built in Stuttgart have the tinted windows up
and the music loud
Not to be reminded by the common people
that they are only emperors of a dung heap
And most of all not to hear the drums of war safely far enough south
Or the cries of the starving far enough west
After ail there are still banks that have not been looted sufficiently
And the national coffers can still be squeezed of a few more drops
To add a few more instant millionaires to our lottery economy
Why even the promise of present oil wealth only spurs ever-greater gluttony
By those smiled upon by fate
Or close enough to power and to the trough
In a rush to build up their cents into dollars
But in no hurry for their dollars to make sense
So our Pompeii continues to fatten happily
Like a sacrificial sheep, not knowing her growing fat is the beginning of her end
Not an end in itself

Or perhaps Khartoum believes herself soaring ever higher like an eagle
But actually being merely a bloated Icarus
Ostentatiously dressed in mock Parisian fashions
Fresh from the sweatshops of Taiwan
With misspelled labels
Emboldened by shameless greed intoxicated ill-gotten wealth
Mollified by false piety
And the sun growing hotter on her temporary wings